

Sports
Le Canadien obtient enfin
Dave Manson
page S3



Cyberpresse

Les droits d'auteur en plein vide juridique
page B7

Économie
Indemnité de départ et impôt minimum
page D3



Mode
Féminité retrouvée, 12 pages de textes et photos sur la mode printemps-été
cahier spécial

«Arrêtons de nous chicaner»

Biron lance un appel au calme et à l'unité des troupes derrière Duceppe

MARIO FONTAINE

Rodrigue Biron ne voit pas 36 façons de ramener le calme au Bloc québécois : Yves Duhaime doit se retirer sur ses terres et le nouveau chef, Gilles Duceppe, cesser la purge en cours.

On saura ce matin si son premier souhait sera réalisé. M. Duhaime donne en effet une conférence de presse à Shawinigan pour faire part de son avenir politique. Il annoncera s'il sera ou non candidat dans le comté de Saint-Maurice

contre Jean Chrétien. M. Duhaime réitérait son vœu de ferrailler contre le premier ministre le week-end dernier. Mais il ne s'est toujours pas rallié à M. Duceppe, à qui il pose aussi certaines conditions pour passer sur la scène fédérale.

Lui-même candidat malheureux à la course au leadership, M. Biron s'est abstenu de toute déclaration au cours des derniers jours. Mais ce qu'il a vu au Bloc ne lui a pas plu. Un Yves Duhaime qui refuse de se ranger derrière Gilles Duceppe, des congédiements et la mise au ran-

cart du chef sortant, Michel Gauthier. « Il ne s'agit pas pour moi de critiquer, de faire la leçon. J'ai toujours voulu être un rassembleur durant la dernière campagne à la direction, et ce qu'on voit maintenant doit cesser. Il faut se souvenir que notre but à tous, c'est la souveraineté », d'expliquer hier M. Biron à La Presse.

Sa défaite a été encore plus amère que celle de Yves Duhaime, M. Biron ayant obtenu

Voir «ARRETONS» en A2



Rodrigue Biron

Cerf d'intérieur ou de Virginie?



Pendant l'entrevue, Bébé est resté deux heures sur place, sans paraître trop intimidé par la visite, sautant sur le lit de la chambre des invités, examinant les appareils photos et arrachant même une page du calepin du journaliste indiscret.

Chaque matin, Bébé vient quérir son picotin de céréales aux raisins chez Georges Landry

PIERRE GINGRAS

Bébé est toujours en appétit le matin. Il commence à manifester sa présence et son impatience vers huit heures.

Pour Georges Landry, de Granby, c'est le rituel qui commence. Il verse du lait dans le biberon, le fait chauffer au micro-ondes, puis prépare ensuite un bol de céréales All Bran avec des raisins. Quelques pommes, une ou deux grappes de raisins et, parfois, quelques arachides salées viendront compléter le menu matinal.

Bébé vient tout juste de fêter ses neuf mois. Il grandit rapidement et il mange beaucoup.

Bébé, c'est le chevreuil « adoptif » de Georges Landry. Depuis juin dernier, il

se présente tous les jours à la porte du sous-sol pour avoir sa pitance, toujours vers huit heures. Et après avoir vidé son biberon à vue d'oeil, avalé ses céréales gloutonnement et croqué quelques raisins, il explore longuement le sous-sol. Civilisé, Bébé ne laisse jamais de souvenirs sur le plancher.

Hier, lors de notre entrevue, il est resté deux heures sur place, sans paraître trop intimidé par la visite, sautant sur le lit de la chambre des invités, examinant les appareils photos et arrachant même une page du calepin du journaliste indiscret.

Il grignote au passage un bouquet de branches d'eucalyptus séché répandant une odeur agréable dans la pièce. « Il faudra que j'achète un nouveau bouquet à ma femme », dit M. Landry devant les frasques de son protégé.

Entre deux bouchées de pommes, Bébé se laisse caresser par son protecteur, nullement inquiet par les cinq ou six têtes de chevreuils naturalisés qui sont accrochées au mur. Grand chasseur devant l'Éternel, Georges Landry est aussi un taxidermiste de renom qui gagne sa vie en « empaillant » des trophées de chasse. « Je ne pensais jamais que je

Voir CERF en A2

■ Autres photos en page A6

Les employés de l'État vont devoir assumer le tiers des compressions

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le gouvernement Bouchard fera porter le tiers des compressions de dépenses pour l'année financière 1997-1998 sur les employés du secteur public et encore une fois les secteurs de l'éducation et de la santé sont frappés de plein fouet.

Des compressions totales de 2,33 milliards sont annoncées pour l'exercice financier qui débute le 1^{er} avril prochain, dont 831 millions au chapitre des coûts de main-d'oeuvre et 1 milliard en réductions de programmes.

Déposant les crédits 1997-1998 à l'Assemblée nationale, le président du Conseil du Trésor, Jacques Léonard, a soutenu qu'au printemps 1998, Québec aura parcouru les trois quarts du chemin nécessaire pour atteindre l'objectif du déficit zéro en l'an 2000. « Le gouvernement a un plan de match », insistait-il en soulignant que des finances publiques saines seraient un puissant argument en faveur de la souveraineté du Québec.

Les dépenses du gouvernement du Québec seront de 39,8 milliards en 1997-1998, soit une réduction

Voir LES EMPLOYÉS en A2

■ Autres textes en B4, B5 et B6.

Père et mère tu honoreras...

Gagnante du loto, elle doit verser une pension alimentaire à ses parents

YVES BOISVERT

Une femme qui a gagné 2,1 millions à la loterie vient de se faire ordonner de verser une pension alimentaire de 1 000 \$ par mois à ses parents qui vivent dans l'indigence.

Dans son jugement, à peu près sans précédent au Québec, le juge André Denis, de la Cour supérieure, note que ce gros lot impressionnant n'a fait qu'empirer une situation familiale passablement pourrie. Il a été témoin, écrit-il, d'une « triste chronique familiale » dont tous sont sortis « épuisés et meurtris ».

C'est que depuis des années déjà, Francine L. n'avait à peu près pas de contacts avec ses parents.

Voir PÈRE en A2

INDEX

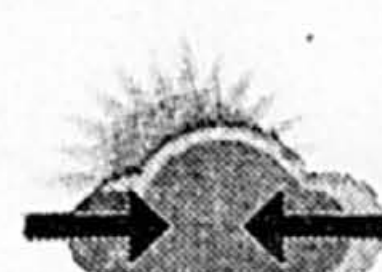
Petites annonces	- affaires D2	Bandes dessinées D15	Feuilleton D19	Mot mystère D17
- Index D14	Arts et spectacles E1 à E4	Bridge E7	Horoscope D18	Opinions B3
- Immobilier D14 à D17	- horaire spectacles E4	Décès E6, E7	Le monde C6, C7	Petrowski Nathalie A5
- marchandises D17	- horaire télévision E2	Économie D1 à D13	Loterie A2, A10	Politique B1, B4 à B6
- emplois D17 à D19, E5	E1	Êtes-vous observateur D14	Marketing D20	Tabloïd Sports
- automobile E5 à E8			Mots croisés D16, S10	- Philippe Cantin S5

ÉDITORIAL

Une Russie très amoindrie
- Frédéric Wagnière
page B2

MÉTÉO

Ennuagement en après-midi
Max. -1, min. -7
Cahier Sports, page 16



J'ai besoin de vacances ♦
PLAISIRS D'EUROPE 16 jrs / 21 repas
France Italie Suisse **2 898\$** Hébergement catégorie de luxe
LE PANORAMIC 11 jrs / 16 repas
Italie **1 889\$**

J'ai besoin de vacances ♦
HÉBERGEMENT
Paris - Hôtel Frantour Berthier **36\$**
À partir de
Nice - Nouvel Hôtel **48\$**
À partir de
Dates de départ 11, 18, 25 avril 97 **586\$**

J'ai besoin de vacances ♦ J'ai besoin de vacances ♦
PLAN ACHAT-RACHAT
Réservé tôt Twingo Pack / 17 jours **649\$**
À partir de

J'ai besoin de vacances ♦
VOLS SEUL
Alger 959 \$
Casablanca 689 \$
Tunis 839 \$
Vancouver 299 \$
Toronto 169 \$
F.Lauderdale 269 \$
HAÏTI
Port au Prince à partir de **484\$**
Tous les prix sont à partir de

8403, rue Saint-Denis, Montréal (Qc)
H2P 2G9 Tél.: **858-6260**
Permis du Québec 2452 43 - 2

Suites de la une

«Arrêtons de nous chicaner»

«ARRÊTONS» / Suite de la page A1

13,3 % des suffrages, contre 33,9 % pour M. Duhaime. Mais il s'est rallié de bonne grâce, contrairement à M. Duhaime qui maintient que Gilles Duceppe n'a pas les qualités pour occuper cette fonction.

Selon M. Biron, Yves Duhaime «devrait retourner quelque temps sur ses terres et respirer par le nez. Qu'il laisse retomber la poussière. Je comprends qu'il soit déçu, je le

suis moi aussi. Mais les militants ont fait leur choix, il faut l'accepter. Je lui lance donc un appel au calme, à la modération, à la sérénité, au respect du vote des membres».

Mais ce qui est fait est fait, passons à autre chose, ajoute M. Biron avant d'exhorter Gilles Duceppe à prendre son temps, à se faire le rassembleur de toutes les tendances au sein du mouvement souverainiste plutôt que d'en écarter certaines.

Ainsi, dit-il, M. Duceppe a eu tort de priver son prédécesseur, Michel Gauthier, de

son ancien poste de leader parlementaire. «Je ne veux pas critiquer M. Duceppe, mais on ne peut pas écarter M. Gauthier comme ça. Il n'y a rien de si urgent, il ne faut pas briser la boîte. Plusieurs décisions rapides des derniers jours méritent une deuxième réflexion. Je suggère à M. Duceppe de prendre son temps désormais, de ne pas brusquer les choses.»

Outre la démotion de M. Gauthier, cinq collaborateurs de l'ancien chef ont été congédiés. Une coutume habituelle dans les cir-

constances. Selon nos informations, on aurait également montré la porte au directeur général du parti, Clermont Côté. Il aurait jusqu'à vendredi pour vider son bureau.

M. Côté serait remplacé par l'actuel député de Ahuntsic, Michel Daviault, lequel ne sollicite pas de renouvellement de mandat. «Il y a d'autres façons de faire de la politique», déclarait lundi M. Daviault. On nie, au bureau de M. Duceppe, que Clermont Côté ait été remercié de ses services. Tout le personnel du parti est encore en place, soutient-on au contraire.

Les employés de l'État vont devoir assumer le tiers des compressions

LES EMPLOYÉS / Suite de la page A1

nette de 1 milliard comparativement à l'exercice financier précédent. Pour atteindre ce résultat, le gouvernement doit comprimer les crédits budgétaires de 2,3 milliards car il doit absorber les hausses de coût de système de 1,3 milliard en raison, par exemple, de l'inflation.

Les dépenses de programmes s'établissent à 33,8 milliards tandis que le service de la dette, c'est-à-dire les intérêts versés sur les déficits accumulés, atteint 5,9 milliards.

Pour le ministre Léonard, la ponction faite dans les coûts de main-d'œuvre (6 %) est «équitable», car elle représente environ le tiers des compressions (36 %) annoncées.

Pour Jacques Chagnon, porte-parole de l'opposition, les vraies coupes devront être absorbées essentiellement par les employés du secteur public.

Les dépenses de programmes sont réduites de 2,3 %. Les compressions pour l'exercice financier qui se termine étaient proportionnellement plus dures (4,1 %). La baisse des taux d'intérêt permet par ailleurs de réaliser des économies de 304 millions au chapitre du service de la dette par rapport aux prévisions du budget de l'an dernier.

Pour Simon Prévost, économiste chez Desjardins, ces chiffres de dépenses permettent d'affirmer que c'est environ 620 millions de recettes supplémentaires que devra aller chercher le ministre Bernard Landry dans son budget, qui sera déposé mardi prochain

et qui détaillera les recettes du gouvernement. Québec attend aussi 60 millions d'économies de la fusion ou de l'abolition d'organismes qu'il n'identifie pas toutefois dans le budget des dépenses déposé hier.

Comme prévu, la santé et l'éducation passent à la caisse. L'éducation voit son financement reculer de 7,1 % à 8,9 milliards, une diminution de 683 millions par rapport à l'an passé, dont 311 millions viendront des coûts de main-d'œuvre. Comme l'avait annoncé *La Presse*, Québec donne le feu vert à 100 millions d'augmentation de taxe scolaire. Le financement aux écoles privées est réduit de 30 millions.

La santé, dotée d'un budget de 12,5 milliards, encaisse une réduction de 5,7 %. Des 760 millions de compressions, 400 millions

viendront des salaires des syndiqués et cadres. On sabre une centaine de millions dans les honoraires des médecins. Des économies sont prévues d'une révision des services «médicalement requis» et de l'imposition de tarifs pour les chambres d'hôpitaux, dans chaque cas une dizaine de millions. Les économies attendues de l'implantation de l'assurance-médicaments atteignent 245 millions pour 1997-1998.

Pour l'aide sociale, les compressions sont de 188 millions, soit une réduction de 4,3 %. Les mesures étaient pour l'essentiel déjà annoncées. On abolit une prestation de 13 \$ par mois pour le remboursement d'impôt foncier (45 millions d'économie), on serre la vis sur le transport médical et on considère comme «disponibles» les mères d'enfants de 5 ans.

Père et mère tu honoreras...

PÈRE / Suite de la page A1

Quand elle et son mari ont touché les millions, le 30 janvier 1993, elle a décidé d'en faire profiter une de ses deux sœurs, à qui elle a versé plus de 50 000 \$, mais n'a rien voulu faire pour ses parents, qu'elle accuse de l'avoir mal aimée et rejetée.

Les parents vivaient modestement, mais tout de même décemment, jusqu'à ce que Gaston, le père, perde son emploi en 1991 : l'usine pour laquelle il avait travaillé pendant 32 ans a fermé. À 59 ans, avec une quatrième année, il était mal armé pour se trouver un nouvel emploi. Lui et sa femme ont vite épuisé les 70 000 \$ de prime de séparation de l'usine. Il a aujourd'hui 65 ans, sa femme 62 et ils touchent en pensions du gouvernement à peine 12 000 \$ par année.

Francine, elle, estime que ses parents ne le sont qu'en titre. «Ils ne m'ont jamais aimée», dit-elle. À 14 ans, elle fut plus ou moins expulsée de la maison, ses parents désapprouvant sa conduite avec les garçons, entre autres. De 14 à 18 ans, elle a vécu en partie en chambre, chez des amis et chez ses parents sporadiquement.

Les tentatives de réconciliation entre la mère et la fille, au fil des ans, ont toutes échoué. Moins étonnant, dans ce contexte, que Francine ait dépensé plus de 50 000 \$ en frais d'avocat pour contester la demande de ses parents — de l'argent pas très bien inves-

ti, observe le juge. Les parents, eux, étaient représentés par l'Aide juridique.

Le juge Denis rappelle le principe de base du droit civil en la matière : les époux, de même que les parents en ligne directe se doivent des aliments, décrite le Code civil. La pudeur et le respect de cette obligation morale en général expliquent qu'il n'y ait à peu près aucun précédent. Le principe, cela dit, est parfaitement clair : des parents dans l'indigence peuvent réclamer de leurs enfants qui en ont les moyens une pension alimentaire. La solidarité familiale est une «obligation morale» qui, si elle n'est pas respectée, devient obligation juridique.

Le ministre de la Justice Paul Bégin a annulé l'obligation entre grands-parents et petits-enfants, mais elle demeure entre parents et enfants, dans les deux sens.

Les parents n'ont pas acheté de vêtements depuis six ans, ne peuvent pas aller voir le dentiste, ni acheter de lunettes, de meubles, d'appareils électriques, ni même se transporter. On ne parle pas des loisirs. S'ils ne comptaient sur l'aide d'une autre de leurs filles, ils ne mangeraient même pas à leur faim.

Francine et son mari, eux, ont bien investi leur argent : maison de luxe, chalet, deux autres maisons comme «placements», voitures de collection, actions, obligations, etc. Le tribunal limite cette obligation au 1er décembre 1999, moment où la mère touchera sa pension de vieillesse. Le jugement est exécutoire immédiat.

Cerf d'intérieur ou de Virginie?

CERF / Suite de la page A1

m'attacherais à une bête comme ça. C'est toute une expérience. Parfois, je suis même obligé de le faire fuir. Il faut bien que je travaille.»

Georges Landry a rencontré «son» chevreuil le 15 juin dernier, dans une prairie derrière chez lui. La petite bête tachetée, une femelle âgée d'à peine quelques jours, était dans un piteux état, se rappelle-t-il. «Elle gémissait. J'ai d'abord cru qu'il s'agissait d'un chat. L'animal était faible. C'était probablement le petit d'une femelle qui avait été tuée par une voiture, tout près, dans les jours précédents.»

Il tente de rescaper le faon en l'amenant chez lui et en le nourrissant de lait et de «Pablum» additionné de quelques vitamines. Deux ou trois jours plus tard, la bête est sur pattes et elle a pris du poids. «Je le nourrissais toutes les quatre heures. Et ça m'a pris presque toute une journée à lui faire accepter la tétine du biberon.»

Mais il est interdit de garder un chevreuil en captivité sans détenir un permis à cette fin. Président de l'Association des chasseurs

et pêcheurs de l'Estrie, Georges Landry connaît la loi et rend la liberté à son chevreuil. Mais quelques heures plus tard, à l'heure normale du biberon, Bébé sort de sa nouvelle cachette pour réclamer son repas. Et l'aventure se poursuit depuis neuf mois, même si depuis décembre le chevreuil a laissé tomber le souper. Mais il revient toujours le midi.

Georges Landry n'a qu'à faire quelques pas dans le bois et lancer un cri pour que Bébé s'amène au pas de course. Parfois, le chasseur et le chevreuil font de longues promenades ensemble. L'automne fut une période de grande angoisse reconnaît le père adoptif. Mais les archers chassant sur la terre en arrière de la maison ont reconnu le «chevreuil de M. Landry», trop petit de toute façon pour faire un gros rôti.

La femelle atteint maintenant un trentaine de kilos, une belle bête en perspective cet automne. M. Landry craint particulièrement les braconniers. «S'il n'y a aucun incident fâcheux, Bébé pourrait vivre autour de nous durant quelques années. Durant la prochaine saison de chasse, je vais sûrement lui attacher un foulard rouge dans le cou pour éviter que les chasseurs ne l'abattent.»

La Presse

Renseignements : 285-7272
Abonnement : 285-6911
Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : 285-7070
Promotion : 285-7100

Les petites annonces : 285-7111
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Décès, remerciements : 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces
Détailants : 285-6931
National, TéléPlus : 285-7306
Carrières et professions,
Nominations : 285-7320
Comptabilité
Grandes annonces : 285-6892
Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par :
La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

«Envois de publication canadienne -
Contrat de vente numéro 0531650»
Port de retour garanti. (USPS003692)
Champlain N.Y. 12919-1518.



Mercredi, 19 mars 1997

LOTÉRIES

La quotidienne
à trois chiffres : 7-1-6
à quatre chiffres : 1-7-1-2

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

- à Montréal : Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 18 h ;
- à Montréal : Revenu Canada, 305, boul. René-Lévesque Ouest, 5^e étage, de 9 h 30 à 16 h. Objectif : 100 donneurs ;
- à Montréal : Complexe du Fort, organisée par le Collège LaSalle, en collaboration avec Magil Laurentienne, Hôtel du Fort, Klockner Stadler Hurter (KSH) et Astral Inc., Collège Lasalle, 2000, rue Ste-Catherine Ouest, de 10 h à 16 h. Objectif : 125 donneurs ;
- à Saint-Lambert : cégep Champlain, Saint-Lambert, 900, chemin Riverside, de 10 h à 16 h. Objectif : 125 donneurs ;
- à Saint-Laurent : cégep Saint-Laurent, cafétéria du personnel, 625, boul. Sainte-Croix, de 10 h à 16 h. Objectif : 150 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Rythme reggae

■ Quelque 3 000 personnes se sont massées au Medley les 8 et 9 février pour un spectacle-hommage à Bob Marley. Il y a fort à parier, pourtant, que peu d'entre elles connaissent les groupes montréalais Jah Cutta & the Determination Band, qui roule sa bosse depuis une quinzaine d'années, et Kali & Dub, qui était en nomination aux Junos ! Alors, pas facile d'écouter du reggae à Montréal ? Il existe tout de même quelques endroits où il est possible de se laisser envoûter par le rythme reggae. Notre collaboratrice Chantal Tellier vous les fait connaître, demain, dans le cahier Sortir.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre ?
Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333 ; au son de la voix, faites le 1.

Le nouveau chef du Bloc québécois Gilles Duceppe a refusé le poste de leader parlementaire du Bloc à son prédécesseur Michel Gauthier. L'approuvez-vous?

Le Danemark a récemment adopté une loi visant à interdire les repaires de motards. Nos gouvernements devraient-ils faire de même au Canada?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses a été :

**Oui: 95 %
Non: 5 %**

MAISON

ETHER

LES 2 PLUS GRANDS MAGASINS

CAUSEUSE INCLINABLE 1 099\$
(EN TISSU)

SOFA INCLINABLE 1 149\$

FACE À L'ANCIEN COLLÈGE MILITAIRE CENTRE ULTRA (route 116) à 4 km des Promenades St-Bruno

Saint-Jean-sur-Richelieu Saint-Basile-le-Grand

125, rue Jacques-Cartier Nord 257, boul. Ste-Justine-Lacelle

346-1090 1 800 363-1090 363-1556 1 800 363-9403

15 à 30 MINUTES DES PONTS DE LA RIVE-SUD

MEUBLES

ÉLECTROMÉNAGERS

ÉLECTRONIQUES

AU QUÉBEC

La Presse

**Le mot du jour
accréditation**

■ Ce mot est un anglicisme au sens de « reconnaissance officielle d'un organisme ». On dira plutôt *agrément*.
— Ce centre d'accueil a reçu son *agrément* du ministère des Affaires sociales.

En revanche, on peut parler avec justesse de l'*accréditation* d'un diplomate, (auprès d'un chef d'État), d'un journaliste ou d'un photographe (auprès d'un organisme).

— Ce critique a reçu son *accréditation* du Salon du livre de Montréal.

Paul Roux

LAMBERT
QUINCAILLERIE
TOILETTE BLANCHE
94,85 \$
CRANE
274-3521
6524, PLAZA ST-HUBERT

**L'EXPRESS
DU MATIN****Explosion mortelle**

■ Deux hommes sont morts vers 23 h hier, après que leur voiture eut explosé derrière le bar La Place à Moustache, situé au 601, chemin de la Frontière, à Rivière-Beaudette, à deux pas de l'Ontario. L'arrière du véhicule a été pulvérisé, tandis que le conducteur et son passager étaient complètement déchiquetés. Les autres clients du bar ayant tous garé leur automobile devant le bar, l'incident n'a pas fait d'autres victimes ni causé de dommages supplémentaires.

Nettoyage des rues

■ Les équipes de déneigement de Montréal sont toujours à l'oeuvre. Les restrictions de stationnement concernant le balayage des rues et des trottoirs, débutant ordinairement le 1^{er} mars, ne s'appliquent évidemment pas pour le moment. Aussitôt que possible, on avisera les citoyens de la fin de la période de tolérance pendant laquelle on n'émet que des billets de courtoisie aux automobilistes qui contrevenaient à la signalisation de stationnement. Pour le moment, la Ville de Montréal invite les automobilistes à respecter les consignes de stationnement afin de faciliter le chargement de la neige.

Adolescents disparus

■ Audeth Thompson, 15 ans, est disparue depuis le 27 février de son domicile du 2192, Rousseau, à LaSalle. De race noire et s'exprimant en anglais, elle mesure 1,65 m, pèse 50 kg, a les yeux et les cheveux bruns. Toute information à son sujet peut être transmise à la police de la CUM au 280-8612 ou au 280-0113. Par ailleurs, Ricardo Azevedo, 16 ans, est disparu depuis le 25 février de son domicile du 4347, Venise, à Saint-Léonard. Mesurant 1,55 m et pesant 54 kg, il a les cheveux noirs, les yeux bruns, il s'exprime en français et en anglais. Toute information à son sujet peut être transmise à la police de la CUM au 280-2654 ou au 280-2254.



Audeth Thompson



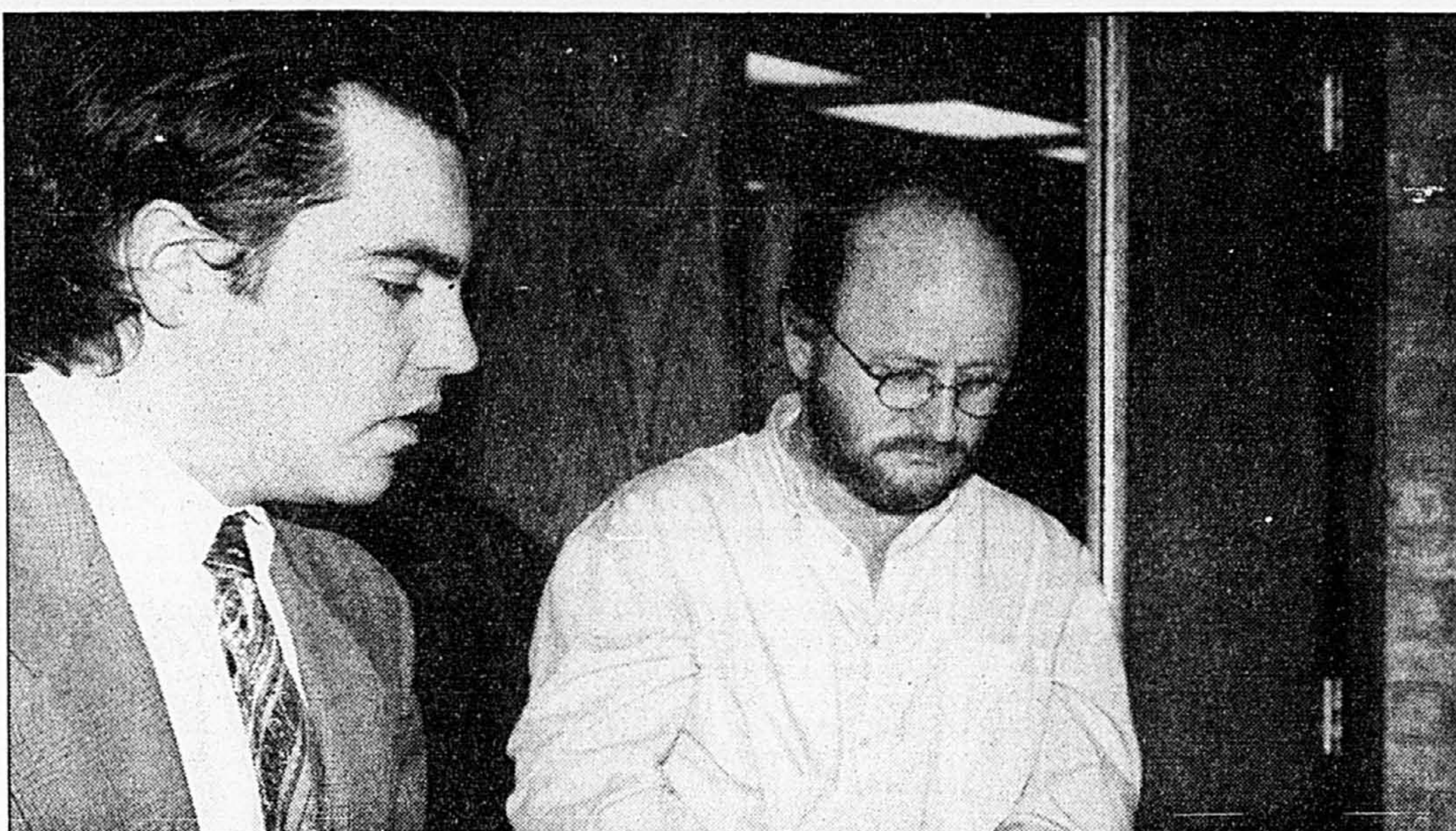
Ricardon Azevedo

**Saisie d'alcool
et de cigarettes**

■ Au terme d'une enquête de trois semaines, les policiers ont saisi de l'alcool et des cigarettes de contrebande ainsi que 1700 \$ en argent, vers 13 h hier, au 1833, rue Bourbonnière, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. Ils ont aussi arrêté le locataire de l'appartement, un homme de 49 ans, qui se trouvait en possession de 2,5 kilos de marijuana et de trois onces de cocaïne valant 52 000 \$. Se présentant comme « le dépanneur du coin », le suspect avait empli 159 bouteilles d'alcool, 352 cartouches de cigarettes et 172 boîtes de tabac dans de multiples placards.

Vivement l'asphalte!

■ La grande majorité des propriétaires de vélos de montagne roulent rarement ou jamais à l'extérieur des routes asphaltées ou des pistes cyclables. C'est ce que révèle, entre autres, un sondage sur les habitudes de pratique du vélo des Québécois, réalisé par Écho Sondage et le magazine *Vélo Mag*. Près de six vélos sur dix (58 %) vendus au cours de la dernière décennie étaient des vélos de montagne. Cette proportion grimpe même à 70 % dans les grandes surfaces. Pourtant, près de deux propriétaires sur trois (64 %) de ce type de vélos avouent candidement ne faire que rarement ou jamais de la bicyclette ailleurs que sur des routes asphaltées ou des pistes cyclables.



André Roy, accompagné de M. Guy Boisvert (à g.), a été accusé de tentative de meurtre.

**La rivalité entre deux marchands
tourne à la tentative de meurtre**

MARCEL LAROCHE

Une vive concurrence entre deux marchands de fromages a tourné au drame lorsque l'un des commerçants a grièvement blessé son compétiteur. L'homme d'affaires Yvan Comtois, propriétaire de la Fromagerie Princesse de Plessisville, a en effet été victime d'une tentative de meurtre vers 3 h 30 hier alors qu'un individu armé a fait irruption dans sa chambre et a tiré plusieurs coups de feu qui l'ont grièvement atteint à la jambe.

L'attentat a eu lieu tôt hier matin, à Plessisville, dans la région des Bois-Francs.

La victime âgée de 58 ans, qui a échappé à la mort de justesse, a subi une intervention chirurgicale pour traiter sa blessure tandis que son présumé assaillant, André Roy, un commerçant de 48 ans, a été arrêté par les policiers de Plessisville. Le suspect serait une ancienne relation d'affaires de la victime. Il a comparu hier devant le juge de paix Denis Noël au palais de justice

de Victoriaville sous une accusation de tentative de meurtre. Présentement détenu, il reviendra devant la cour à 9 h 30 ce matin pour subir son enquête en cautionnement.

André Roy est soupçonné de s'être introduit par effraction dans la résidence d'Yvan Comtois, vers 3 h 30 dans la nuit de lundi à mardi, au 2000, rue de la Coopérative, à Plessisville. Armé d'un fusil de calibre 12 et d'un pistolet 22, il se serait dirigé vers la chambre à coucher, où il aurait surpris en plein sommeil les deux occupants de la maison. Faisant fi de la présence de la conjointe, l'homme aurait tout d'abord interpellé son rival pour ensuite faire feu à plusieurs reprises dans sa direction, l'atteignant à une jambe.

Profitant du climat de panique causé par les coups de feu, il aurait fui à toute vitesse pendant que le blessé déclenchait le système d'alarme de la maison.

Un policier de la Sûreté municipale de Plessisville qui patrouillait dans le secteur est rapidement in-

tervenu et a intercepté une automobile conduite par un individu à l'allure suspecte. En plus d'être blessé à une main, l'automobiliste était armé d'un pistolet accroché à sa ceinture et dissimulait un fusil de chasse dans son véhicule.

L'homme a aussitôt été appréhendé, puis conduit à l'hôpital sous escorte policière. Il a subi plusieurs points de suture pour refermer une coupure à la main. Le suspect a finalement été pris en charge par les policiers de l'escouade des crimes majeurs de la SQ de Cap-de-la-Madeleine chargés d'élucider cette tentative d'assassinat.

M. Roy serait un ancien distributeur de fromages et vivrait maintenant de l'aide sociale. Il entretenait, semble-t-il, une certaine haine envers M. Comtois, qu'il accusait d'avoir causé sa perte.

Quant à Yvan Comtois, il repose présentement à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, où il a été opéré hier après-midi. Même si ses blessures sont sérieuses, on ne craint pas pour sa vie.

**Le manifestant
antitaxes
Peter Sergakis
jugé coupable**

YVES BOISVERT

Le manifestant antitaxes Peter Sergakis a été reconnu coupable hier d'entrave au travail des policiers pour avoir refusé de quitter l'hôtel de ville de Montréal, le 5 avril 1993, lors d'une manifestation contre la surtaxe sur les immeubles non résidentiels.

Deux autres manifestants, Athanasios Metaxas, 56 ans, et Ronald Donalley, 33 ans, ont aussi été déclarés coupables respectivement de « tapage dans un endroit public » et d'entrave au travail d'un policier.

Le 5 avril 1993, M. Sergakis, 50 ans, était à la tête d'un groupe de 300 manifestants de l'Association des propriétaires d'édifices commerciaux de Montréal, qui ont envahi l'hôtel de ville durant l'après-midi.

Ils sont entrés, ont bousculé les policiers, crié et refusé de quitter les lieux quand on le leur a ordonné. M. Sergakis a dit au juge Rodolphe Bilodeau, de la Cour du Québec, qu'il avait tenté de faire reculer les manifestants. Le juge ne lui accorde aucune crédibilité.

La Couronne réclame une « amende importante » (le Code criminel prévoit une amende maximale de 2000 \$), car il s'agit d'un geste grave commis dans un endroit public où les élus réglementent.

L'avocat de Metaxas a dit qu'il s'agissait d'une « lutte sociale » importante où de petits commerçants se battaient contre l'écrasement, et a réclamé, comme les deux autres accusés, l'absolution. Le juge Bilodeau lui a répondu que ce n'était certainement pas la meilleure façon de régler leurs problèmes.

Le juge rendra sa décision le 10 avril.

**Le pont Pie-IX
congestionné
à cause d'une
alerte à la bombe**

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Un accrochage et une alerte à la bombe ont forcé les automobilistes à ronger leur frein hier après-midi.

Les agents ont d'abord éloigné les conducteurs du 10 997, boulevard Pie-IX, après avoir été appelés par le propriétaire des lieux vers 15 h. Lui-même alerté par son frère, le résident de Montréal-Nord a constaté que le coffre de la voiture qu'il utilise depuis peu se trouvait mystérieusement ouvert, laissant apparaître un inquiétant paquet ainsi qu'une pile de journaux étrangers.

Comme son camion et sa propre voiture ont été saccagés par des vandales la semaine dernière, l'homme a convaincu les policiers d'intervenir. Entrepreneur pour Ikea, il a aussi reçu des menaces depuis qu'il a emprunté un nouveau véhicule à son garagiste.

Un chien de la GRC a donc reniflé le fameux colis et des agents ont inspecté le dessous de la voiture grâce à de grands miroirs posés au bout de bâtons. Ils n'ont toutefois décelé aucune trace d'explosif.

Au cours des recherches, qui ont duré deux heures, le pont Pie-IX s'est transformé en stationnement géant, les policiers ayant bloqué la circulation sur le boulevard du même nom.

Les conducteurs ont aussi été considérablement ralentis dans les rues avoisinantes, tandis qu'ils tentaient de se rabattre sur le pont Viau et sur le pont Papineau, situés à l'ouest du pont congestionné.

Au sud-est de Montréal, dans le quartier Longue-Pointe, il fallait également s'armer de patience. Parce qu'un gros camion a embouti quelques véhicules dans le tunnel Louis-Hyppolite-LaFontaine, les voies rapides du voisinage se sont retrouvées engorgées.

L'accès au boulevard Louis-Hyppolite-LaFontaine et à la rue Notre-Dame étant difficile, tous ceux qui ont emprunté l'autoroute Métropolitaine ou l'autoroute Ville-Marie ont dû, eux aussi, rouler au pas de tortue.

La saison change, changez-vous

**LA
VESTE
S'EN
VIENT**

La veste, les vestes, une veste,
c'est sans contredit le morceau mode
de toute garde-robe printemps.
La classique ou avec zip, en rayonne,
rayonnant en 10 couleurs au moins.
Vivement la veste !
À partir de 149,95 \$

Un autre de nos grands noms

BIANCA NYGARD**AILES**

LES AILES DE LA MODE

• MAIL CHAMPLAIN 672-4537 • CARREFOUR LAVAL 682-4537 •

Une vie mouvementée avec Hans-Christian



Lilianne Lacroix

frère s'enfermait dans son mutisme, est allé à l'école tandis que son jumeau se dirigeait vers les services spécialisés réclamés tant par son autisme que sa paralysie du côté gauche et par l'agénésie du corps calleux, une malformation cérébrale caractérisée par l'absence de lien entre les deux hémisphères du cerveau.

Le reste de la famille a dû s'ajuster, son jumeau évidemment, mais aussi sa sœur aînée Marianne et le petit dernier, Maxime, qui devait naître 10 ans plus tard et développer une relation privilégiée avec ce grand frère resté encore enfant.

Avec Hans-Christian, tout devenait plus complexe: un examen chez le dentiste est encore impossible sans anesthésie, un simple shampooing ou pire, une coupe de cheveux ont longtemps été un calvaire pour ce garçon qui n'admettait pas qu'on le touche et pour ceux qui s'y essayaient. Quant aux vacances, mieux vaut ne pas en parler. Même en plein été, une vitre d'auto ouverte le faisait sortir de ses gonds. Ils ont tenté l'expérience d'un voyage en Caroline il y a 10 ans: «Au bout d'une semaine, il allait un peu mieux et commençait à relaxer. Mais nous, on était tous à moitié morts.»

Le couple a dû s'habituer aux soupers aux chandelles, à domicile, les samedis soirs. Pendant des années aussi, les Bargiel ont reçu le



PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

La musique a constitué une véritable clef pour atteindre Hans-Christian. Ci-haut, on voit son jumeau Jean-Sébastien, Marianne, Maxime, Hans-Christian au clavier et ses parents.

reste de la famille à Noël pour permettre d'intégrer Christian aux festivités en bousculant moins ses habitudes.

La famille a aussi dû accepter que Mme Bargiel consacre plus de temps à Christian. À six ans, les spécialistes ont corrigé les malformations de son visage causées par son agénésie en remodelant son nez, en rapprochant ses yeux, en fermant les os du front. À huit ans, il avait vécu quatre changements

d'école, dont trois spécialisées... car les spécialistes eux-mêmes trouvaient son cas trop complexe. Un casse-tête de tous les instants que Mme Bargiel a attaqué de plein front en travaillant bénévolement pour changer les choses. Elle a ainsi participé à la mise sur pied de loisirs adaptés sur la Rive-Sud, d'une joujouthèque, d'un cours de natation adapté, d'un projet de musicothérapie, de mesures de répit-dépannage, de transport adapté.

etc... «Ça demande beaucoup de conviction aux parents, dit Mme Bargiel, car les spécialistes admettent rarement que les parents puissent avoir vu juste.»

Par leurs taquineries et leur chaleur, sa sœur et ses frères ont contribué à sortir Christian de son petit monde intérieur. Réalisant que la musique a constitué une véritable clef pour rejoindre son frère, Marianne travaille maintenant comme musicothérapeute auprès de déficients intellectuels. Quant à Jean-Sébastien, il achève des études en sociologie et s'intéresse particulièrement aux questions liées à l'intégration sociale.

Avec le temps, le quotidien s'est amélioré: «Ses colères sont plus rares. Il se laisse faire la barbe sans dire un mot et admet maintenant que tous les boutons de l'auto ne soient pas nécessairement à «off», dit Mme Bargiel. Il accepte de jouer de la musique en notre présence et se montre un peu plus sociable.»

Puis elle ajoute, réaliste: «De notre côté, nous avons sans doute réduit nos attentes.»

Vendredi prochain, alors que la famille Bargiel sera honorée dans le cadre du Gala Défi, Hans-Christian n'y sera pas: «On y a pensé longtemps, admet sa mère. Mais il ne peut supporter plus de cinq ou six personnes beaucoup plus d'une demi-heure. La soirée serait infernale pour lui, comme pour nous.»

Le programme CHUM crée des liens

À chaque session, environ 125 élèves du collège de Joliette consacrent une heure par semaine à accompagner un déficient intellectuel et à l'aider à accomplir une tâche, à vivre une activité sociale, sportive ou culturelle. Intervenant au centre de réadaptation Les Filandières, Claude Martin a mis sur pied en 1992 le programme CHUM.

Depuis, ce programme a touché quelque 2500 jeunes, dont certains sont devenus des employeurs pour les personnes vivant avec une déficience intellectuelle.

«Le programme CHUM crée des liens chez nous. Il ne divise pas, mais il rassemble

les gens et joue un rôle hautement humanitaire», déclare Raymond Lapierre, secrétaire général de l'établissement scolaire.

En juin dernier, le collège présentait le programme CHUM dans un concours ouvert à 54 pays du Commonwealth. Le programme fut finalement l'un des cinq gagnants parmi les 250 projets présentés.

M. Martin a aussi été choisi comme lauréat dans la catégorie professionnel (domaine socioculturel) pour le Gala Défi 97 mis sur pied par la Fondation québécoise de la déficience intellectuelle et qui se déroulera vendredi à l'hôtel Bonaventure-Hilton.

Offre valide pendant
10 jours seulement.
Obtenez, **GRATUITEMENT**, une garantie
de 10 ans sur pièces et main-d'œuvre.
Gracieuseté d'une entreprise
datant de 100 ans!



Dès maintenant et jusqu'au 31 mars 1997, les Industries Lennox vous offrent une garantie de 10 ans sur pièces et main-d'œuvre à l'achat d'une fournaise, d'une thermopompe ou d'un climatiseur. Communiquez dès aujourd'hui avec votre dépositaire Lennox participant...

Pierrefonds
Chauffage inc.
626-3913

Climatisation
Fortier et Frères Ltée
678-2110

Electro Aide inc.
333-7460

Climatisation B.S.
382-3503



LENNOX

C'est réglé une fois pour toutes.

Cette offre ne s'applique qu'aux propriétaires seulement. *Cette offre n'inclut pas l'entretien sur l'équipement et elle ne peut être combinée à aucune autre offre.

NOTRE
FILET MIGNON

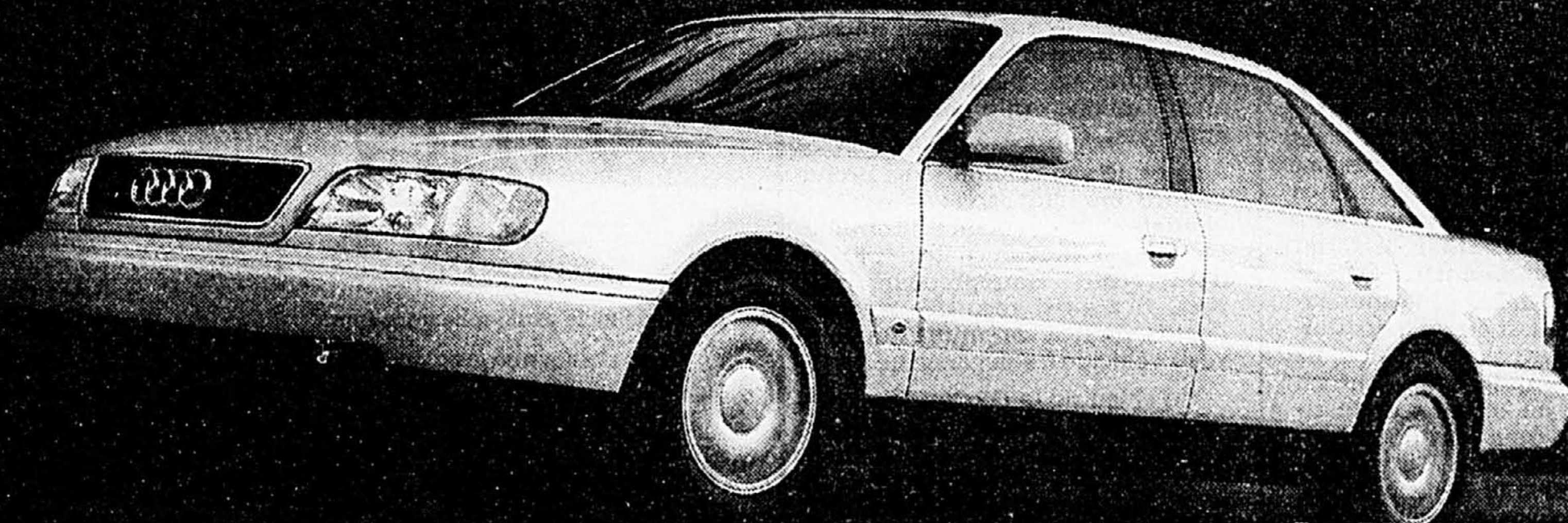
NOTRE
TABLE DE CRUDITÉS

NOTRE
PRIX
9.95 \$ TOUS LES SOIRS
TANT QU'IL Y EN A

Chez la Mère TUCKER
Rosbif · Fruits de Mer · Grillades

STATIONNEMENT
GRATUIT
APPELÉZ-NOUS!

CENTRE-VILLE: 1175, place du Frère André 866-5525



**Vous avez toujours recherché la stabilité.
Et maintenant, vous voulez un 4 x 4 ?**

Ressaisissez-vous ! Alors que les 4 x 4 se font brasser la cage, savourez le calme inébranlable de la Audi A6 quattro[™]. Plus efficace que la plupart des 4 x 4, la traction intégrale quattro en permanence transfère automatiquement la puissance des roues qui patinent aux roues qui ont le plus de traction. Ajoutez à ça une tenue de route précise qui suit la trace des virages les plus serrés, et vous avez tout ce qu'il faut pour aller vous amuser sur des terrains qui déstabiliseraient même un 4 x 4. Alors, passez voir votre concessionnaire Audi. Et expérimentez un 4 x 4 assez stable pour vous laisser en état d'extase.



La Audi A6 quattro. Location à partir de 599 \$ par mois*

Chaque Audi comprend les services d'entretien recommandés pendant 3 ans ou 80 000 km, sans frais supplémentaires.

Composez le 1 800 367-AUDI pour l'emplacement
du concessionnaire Audi le plus près de chez vous.

*Bail fermé de 27 mois, offert aux clients admissibles par Crédit VW Canada Inc. chez tous les concessionnaires participants jusqu'au 31 Mai 1997. Acompte de 7500 \$, première mensualité de 599 \$ et dépôt de garantie remboursable de 650 \$, payables à la signature du contrat. Taux calculé en fonction du PDSF, soit 56 945 \$ de la berline Audi A6 quattro 1997, incluant boîte automatique, système audio BOSE, ensemble confort et commodité et frais de transport. Immatriculation, préparation, taxes et autres options en sus. Les assurances sont la responsabilité du locataire. Totalité des mensualités: 15 633 \$. À la fin du contrat, le locataire est responsable du kilométrage excédant 60 000 km, au taux de 0,10 \$/km, des dommages et de l'usure excessive à moins qu'il n'achète la voiture. Dans l'exemple donné, le stock peut varier d'un concessionnaire à un autre. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre. Le prix de vente peut varier d'un concessionnaire à un autre. «BOSE» est une marque déposée de Bose Corporation. «Audi», «quattro» et l'emblème formé des quatre anneaux sont des marques déposées de Audi AG. «A6» est une marque de commerce de Audi AG. Pour en savoir plus long sur Audi, consultez notre site web: <http://www.audi.com>

La digne fille de Monica

Être l'enfant d'un parent célèbre n'est pas une sinécure. Passe encore quand le parent est un grand écrivain ou une vedette de cinéma, mais lorsque papa est un truand ou maman, une braqueuse de banque notoire, fiston ou fillelette a peu de chances de s'en sortir.

Il y a pourtant des exceptions. Ginette Smith, 37 ans, la fille de Monica la mitraille, en est une.

J'ai aperçu la jolie brune au grands yeux noirs et au teint de porcelaine, lundi soir, au lancement de *Souvenirs de Monica*, la passionnante biographie de Georges-Hébert Germain sur la célèbre braqueuse montréalaise, tombée sous les balles à l'âge tendre de 27 ans.

J'observais Ginette dans son tailleur crème lorsqu'on me l'a présentée. C'est vraiment vous, la fille de Monica? ai-je bredouillé. Oui c'est moi, a-t-elle répondu d'une voix fluette, en souriant.

Si Georges-Hébert avait inclus des photos dans son bouquin, l'évidence aurait été foudroyante: Ginette Smith est à peu de détails près le portrait craché de sa mère. Même air farouche, même beauté sombre et méditerranéenne, même sourire mystérieux. Il y a toutefois une différence entre Monica et sa fille. Une différence de taille. Ginette Smith est agent de service à la clientèle dans une banque. Autrement dit, caissière.

Lorsque Georges-Hébert m'a appris la chose, je n'ai pu m'empêcher d'être frappée par l'ironie. Je suppose que dans ses rêves les plus fous, Monica n'aurait jamais pu ima-

giner que la fille qu'elle a mise au monde et qu'elle aimait par-dessus tout aurait un jour un emploi « légit » sur le lieu même de ses crimes.

Serveuse dans un restaurant, peut-être. Vendeuse à La Baie, passe encore. Mais caissière comme les douzaines que Monica a braquées? Voyons donc!

Cela m'a rappelé ce gardien de musée qui m'a avoué que son amour de l'art n'était pas l'unique raison qui l'avait poussé à devenir agent de sécurité. Sa mère était une artiste méconnue qui, dans un accès de désespoir, était un jour entrée dans un musée pour y défigurer un tableau.

Depuis, son fils travaillait à protéger les oeuvres, mais aussi, et c'est toute la beauté de l'affaire, à protéger sa mère contre elle-même.

Ainsi en est-il de Ginette. Dans un recoin obscur de son inconscient, je suis persuadée que la fille de Monica cherche à réparer les gestes malheureux de la mère qu'elle a trop peu connue. Un peu comme le gardien du musée, elle a refait sa vie sur les ruines mêmes du passé. Pour en conjurer les démons, mais aussi, comme elle me l'a dit, pour percer un monde qu'elle se croyait interdit.

C'est tout à son honneur, bien entendu. Ginette Smith est la preuve vivante qu'on



Nathalie
PETROWSKI

peut échapper au plus tragique des destins et mettre fin au cercle vicieux des malédictions.

Sauf que depuis que Ginette est passée à la télé et qu'on a vu sa photo dans les journaux, ça fait jaser. Les préjugés qu'elle avait réussi à enterrer en taisant l'identité de sa mère sont revenus la hanter. À un point tel que lundi soir, elle avait beau sourire, elle se faisait un sang d'encre pour son avenir. Et si la banque décidait de se débarrasser d'elle à cause de Monica?

En lui reparlant hier, j'ai compris qu'elle s'inquiétait pour rien. La banque où elle travaille a juré de l'appuyer. Et c'est tant mieux. Les enfants, peu importe d'où ils viennent, n'ont pas à payer pour les erreurs de leurs parents. Sinon, Ginette Smith aura parcouru ce long et difficile chemin vers la lumière pour rien. Ce serait dommage pour une aussi chic fille...

La cicatrice

En fouillant dans les archives, j'ai retrouvé dans *La Presse* du 20 septembre 1967 un superbe compte rendu de Lucien Rivard sur la mort de Monica la mitraille. Non seulement l'article est clair et bien écrit, mais il relate

chaque seconde haletante du drame. Depuis l'irruption de Monica dans la caisse populaire de Saint-Vital jusqu'à ce qu'elle s'affaisse morte sur le siège de la voiture, après avoir percuté un autobus de la ligne 99, le journaliste ne nous épargne aucun précieux détail.

Mais ce qui m'a le plus intriguée, c'est le minuscule paragraphe consacré à Antonio Marinelli, un bambin de 11 mois qui, ce jour-là, a été blessé d'une balle à la joue au cours de l'échange de coups de feu entre les policiers et la bande à Monica.

La balle est entrée dans la joue de l'enfant, lui laissant en souvenir de ce matin turbulent une petite cicatrice de rien du tout.

Antonio Marinelli a aujourd'hui 30 ans et si jamais vous le connaissez, dites-lui de m'appeler. Je sais ce qui passe quand on est la fille d'une braqueuse notoire, mais je me demande: qu'est-ce qui arrive quand on n'a rien à voir avec une histoire dont on doit néanmoins porter la cicatrice tout au long de son existence?

■■■

Backstreet Bores

Malgré mes nombreux contacts dans le milieu, je n'ai jamais réussi à mettre la main sur un billet pour le concert des Backstreet Boys. Dire que j'aurais pu écrire comme ils sont beaux, fins, bourrés de talent, remplis d'énergie, combien ils sont le nec plus ultra en matière de pop musique et combien enfin ils m'ennuient royalement!

Ce sera pour une prochaine fois.

MYSTIQUE G.S. SPORT 1997

V6 24 VALVES Toutes taxes incluses

Transport et préparation inclus

4 595\$*

- VÉHICULE NEUF
- AIR CLIMATISÉ
- TRANS. AUTOMATIQUE
- GROUPE ÉLECTRIQUE
- AM-FM CASSETTE
- ROUES ALUMINIUM
- MOTEUR V6 170 ch
- GROUPE SPORT

*Aucun paiement mensuel. Basé sur une location Ford 24 mois à paiement unique, 36 000 km alloués, 0,08 \$ du km excédentaire, 4 595 \$ payable à la livraison, et 3 495 \$ payable dans un an, sans intérêt si payé en entier, en mars 1998. Sur approbation de crédit, toutes taxes, transport et préparation inclus.

CHATEAU AUTOMOBILE

MERCURY LINCOLN

11885, boul. Laurentien, Montréal (514) 331-4020
Entre le boul. Henri-Bourassa et le boul. Gouin

Faites réémailler votre baignoire.

PRIX COURANT 190 \$ OFFRE SPÉCIALE 130\$* GARANTIE 5 ANS

10 ans d'expérience

*Rabais de 60\$

du prix courant avec ce coupon.

Tél.: (514) 325-7041

2484086-41

LES PERLES ... UNE IDÉE DES PLUS CULTIVÉE

Le plus grand choix au Québec.

Perles des mers du sud et Perles Noires de Tahiti également disponibles.

à partir de 149 \$

LE PARCHEMIN

DEPUIS 1986

Nos diamants et pierres précieuses sont sélectionnés par le Laboratoire gemmologique du Canada

Mezzanine Métro Berri-UQAM 1500, rue Berri, Montréal 845-5243 sans frais 1 800 567-6870

2480677

Le solde «DUOS DE COMPLETS»

...si c'est en solde, on en veut deux!

Choisissez deux complets spécialement sélectionnés de nos collections Printemps 97. Normalement vendus de 595 \$ à 695 \$ chacun, nos modèles droits à 2 ou 3 boutons et nos modèles croisés sont maintenant offerts à un prix qui vous fera économiser jusqu'à 640\$.

Rég. 595\$-695\$ à 2 pour 750\$

A. Gold

960, rue Ste-Catherine O. • La Place Vertu • Carrefour Laval • Centre Rockland • Mail Champlain Brossard • Fairview Pte-Claire • Galeries d'Anjou • Promenades St-Bruno • Entrepôt 2050-2056, rue Bleury • No.11, rue York, Ottawa • Place Ste-Foy, Québec

Importateur de reproductions antiques européennes

Economisez jusqu'à 50%

Table, jusqu'à 16 pi. de long

MOBILART C & R

L'une des plus importantes salles d'exposition au Canada

6529, boul. Decarie (coin av. Plamondon) Montréal

Stationnement à l'arrivée 344-1400

Profitez de votre argent au maximum et des produits électroniques que vous désirez dès maintenant!

Faites les 400 coups avec 400 jours sans intérêt*

Jusqu'au 23 mars 1997

rabais 200\$

Rég.: 699 \$

499\$*

ou 13 X 38,38\$/mois*

Ensemble cinéma-maison à prix complètement fou!

SONY DOLBY SURROUND PRO LOGIC

RÉCEPTEUR

4 x 70W en surround Pro-Logic - DSP 3 modes

3 entrées audio - 2 entrées A/V

Télécommande unifiée

(2) Enceintes d'ambiphonie

(1) Enceinte centrale

(2) Enceintes acoustiques

A/V 3 voies

Puissance admissible de 200W

5 haut-parleurs INCLUS!!!

Téléviseur stéréo 32" avec télécommande universelle

JVC

Définition 700 lignes - Stéréo - Menu en français

1 entrée A/V/S-VHS - 1 sortie audio variable

1099\$**

ou 13 X 84,54\$/mois*

**Meuble en option

Mini-chaîne «Surround» avec 4 enceintes

SONY

2 x 100 watts

Lecteur DC à 3 disques

Magnétocassette double auto-inversion

Télécommande - Enceintes 3 voies

Ambiphonie - H-P «Surround» inclus

4 haut-parleurs SURROUND

649\$

ou 13 X 49,92\$/mois*

Dumoulin

OUVERT LE DIMANCHE

TR-RIVIERES O 5115, boul. Jean XXIII 693-4755

SHERBROOKE 1112, du Cornet 565-3177 2222, rue King O 566-0261

JOLIETTE 404, St-Victor 759-6956

MONT-LAURIER 469, de la Madone 623-6083

ROUYN BIENÔT

GRANBY BIENÔT

MONTREAL 8390, rue St-Hubert 388-4777 (Sud de la Métropolitaine)

CENTRE-VILLE MONTREAL 2050, boul. St-Laurent 288-7755 (Stationnement facile)

LAVAL 1599, Aut. 440 O 681-7770 (Sortie boul. Industriel)

LONGUEUIL 2203, ch. de Chambly 468-1993 (près Curé-Pointe)

VAL D'OR 1817, 3e Avenue 824-3994

ST-JEAN 391, du Séminaire N 348-9377

SOREL 1815, rue Marie-Victoria 742-4511

ST-REM BIENÔT

CHATEAUGUAY BIENÔT

STE-MARTINE BIENÔT

branché sur l'électronique et l'informatique

*Sur approbation du crédit. Aucuns frais d'administration. Taxes en sus. Sur items de 400\$ et plus, sauf les produits en liquidation. Détails en magasin. Les illustrations peuvent différer.

Montréal métro

Prescott déploire le manque de démocratie à la Ville de Montréal

CLAUDE-V. MARSOLAIS

« Comparée aux villes américaines de même dimension comme Boston ou Philadelphie, la Ville de Montréal souffre d'indigence démocratique au chapitre des mécanismes de consultation publique », soutient le nouveau vice-président de la Commission de développement urbain (CDU), Michel Prescott, qui prend la relève de Thérèse Daviau, nommée récemment chef de l'opposition officielle.

Faisant un relevé de la participation publique aux dernières séances de la Commission de développement urbain, il note que lors de l'étude du projet de règlement omnibus proposant plus d'une centaine de modifications au règlement d'urbanisme, seulement douze personnes se sont présentées à la première séance de l'assemblée publique qui a duré trois jours.

« Si la CDU n'attire pas plus de participants, je me dis qu'il s'agit d'un recul de ce mécanisme de consultation. Or, Pierre Bourque a éliminé les anciens mécanismes de consultation mis sur pied par l'administration Doré en justifiant l'absence de participation publique. J'estime qu'il faut corriger le tir et je vais faire pression pour que les avis publics annonçant les assemblées de la Commission soient publiés dans tous les quotidiens de Montréal », lance-t-il.

Le conseiller du district de Jeanne-Mance considère néanmoins que les petits dossiers relatifs à des dérogations mineures ne devraient pas être soumis à la CDU, mais plutôt faire l'objet d'une étude publique dans les conseils de quartier. « Les citoyens des quartiers visés seraient plus intéressés à y participer au lieu de devoir se présenter à l'hôtel de ville à des heures indues en soirée. »

Conseiller depuis 14 ans, Michel Prescott n'a jamais été « porteur des dossiers de l'urbanisme » dans le passé même si la problématique urbaine de son district de Jeanne-Mance lui apparaît comme le microcosme de l'ensemble du territoire avec ses problèmes de cohabitation des secteurs résidentiel et commercial. Le RCM lui a confié en plus les dossiers liés à l'habitation, à la fiscalité et au contentieux civil et pénal.

Prescott entend prendre une approche non partisane dans l'étude des dossiers qui seront soumis à la CDU. « Les gens qui se présentent sont des alliés et il ne faut pas les négliger. Ce sont des petits propriétaires ou des sociétés qui veulent développer Montréal », constate-t-il.

Le vice-président s'est astreint à une lecture intensive des dossiers d'urbanisme et de l'expérience réalisée ailleurs. Sa priorité sera centrée sur le problème des grandes surfaces commerciales en raison des impacts majeurs qu'elles risquent d'engendrer sur le milieu immédiat. « Il ne faut pas oublier que la trame commerciale définit une ville. L'administration Bourque nous dit qu'elle prépare une politique cadre alors même que des projets d'implantation sont étudiés dans divers services de la Ville. Ce n'est pas très logique », lance-t-il.

Enfin, Michel Prescott entend privilégier dans son approche l'aspect patrimonial de l'urbanisme. Il veut entre autres ressusciter un vieux projet de programme pour la préservation des intérieurs des bâtiments qui n'a jamais vu le jour.

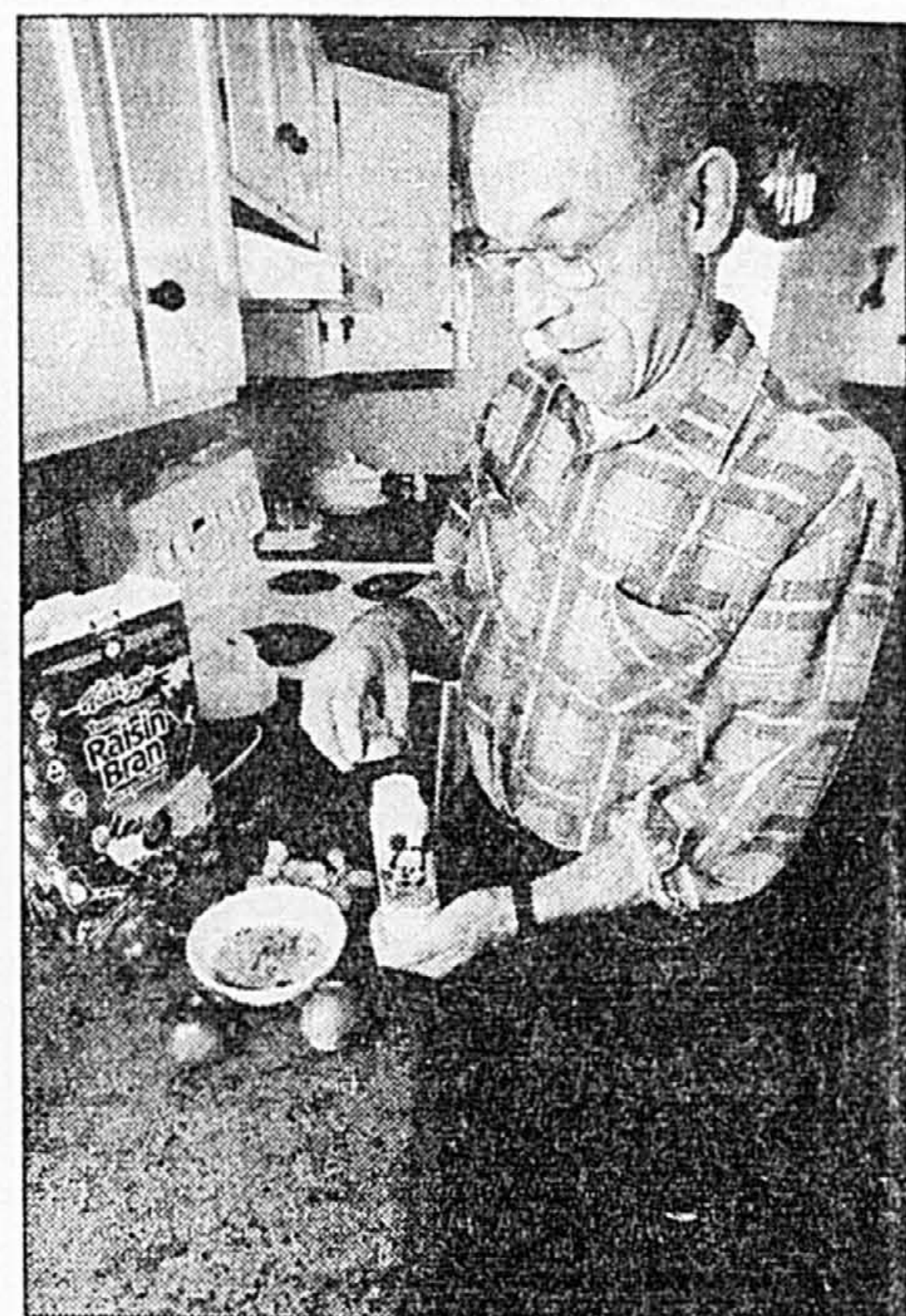
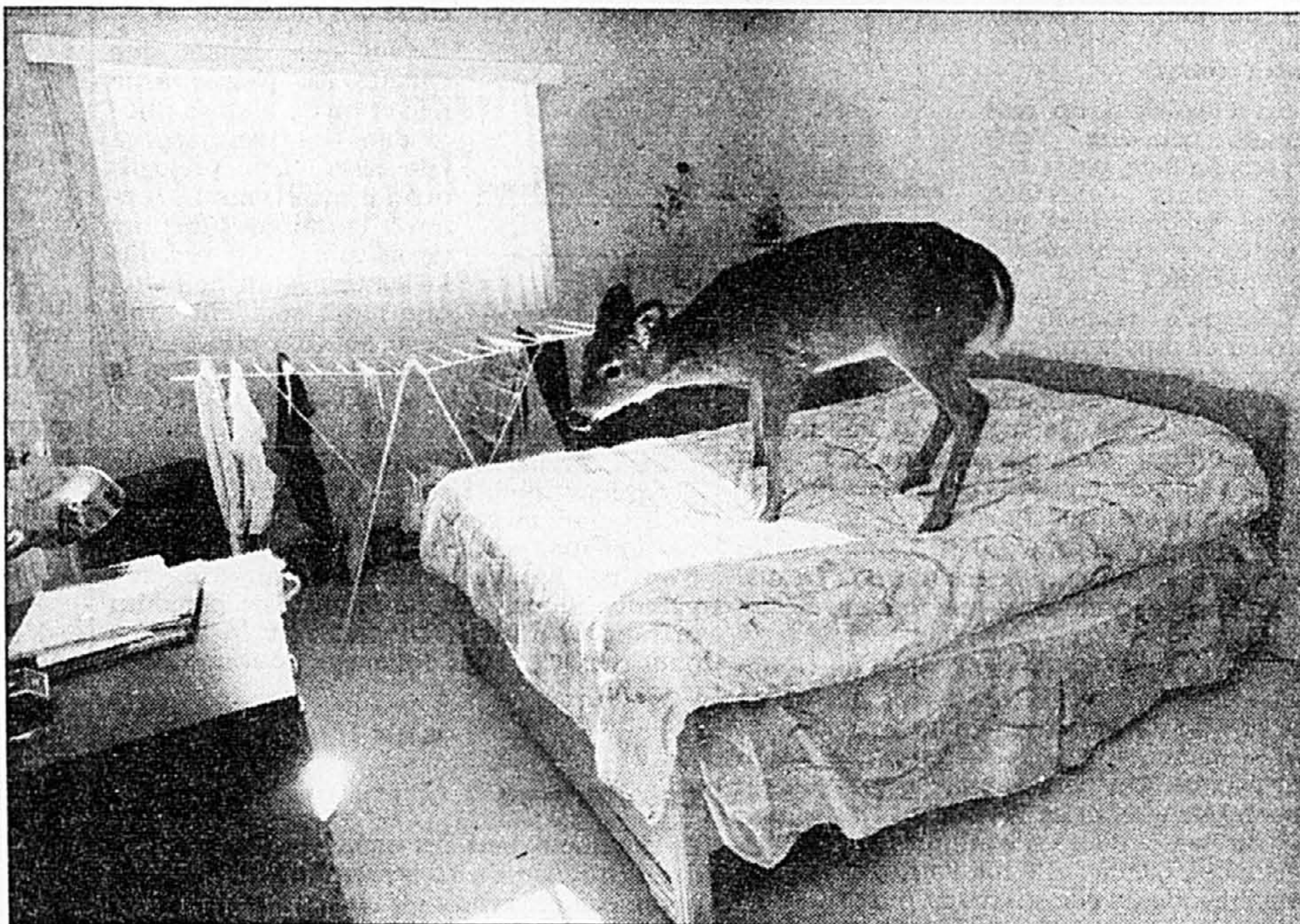
Chevreaux sur l'autoroute

Quatre chevreux téméraires ont failli causer une série d'accidents hier, au bord de l'autoroute 640, à Deux-Montagnes.

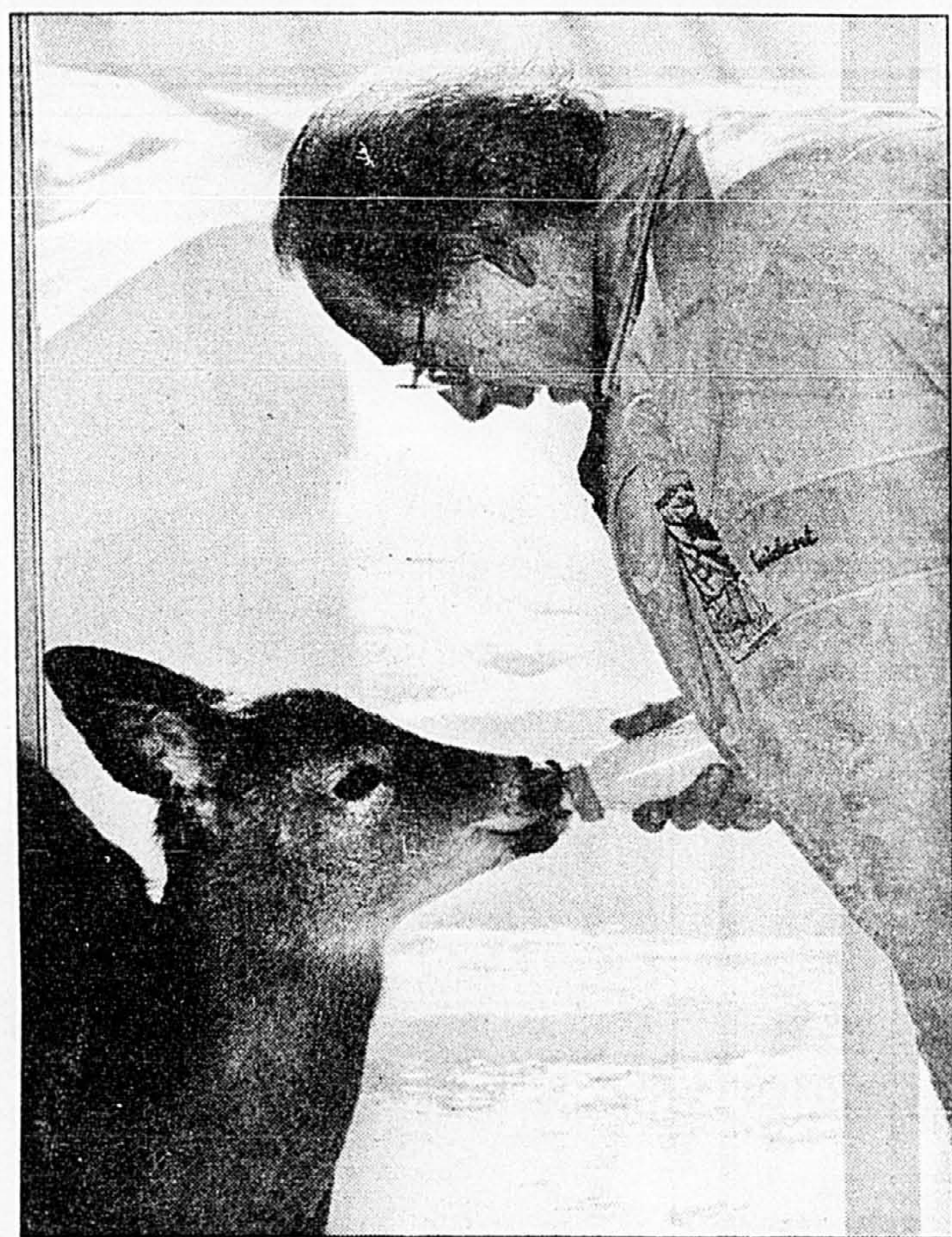
Nullement effarouchées, les bêtes se tenaient en groupe entre les arbres du terre-plein central, ce qui a incité bien des automobilistes à ralentir soudainement pour profiter du spectacle.

C'est la Sûreté du Québec qui a alerté les agents du ministère de l'Environnement et de la Faune, qui ont eu beaucoup de peine à chasser les quatre mam-mifères.

CLIC !



Photos :
Rémi Lemée
La Presse



Un chevreuil apprivoisé

PIERRE GINGRAS

Bébé, n'est pas un chevreuil ordinaire. S'il vit en forêt et mange des pousses de cèdre comme ses congénères, il ne peut se passer de son père adoptif, Georges Landry, qui lui a sauvé la vie. Bébé se présente donc tous les matins chez les Landry, à Granby, pour pendre son biberon et son bol de céréales. Et il

profite toujours de l'occasion pour explorer longuement le sous-sol de la maison même si on prend soin, la plupart du temps, de laisser la porte entrouverte pour permettre une sortie précipitée. Mais il faut parfois le mettre dehors... Grand chasseur et taxidermiste, M. Landry vit maintenant une certaine hantise de la chasse. L'automne prochain, il compte bien nouer un foulard rouge autour du cou de son protégé.

Têtes d'affiche

■ Journée à la cabane à sucre pour venir en aide aux enfants démunis du centre-ville et du quartier Hochelaga-Maisonneuve. Organisée par la fondation Les amis Pierrot, cette activité se déroulera au restaurant Chez Pierre, du 1263, rue Labelle, à Montréal, le dimanche 13 avril, de midi à 15 h. Coût : 25 \$, 12,50 \$ pour les 6 à 12 ans et gratuit pour les moins de 6 ans. Renseignements et réservations : 843-5227.



Raymond Johnston

■ Soirée casino au profit de l'hôpital de réadaptation Lindsay (auparavant Centre hospitalier des convalescents de Montréal, CHCM), organisée par la fondation du CHCM sous la présidence d'honneur de Raymond W. Johnston, président et chef de la direction de Canada Steamship Lines, le mercredi 30 avril, à l'hôtel Bonaventure (Hilton). Cette activité est organisée par Murray Black, président du comité organisateur, Rolande Handfield, Marie Lambert, Mia Dumont, Ed Goral, Michel Laliberté et Bernard Théoret. L'argent recueilli servira à l'achat d'équipement de réa-

daptation. Coût : 125 \$. Renseignements : 345-5225.

■ Ouverture officielle hier, du local de surveillance électroencéphalographique numérique (EEG) de l'Hôpital de Montréal pour enfants, par les docteurs Bernard Rosenblatt, directeur du service de neurologie de l'hôpital, et Jose Luis Montes, directeur du service de neurochirurgie. Il s'agit d'un outil de surveillance pour le diagnostic et le traitement de troubles neurologiques chez les enfants, comme l'épilepsie. D'une valeur de plus de 140 000 \$, cet équipement a été acquis grâce aux dons de la Fondation de la famille George Hogg et du Fonds de bienfaisance des employés de Nortel.

■ Les gens d'affaires de la Sidac Promenade Fleury ont décerné, lors de leur assemblée générale au début du mois, le prix Méritas à Daniel Aird, de la bijouterie Aird. Ce commerçant est très engagé dans le milieu communautaire d'Ahuusic, tant pour la Maison des jeunes, qu'au club Optimiste, à la Sidac et à l'Association des gens d'affaires. Il y tient commerce depuis 50 ans.

■ Soirée-bénéfice d'une jeune troupe de théâtre, La Sarabande, formée de jeunes comédiens qui

souhaitent ainsi financer leur production de la pièce *Corps perdus* d'Enzo Cormann, qui serait présentée du 12 au 16 mai à la Maison de la culture du Plateau Mont-Royal. La fête pour venir en aide à cette relève théâtrale aura lieu le 21 mars, à l'Union française, 425, avenue Viger Est. Coût : 5 \$. Renseignements : 948-5342.



Jacques Demers

Occasion de croiser le fer avec Jacques Demers, lors du tournoi de golf des employés du centre hospitalier Anna-Laberge, de Châteauguay, au profit de cet hôpital. Le député du club de hockey Canadien est en effet le président d'honneur de cette activité. Pourquoi cet engagement envers l'hôpital Anna-Laberge ? « Ma fille y a donné naissance à un petit garçon », précise Jacques Demers. C'est pour le vendredi 13 juin, au club de golf Le Triangle d'or, de Saint-Rémi. Un brunch sera servi à 10 h, les départs simultanés se faisant à 13 h. Inscription avant le 15 mai. Coût : 500 \$ par quatuor. Renseignements : 699-2703.

■ Yvon Deschamps donnera un

spectacle au profit de quelques organismes communautaires, dont le Mitoyen (tél. 383-6260) et le Collectif action-alternative en obésité (270-3779). Le tout aura lieu le 3 avril, au Medley. Coût : 50 \$ pour VIP, au 525-8287, et 35 \$. BILLETS disponibles chez les organismes bénéficiaires et au 790-1245.

■ Montréal, ville internationale : Comment sortir du cul-de-sac actuel ? Telle est l'énigmatique question à laquelle chercheront à répondre jeudi midi, Jacques Girard, président et directeur général de Montréal international, et Louis Roquet, PDG de la Société de développement industriel du Québec. Invités au déjeuner-causerie de l'Institut d'administration publique du Grand Montréal, ces deux intervenants touchés par la concertation régionale qui est considérée comme un prérequis au développement international de la métropole, présenteront leurs réponses ou hypothèses de réponses, ce jeudi, à compter de 11h45 (cocktail), au Centre Sheraton, 1201, boulevard René-Lévesque Ouest. Coût : 40 \$. Renseignements : 522-3641.

Adressez vos communications à :
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Montréal métro

La CUM réclame des mesures d'urgence

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse, QUÉBEC

S'il fallait comparer la Communauté urbaine de Montréal (CUM) au patient d'un hôpital, on dirait qu'elle est dans un état grave et que sa guérison doit passer par des mesures d'urgence.

C'est en effet ce que se sont efforcés d'expliquer hier la présidente du comité exécutif de la CUM, Vera Danyluk, et le président de sa Commission de développement économique, Bernard Paquet, devant la Commission de l'aménagement et des équipements, à Québec. Tous deux ont réclamé avec insistance une Commission de développement de la métropole qui ait des pouvoirs décisionnels, de même qu'une véritable réforme fiscale qui fasse en sorte que les coûts d'appartenance à l'agglomération montréalaise soient équilibrés aux bénéfices.

« Nous sommes d'avis que les actifs communs de l'agglomération (équipements, infrastructures, ressources humaines), dans la mesure où ils ne sont pas pris en charge financièrement par le gouvernement du Québec, devraient être assumés par l'ensemble de l'agglomération », a précisé Mme Danyluk.

La présidente du comité exécutif de la CUM estime que la réalité contredit la logique en ce sens que depuis la réforme de la fiscalité municipale de 1980, et plus encore depuis 1991, « les municipalités doivent assumer elles-mêmes l'ensemble des dépenses qu'elles choisissent d'engager ».

Aussi, évalue-t-elle à environ 100 millions annuellement, pour les municipalités de la CUM, le coût de ce qu'elle appelle les effets de la métropole et de ses débordements. Ces coûts comprennent ceux des services que les usagers non résidents n'assument pas entièrement, précise-t-on, faisant allusion à la situation fiscale. Non seulement réclame-t-on une réforme fiscale pour Montréal, mais aussi pour les municipalités de la CUM.

Mme Danyluk trouve triste d'entendre certains prétendre que la relance de la métropole équivaut à faire payer par d'autres les factures de Montréal. Elle rappelle les propos du premier ministre Lucien Bouchard qui, lors de son assermentation, affirmait qu'« il n'y aura pas de relance de l'économie québécoise sans relance de la métropole ». Elle rappelle aussi une rencontre, la semaine dernière, avec les représentants de Toronto, qui jugent que la question n'en est plus une de concurrence entre la métropole ontarienne et Montréal. On voit plutôt d'un meilleur oeil que le Canada tout entier travaille ensemble avec la mondialisation des marchés.

Cet exemple l'amène à expliquer que « tout le monde doit partager et supporter les défis de la région de Montréal ». Elle assure que tout le monde est d'accord dans la région de Montréal : il faut un pacte fiscal non seulement pour Montréal, mais pour l'ensemble des villes de la CUM.

Pour ce qui est du caractère consultatif de la Commission de développement de la métropole, qui serait mise sur pied une fois le projet de loi 92 adopté, la CUM ne croit pas au pouvoir salulaire de cette formule.

« Avec tous les forums et la multitude de consultations que nous avons tenus depuis des années, on aurait déjà trouvé et appliqué une solution. Une nouvelle structure de consultation ne ferait que retarder d'au moins trois ans la prise de décisions qui sont pourtant urgentes », soutient Vera Danyluk.

« Non, ce dont nous avons besoin, c'est une commission avec de véritables pouvoirs. (...) Si on laisse aller les choses, il ne restera plus de place pour Montréal au plan mondial, sur l'échiquier des grandes métropoles, et chez nous, dans la région métropolitaine, l'écart continuera de se creuser entre le revenu des ménages dans l'île et autour de l'île », a expliqué la présidente.

Des supports à bicyclettes payants pour la Ville

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Une convention intervenue avec Publicité Métrobus permettra à la Ville de Montréal d'obtenir des redevances évaluées à 162 000 \$ sur cinq ans pour l'occupation du domaine public avec des supports à bicyclettes munis d'une surface d'affichage publicitaire intégrée.

Publicité Métrobus s'engage à installer d'ici trois ans quelque 1000 supports à bicyclettes sur des emplacements approuvés par le Service de la circulation et du transport, dont 5 % de la surface publicitaire sera réservée aux annonces de la Ville ou aux sociétés paramunicipales. De plus, la société cédera gratuitement à la Ville cent supports non munis de pré-sentoirs publicitaires.

L'installation des supports à bicyclettes, à raison de 350 par an les deux premières années, se fera au cours du mois d'avril tandis que leur remisage aura lieu entre le 1^{er} et le 15 novembre.

Le contrat prévoit que Publicité Métrobus devra effectuer le nettoyage des aires occupées par les supports toutes les deux semaines même si le Service de la propreté a déjà indiqué, dans une note de service, qu'il jugeait cette fréquence nettement insuffisante.

D'autre part, la convention prévoit que la société doit souscrire à ses frais une assurance responsabilité civile d'au moins deux millions de dollars par accident ou événement.

Enfin, le Service de la circulation se réserve le droit de faire déplacer tout support à bicyclettes dont l'emplacement est jugé dangereux ou nuisible à d'autres activités.

Le projet de convention a été étudiée hier soir par les membres de la Commission de développement urbain et sera soumis à l'approbation du conseil municipal en avril.



Haut perché, Nelson n'aime pas qu'on le dérange, ont constaté hier les experts chargés de déboulonner la statue de l'illustre amiral qui, de la place Jacques-Cartier, garde un oeil sur l'hôtel de ville de Montréal et ses locataires.

L'amiral s'accroche à son piédestal

YVON LABERGE

On dirait que la vengeance est douce au coeur de l'amiral Nelson. Lui que le maire Bourque voulait déménager de la place Jacques-Cartier vers l'anonyme avenue Trafalgar en avril dernier, refuse maintenant qu'on le déboulonne de sa colonne pour lui refaire une beauté...

Les experts embauchés par la Ville de Montréal pour le descendre de son piédestal — haut d'une trentaine de pieds — l'ont d'ailleurs appris à leurs dépens hier. Arrivés tôt sur place, ils ont vite constaté que l'amiral n'entendait

pas à rire, surtout qu'on l'avait enfoncé dans une cage d'acier suspendue au cou d'une imposante grue.

L'opération qui devait se dérouler en douceur a bien fait rire les badauds se trouvant là quand les experts ont avoué leur impuissance à venir à bout des éléments d'ancrage de l'illustre personnage, placés à cet endroit en 1980 après que l'amiral eut subi un premier lifting.

Toujours est-il que ces ancrages sont d'acier inoxydable et qu'on en ignorait l'existence. Après quelques heures de besogne, ils ont dû se rendre à l'évidence et remettre

le déboulonnage de la statue à aujourd'hui. Évidemment, si on peut en venir à bout.

En attendant, disons qu'après avoir décidé de laisser la colonne Nelson là où elle a été érigée en 1809, l'administration Bourque autorisait en juin dernier une dépense de 257 761 \$ pour sa restauration et sa mise en valeur, dans le cadre du réaménagement de la place Jacques-Cartier.

Le déboulonnage de la statue de l'amiral et sa restauration en sont d'ailleurs la première étape. Plus tard, on s'attaquera à la base de la colonne puis, ensuite, à la restauration de la colonne elle-même.

TRAVAIL

Sois bleu et tais-toi !

CHRONIQUE



Paul Roy

Un journaliste peut habituellement joindre Clément Godbout, président de la FTQ, en 15 minutes. Idem pour Lorraine Pagé, de la CEQ, ou Gerald Larose, de la CSN. Les *Bleu Poudre*, en y mettant un peu plus de temps, ont déjà réussi à parler à la reine et au pape !

Mais essayez de parler à Jean Lapierre ou à un de ses cols bleus ! À *La Presse*, nous essayons depuis plus de deux mo.

Jean Lapierre, c'est le monsieur trapu et barbu qu'on voit parfois à la télé, quand la ville est en chicanne avec ses cols bleus. Il est prési-

dent de la très militante section locale 301 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ), auquel appartiennent les « bleus » de la Ville et de la CUM.

Reportons-nous à quelques jours avant Noël : 4000 cols bleus se réunissent au centre sportif Claude-Robillard pour approuver l'entente conclue entre la Ville et leur syndicat après des années de négociations ponctuées d'incidents, dont certains violents.

Les journalistes, qui font le pied de grue à la porte, essayent en vain de soutirer des commentaires aux syndiqués qui s'engouffrent dans la salle.

« J'ai rien à dire, demande à Lapierre », se font-ils répondre systématiquement, le plus souvent sur un ton inamical.

Quelques jours plus tard, on apprendra que lors des négociations qui ont abouti à l'entente, la Ville a accepté en douce de reprendre Jean-Paul Lahaie, un col bleu de 42 ans congédié après sa condamnation pour avoir, avec un groupe de collègues, séquestré un contremaître en 1993.

L'affaire (le retour en douce de M. Lahaie) avait indigné les contremaîtres de la Ville. L'administra-

tion municipale, affirmaient-ils, venait de renier son engagement de ne jamais négocier la violence au travail.

Au retour du congé des Fêtes, *La Presse* a voulu savoir qui était ce Jean-Paul Lahaie. Une brute sanguinaire ou un honnête homme victime de circonstances particulières ? Nous abordions la chose avec un esprit que nous croyions ouvert.

Au téléphone, lors d'un bref échange, M. Lahaie nous est apparu fort aimable. Il acceptait de nous rencontrer... si Jean Lapierre donnait son accord.

Nous avons tenté de joindre M. Lapierre à plusieurs reprises pendant quelques semaines en janvier. Quand il nous a finalement rappelé, c'était pour nous dire que sa première intention avait été... de ne pas nous rappeler. Et que s'il le faisait, c'est parce que du monde, à la FTQ, le lui avait demandé.

« Alors c'est d'accord, tu pourras

rencontrer M. Lahaie, mais en ma présence. Et pas tout de suite. »

— Quand ?

— Tout n'est pas encore « attaché » dans son dossier. Ça peut prendre quelques jours comme quelques semaines, je te téléphonerai. Si t'es d'accord, ça va marcher comme je viens de te dire. Si ça fait pas ton affaire, c'est le même prix.

On était vers le début février. Le 6 mars, donc plus d'un mois plus tard, n'ayant pas reçu de ses nouvelles, nous avons tenté encore une fois de joindre M. Lapierre. Hier, il ne nous avait toujours pas rappelé. Qu'il aille au diable.

En avril 1995, une équipe de Radio-Canada avait espionné des cols bleus de Montréal qui, pour dire les choses franchement, ne donnaient pas leur cent-dix pour cent. On y voyait entre autres, attablée dans une brasserie, une équipe de cols bleus prolonger indûment son petit

déjeuner aux frais des Montréalais.

Plus tard, s'avisant de poser quelques questions à un groupe de cols bleus, le reporter s'était fait répondre par l'un d'eux : « Va parler à Lapierre ! Tu me suis là ? » Fier de son coup, l'homme s'était tourné vers ses camarades et leur avait demandé : « Est-ce que c'est ça qu'on doit répondre ? »

L'approbation était venue sous forme d'applaudissements.

Le mois suivant, en mai 1995, Jean Lapierre mettait sur pied un tribunal pour démasquer et punir les syndiqués ne respectant pas les moyens de pression à l'encontre de la Ville.

Le « communiqué spécial » distribué alors aux membres menaçait les fautifs de les dénoncer publiquement et de leur imposer des amendes.

M. Lapierre n'aime pas les médias, qui n'ont pas ménagé ses cols bleus ces dernières années. Il en a particulièrement contre *La Presse*, qu'il convie plus souvent qu'à son tour devant les tribunaux. Il y a quelques semaines, il a été réélu sans opposition à son poste. Félicitations.

La gériatrie logera à l'enseigne d'un institut universitaire à Montréal

Le centre hospitalier Côte-des-Neiges, qui
a déjà une vocation spéciale, changera de nom

LILIANNE LACROIX

Signe de l'importance qu'on devra dorénavant accorder aux soins à la population vieillissante, le centre hospitalier Côte-des-Neiges deviendra sous peu, avec la bénédiction du ministre Jean Rochon, l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal, affilié à l'Université de Montréal.

Cette reconnaissance qui vaudra un rayonnement international à l'institution déjà affiliée à l'université depuis 1983, lui permettra d'attirer encore plus de chercheurs, d'étudiants et de stagiaires en quête d'expertise gériatrique.

« Nous souhaitons aussi développer nos services externes pour répondre aux besoins grandissants », déclare la directrice générale, Colette Tracyk.

« La population montréalaise vieillit plus rapidement que celle du Québec et présente des caractéristiques uniques en matière de langue, de religion, de culture, de dépendance financière, d'isolement et de problématique de santé, déclarait M. Louis A. Rail, président du conseil d'administration. L'Institut est le moteur du développement de la gériatrie au Québec et est prêt à relever ces défis tant sur le plan régional que provincial. »

Pour le docteur Patrick Vinay, doyen de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, l'interdisciplinarité pratiquée dans l'institution et qui constitue une de ses principales forces, s'inscrit dans un virage que devra prendre la médecine si elle veut vraiment répondre aux besoins de la population.

« Nous avons besoin de plus de médecins qui regardent la personne et son contexte au lieu de médecins d'organes. C'est particulière-

ment vrai en gériatrie. »

« Évidemment, poursuivait-il, il faudra toujours des spécialistes capables de se pencher sur un problème de pancréas, mais il faut plus : il faut aussi des médecins, internistes, pédiatres, omnipraticiens, etc... capables de regarder la personne dans son ensemble. »

La rémunération à l'acte

Selon lui, notre système de rémunération à l'acte des médecins a contribué à créer une médecine de tubes et de techniques rentable pour certains tandis que d'autres gagnent péniblement leur vie.

« L'Institut sera doté d'un mode de rémunération où nous pourrions justement avoir des médecins de la personne, dit le docteur Vinay. Si nous ne rémunérons que la technologie, nous pouvons dire adieu à la médecine. »

La vocation spéciale du centre hospitalier Côte-des-Neiges lui a permis, estime le doyen, de développer une qualité de soins remarquable qui tient compte de toute la réalité vécue par les patients.

C'est l'extraordinaire cohésion entre les différents intervenants qui a permis à l'institution de se développer, considère le directeur de la recherche, le docteur André Roch Lecours.

Directrice de l'enseignement, le docteur Paule Lebel veut elle aussi stimuler cette collaboration entre spécialistes. Elle compte d'ailleurs accorder une grande importance à l'éthique dans l'enseignement qui sera dispensé au nouvel institut.

Soulignons que, outre de nombreux programmes assurés en externe, l'hôpital comprend 252 lits de soins de longue durée et 125 lits d'hébergement.

« La population montréalaise vieillit plus rapidement que celle du Québec et présente des caractéristiques uniques en matière de langue, de religion, de culture, de dépendance financière, d'isolement et de problématique de santé. »

Participez au concours

VIENS TE FAIRE VOIR!

Votre enfant court la chance d'être l'invité spécial du PETIT JOURNAL de TQS, diffusé en direct du Stade olympique dans le cadre du Match d'ouverture McDo des enfants, le samedi 5 avril, dès 10 h.

Sept autres jeunes gagnants pourront également occuper un des postes suivants pour la journée: président, instructeur de l'exercice au bâton, préposé aux bâtons, préposé aux balles, journaliste à La Presse, commentateur à CKAC, commentateur à TQS.

De plus, McDonald's remettra à 30 gagnants 4 billets pour assister au match depuis la Salle Double-jeu.

Dès 10 h sur le terrain, jeux, animation, séance d'autographes, clowns et une panoplie d'activités amuseront toute la famille.

La Presse

TQS

LE MATCH
D'OUVERTURE McDO
DES ENFANTS

MONTRÉAL
EXPOS

CONCOURS Viens te faire voir!

J'inscris mon enfant (nom) : _____
au concours *Viens te faire voir!* Le poste qu'il aimerait occuper lors du match du 5 avril est : _____
Son adresse : _____ App : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Tél. : () _____ Son âge : _____

Postez avant le 1er avril 1997, 17 heures à : Concours *Viens te faire voir!* C.P. 1600, Succ. M, Montréal (Québec) H1V 3P4 Aucun achat requis. Règlement disponible aux Expos. Facsimiles faits à la main acceptés.

L'ÉVÈNEMENT
COMPLÈTEMENT
ÉCLATÉ
MAZDA

DES OFFRES FRACASSANTES SUR LA PLUS ÉCLATÉE DES BERLINES!

Pour un temps limité, offrez-vous la Mazda Protégé SE 1997 en choisissant une de ces trois offres fracassantes :

CLIMATISEUR SANS FRAIS

(installé par le fabricant)

OU

CRÉDIT ÉQUIVALENT DE 1000 \$

OU

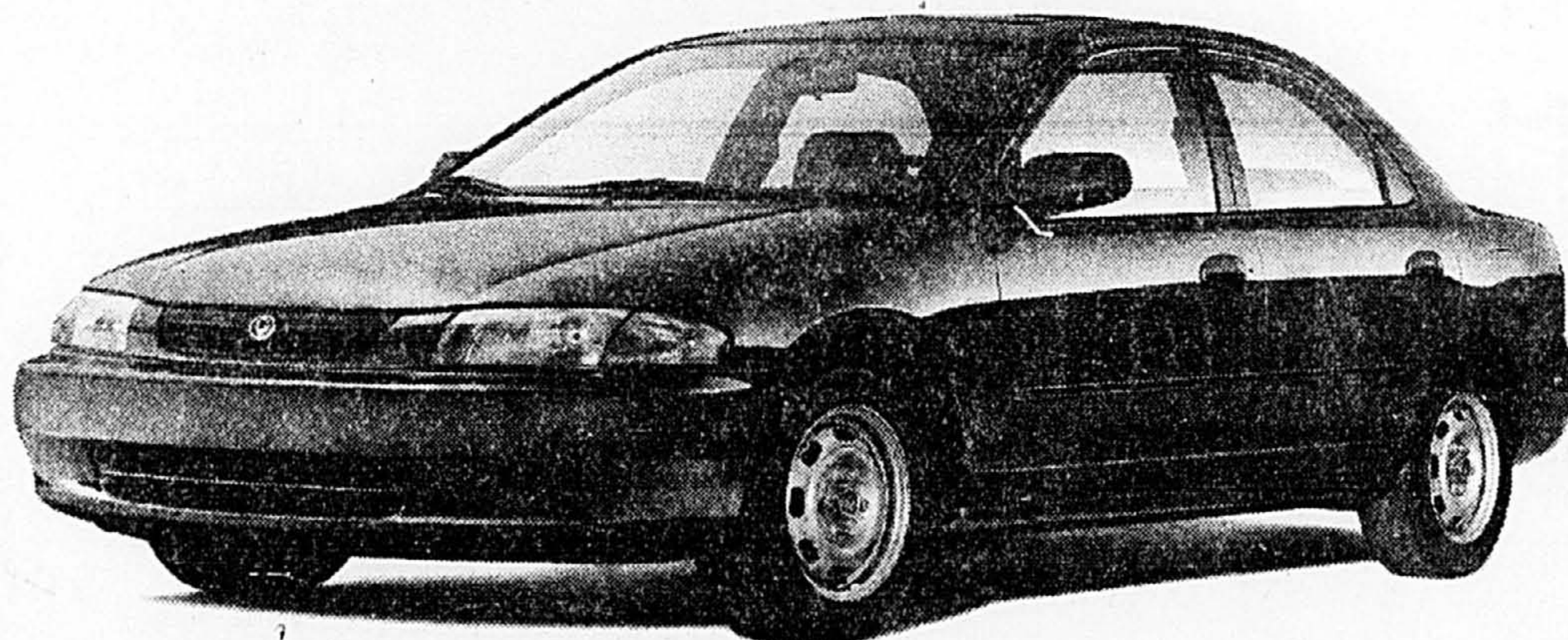
179 \$

LOCATION
Personnalisée
MAZDA

par mois/location 24 mois

Incluant entretien sans frais*

Mazda Protégé Édition Spéciale 1997



Les concessionnaires Mazda du Québec

mazda
EMPORTE-MOI

Modèles Protégé SE seulement. Le crédit de 1000 \$ est déductible du PDSF. L'offre de location de la Protégé SE 1997 est pour le modèle D4XJ57AA10. Acompte de 1500 \$, premier mois et dépôt de 250 \$ exigés. Transport et préparation de 795 \$, immatriculation, assurances et taxes en sus. 20000 km par an, frais de 8¢ le km additionnel. Certaines conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire participant. *Certaines restrictions s'appliquent à l'offre d'entretien. Renseignez-vous au préalable chez votre concessionnaire participant.

West Island : tolérance zéro pour les graffitis

MARTIN PELCHAT

Après Montréal et Laval, voilà que les graffitis gagnent le West-Island.

Deux municipalités, Beaconsfield et Kirkland, viennent de se donner des règlements plus sévères pour décourager les jeunes graffeurs, tandis qu'à Pointe-Claire, le Service de police de la CUM vient de confier pour analyse, à ses experts du renseignement, une vingtaine de photographies d'œuvres récentes.

« On tente de voir si certains graffitis peuvent être reliés à des gangs connus — ce dont je doute —, ou s'il y a des gangs qui se développent chez nous par ce moyen », explique le commandant du poste no 5 (Pointe-Claire et Dorval), Bertrand Fortin.

Son confrère Paul Chablo, commandant du poste no 1 (qui couvre entre autres Beaconsfield et Kirkland), suggère de son côté que l'ouest de l'île étant plus perméable à la culture américaine — notamment par la musique populaire de rockers et rappers vantant les vertus de la devise « Express yourself! » —, la mode des graffitis est une manifestation de son influence. L'officier ne croit pas, lui non plus, que des gangs de rues se cachent, comme à Montréal, derrière ces graffitis.

Exception faite du viaduc du boulevard Saint-Jean, à Pointe-Claire, on n'a pas encore vu beaucoup de « fresques » ou autres dessins plus élaborés, dit M. Chablo. « Il y a quelques fois des messages, mais la plupart du temps c'est du barbouillage et quelques signatures. »

Afin d'endiguer le mouvement, les municipalités de Kirkland et Beaconsfield viennent d'opter pour la voie réglementaire. Depuis le 9 mars, à Kirkland, les graffeurs pris sur le fait devront acquitter les frais de nettoyage de leurs œuvres.

Le conseil municipal a pris cette mesure après avoir constaté une prolifération, surtout sur le boulevard Saint-Charles. On a dessiné des graffitis du magasin Canadian Tire au chalet municipal du parc Holleuffer, en passant par les panneaux ARRÊT ou les murs d'édifices publics. Selon le directeur des Travaux publics de Kirkland, Jules Renaud, il en coûte rarement moins de 125 \$ pour faire nettoyer ces graffitis par une firme spécialisée dans le lavage à pression.

La ville voisine de Beaconsfield a également amendé le 10 mars son règlement sur les nuisances publiques pour obliger « toute personne qui souille le domaine public à en effectuer le nettoyage » ou à rembourser à la municipalité le coût du nettoyage lorsque c'est elle qui l'assume. Les amendes imposées aux contrevenants vont de 100 \$ à 4000 \$, selon le nombre de récidives.

« C'est maintenant la tolérance zéro, explique le maire de Beaconsfield, Roy Kemp. Nous ne pouvons pas être des baby-sitters. »

La MRC Thérèse-de-Blainville veut gérer elle-même ses déchets domestiques

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La municipalité régionale de comté Thérèse-de-Blainville se lance dans la gestion des déchets domestiques, même si elle pense que la future Commission de développement de la métropole menace sérieusement son autonomie en cette matière.

Bien que la gestion des déchets relève des municipalités, celles-ci ont décidé de collaborer à l'adoption d'un plan global connu sous le nom de Plan de gestion des résidus domestiques — 1998-2000. Cette MRC regroupe les municipalités de Blainville, Boisbriand, Bois-des-Filion, Lorraine, Rosemère, Sainte-Anne-des-Plaines et Sainte-Thérèse.

L'objectif général de la MRC est de parvenir d'ici l'an 2000 à récupérer 50 % des déchets domestiques ramassés sur son territoire.

Pour ce qui est de la future Commission de développement de la métropole, le maire de Rosemère et préfet de cette MRC, Yvan Deschênes, a souligné que le projet de loi 92 prévoit que le nouvel organisme aura la responsabilité d'élaborer un plan de gestion pour tout le territoire sous sa juridiction.

« Au cours de la consultation publique en novembre dernier, il n'était absolument pas question de confier à la commission des responsabilités en matière de gestion des déchets. »

Rock décidera bientôt du sort du Hells Jacques Émond

ANDRÉ CÉDILOT

Le ministre fédéral de la Justice, Allan Rock, promet de décider « très prochainement », de l'extradition d'un Hells Angels de Lennoxville, Jacques Émond, que les États-Unis veulent inculper de trafic de drogue depuis 1993.

Dans une lettre qu'il vient de remettre au député du Bloc québécois Réal Ménard, et dont *La Presse* a obtenu copie, le ministre Rock reconnaît avoir été saisi en mai 1994 du dossier du riche motard de 39 ans qui vit en Colombie-Britannique.

Comme le permet la loi, Émond et son avocat principal, Clayton Ruby, de Toronto, ont demandé au ministre de la Justice du Canada de rejeter la requête en extradition, avant même qu'elle ne soit entendue par le tribunal.

Le ministre a accepté de se pencher sur cette requête « en regard des allégations faites par les avocats », écrit-il, sans préciser les représentations qui lui ont été faites. Sinon qu'il a été informé qu'Émond avait été condamné en 1987, au Québec, à neuf ans de pénitencier pour trafic de drogue.

Après avoir entendu les arguments d'Émond, en liberté contre un cautionnement de 150 000 \$, le ministre Allan Rock a cru bon d'exiger un supplément d'informations à des procureurs fédéraux de deux districts américains.

L'université McGill veut puiser dans les poches de ses étudiants

MARC THIBODEAU

Afin de parer les compressions imposées par le gouvernement, la direction de l'université McGill envisage de demander un effort financier supplémentaire à ses étudiants dès l'année prochaine, en ciblant tout particulièrement ceux qui sont à la maîtrise et au doctorat.

Le conseil d'administration de l'institution s'est penché hier après-midi sur une proposition de budget avancée par la vice-rectrice à l'administration et aux finances, Phyllis Heaphy, qui prévoit notamment l'imposition des l'autisme de nouveaux frais administratifs et académiques de 255 \$ pour tous les étudiants. Une mesure devant générer des revenus additionnels de 5,6 millions.

Mme Heaphy suggère également de majorer dès l'automne les droits de scolarité payés par les personnes aux études supérieures qui entament des sessions supplémentaires en les faisant grimper en trois ans jusqu'à 1668 \$, ce qui produirait des revenus de 900 000 \$ dès l'année prochaine et de 2,7 millions dans trois ans. Actuellement, les étudiants dans cette situation paient des frais de scolarité de l'ordre de 400 \$.

McGill souhaite aussi obtenir l'autorisation de Québec pour conserver les droits de scolarité prélevés auprès de ses étudiants internationaux de 1^{er} et de 2^e cycle, plutôt que de les verser au gouvernement qui retourne ensuite une redevance. Ce changement apporterait supplémentaires des revenus de trois millions.



PHOTO ANDRÉ FORGET, La Presse

Des étudiants de McGill ont protesté hier contre le projet de hausser les frais et droits de scolarité.

L'objectif de l'université, en bout de ligne, est de réussir à compléter sa prochaine année budgétaire — malgré les compressions gouvernementales prévues de 18 millions — avec un léger surplus de 800 000 \$. Le déficit accumulé de McGill, a indiqué Mme Heaphy, se situerait alors à 60,3 millions.

« Nous ne pouvons nous permettre de terminer l'année prochaine avec une perte. Nous devons continuer à réduire notre déficit, qui est beaucoup trop élevé », a-t-elle indiqué, en soulignant que 3,5 millions étaient prévus dans le budget pour aider les étudiants touchés par les hausses à absorber le choc.

Une mesure jugée dérisoire par Anna Kruzynski, vice-présidente aux affaires universitaires de l'Association des étudiants de 2^e et 3^e cycle, qui dénonce le projet budgétaire. « L'administration indi-

que que nous devons nous serrer la ceinture, mais notre ceinture est déjà trop serrée », a-t-elle affirmé à *La Presse*. La porte-parole s'offusque tout particulièrement de l'imposition de frais académiques qui constituent, dit-elle, des droits de scolarité déguisés. Elle dénonce par ailleurs l'augmentation « draconienne » envisagée pour les frais associés aux sessions supplémentaires et voit dans la demande de l'université concernant les étudiants internationaux le spectre de la « privatisation ».

« Ce serait un changement d'orientation d'une grande portée, auquel nous sommes fermement opposés », a indiqué Mme Kruzynski, qui siègeait hier à titre de représentante des étudiants lorsque quelques dizaines de ses collègues sont venus exprimer leur insatisfaction.

Le vice-président aux affai-

res internationales de l'Association des étudiants de McGill, Don McGowan, a indiqué pour sa part que ses membres n'étaient pas nécessairement opposés à l'imposition de nouveaux frais à McGill, en autant que ceux-ci servent à assurer la qualité des services de l'université et non à effacer le déficit accumulé. « Nous comprenons que l'université est prise entre l'arbre et l'écorce en raison des compressions que lui impose le gouvernement », a indiqué M. McGowan, qui juge par ailleurs « stupide » l'idée de l'université concernant le traitement des étudiants internationaux.

Mme Heaphy a indiqué que des discussions préliminaires étaient engagées avec le gouvernement sur cette question. Discussions qui devront être menées à terme avant que l'université n'adopte son budget en mai.

NOUS L'AVONS!



PowerMacintosh 7200

- Processeur PPC 601 120 MHz
- 16 Mo de mémoire vive
- lecteur 3,5 po 1,44 Mo
- disque rigide 1,2 Go
- CD-ROM 8X
- 3 fentes PCI
- Ethernet • localtalk
- mémoire cache 256 ko.

«Energy Star»
• souris 1 bouton ADB
• Moniteur 15 po. AV
• Clavier
• Carte XClaim VR en option

87\$ par mois*
QUANTITÉ LIMITÉE

Nouveaux Powerbooks! Maintenant disponible chez Micro-Boutique

Service aux PME. Pour recevoir la visite d'un représentant téléphonez au 270-1177 poste 3325

Servimax
CENTRE MULTI-RESSOURCES

Location à l'heure de 22 postes de travail PowerPC

- Impressions couleur (laser, cire, die-sublimation...)
- Gravure du CD-ROM
- Reconnaissance de caractères
- Découpage de vinyle
- Numérisation (photo, diapositive)

MicroBoutique
CENTRES D'AFFAIRES

6615, avenue du Parc, Montréal (514) 270-4477
2445, rue King ouest, Sherbrooke (819) 564-4644

Concessionnaire autorisé
MacOS

*Sous réserve de l'approbation de crédit. Basé sur un crédit bail de 36 mois, taxes en sus. Voir conditions en boutique. Quantités limitées. Les équipements annoncés peuvent différer de ceux illustrés. Prix sujets à changement sans préavis. Macintosh est une marque de commerce d'Apple Computer Inc. Apple et le logo Apple sont des marques déposées d'Apple Computer Inc.

LE CENTRE PRESQUE NEUF

24 MOIS seulement
TEL QU'ANNONCÉ À LA RADIO

94 RANGER XL 5 vitesses	99\$/mois	VOITURES USAGÉES VENEZ CHOISIR PARNI NOS
94 ASPIRE SE 29.000 km	119\$/mois	
95 ESCORT LX Automatique, climiseur	159\$/mois	
96 MYSTIQUE GS Automatique, climiseur	169\$/mois	
95 F-250 PICK UP V8, automatique	189\$/mois	
95 COUTOUR SE V6, automatique	239\$/mois	95 WINDSTAR GL Auto., clim. 7 passagers 13 995\$
95 EXCORT GT Automatique, climiseur	219\$/mois	94 TAURUS GL Automatique, climiseur, tout équipé 9 995\$
94 MUSTANG LX V6, automatique, climiseur	259\$/mois	94 RANGER XL 5 vitesses 7 995\$
ET PLUS DE 120 AUTRES VÉHICULES EN STOCK À DES PRIX DE LIQUIDATION		93 TOWN CAR Citr., toit ouvrant 20 995\$
		94 GRAND MARQUIS LS 39.000 km 18 995\$
		94 CONTINENTAL Citr., toit ouvrant 21 995\$
		93 PROBE GT Rouge, tout équipé 5 995\$
		89 AEROSTAR 5 vitesses 3 995\$

* Location 24 mois, plan ford avec 2 000\$ comptant ou échange équivalent. 1^{er} paiement et dépôt de sécurité exigés. 25 000 km permis par année. 6 e du km excédentaire. Taxes en sus. Sur approbation de crédit. Les illustrations servent de références seulement.

Service 20h/JOUR
Circuit MERCURY
50 VOITURES DE COURTOISIE

6300, HENRI BOURASSA, MONTRÉAL-NORD 325-4700

féminité
retrouvée

Un cahier spécial MODE à ne pas manquer aujourd'hui dans

La Presse

Une guerre loin d'être finie, dit la police

Les quatre attentats à la bombe perpétrés depuis dix jours montrent que la guerre entre les Hells Angels et les Rock Machine est loin d'être finie, à Québec comme à Montréal.

Selon lui, il était illusoire de penser que la guerre à coups d'explosifs entre les Hells et les Rock Machine était terminée à Montréal depuis que les attentats se multi-



plient dans la région de Québec: « C'est le commerce de la drogue qui est en jeu, un marché de plusieurs millions de dollars. Ils ne vont pas s'arrêter parce que l'opinion publique est contre eux », commente M. Sangollo.

Les spécialistes de la lutte contre le crime organisé, Carcajou en tête, sont d'autant plus inquiets que huit membres du groupe Dark Circle, reconnu comme la force de frappe des Rock Machine, sont à la veille de sortir de prison. Ils

avaient tous écopé 30 mois d'emprisonnement, à la fin de janvier 1996, pour des crimes violents reliés à la guérilla meurtrière qui dure depuis trois ans à Montréal et dans les environs.

Depuis le début des hostilités,

Il en veut pour exemple la manifestation de 500 personnes qui s'est déroulée, le week-end dernier, à Saint-Nicolas, près de Québec.

Le groupe veut maintenant marcher sur le Parlement d'Ottawa.

ATTENTION

LES PRIX TOMBENT.

neon 1997

12 797\$*

Ensemble 21A – 2 portes ou 4 portes

- ▶ Moteur de 2 L à 16 soupapes, 132 ch
- ▶ Transmission manuelle à 5 rapports
- ▶ Deux sacs gonflables
- ▶ Poutres de protection dans les portes
- ▶ Console centrale avec accoudoir, double porte-gobelets
- ▶ Vitres teintées
- ▶ Excellente économie d'essence (5,4 L/100 km)
- ▶ Roues de 14 po.
- ▶ Miroirs extérieurs à commande intérieure manuelle

750 \$ AUX DIPLÔMÉS

Remise en argent additionnelle de 750 \$ à l'achat du véhicule Chrysler 1997 de votre choix en plus de tout autre rabais offert. Cette offre se termine le 31 décembre 1997.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

Programme d'aide pour handicapés physiques

Tous les détails chez le concessionnaire.

VOTRE CONCESSIONNAIRE

CHRYSLER

QUELQU'UN DE FIABLE

*Remise du fabricant incluse. Les véhicules peuvent différer légèrement de ceux illustrés. Transport (630 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Offre d'une durée limitée sur les véhicules 1997 uniquement. Chez les concessionnaires participants. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre offre de Chrysler Canada à l'exception du crédit aux diplômés. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre et avoir à commander.

ATTENTION

La guerre des motards

Blousons et lance-roquettes en Scandinavie

MARIE-LAURE LE FOULON
Le Figaro, STOCKHOLM

Comme des lions en furie, les Hells Angels et les Bandidos, un autre club de motards hors la loi, se disputent leurs territoires en Scandinavie. Bilan du conflit en trois ans : neuf morts et 70 blessés. Les policiers du Danemark, de la Suède, de la Finlande et de la Norvège sont sur les dents.

Les grenades, les fusils, les bombes et les roquettes qui servent à ces sanglants règlements de comptes exposent parfois les simples citoyens à des violences meurtrières. Quand ils ne sont pas victimes de racket ou de chantage...

En octobre dernier, à Copenhague, les méthodes ont changé de registre : c'est un missile volé à l'armée suédoise que les Bandidos ont lancé contre le bâtiment où se déroulait la fête annuelle des Hells Angels. Bilan : deux morts et 17 blessés. Les ministres de la Justice des quatre pays nordiques, réunis en toute hâte, ont alors décidé de créer une banque de données sur la provenance des armes saisies et d'enquêter ensemble sur les ressources financières des motards sanguinaires.

Le mythe romantique

Rarement confrontés au crime organisé, les États scandinaves n'avaient guère réagi, dans les années 80, quand les Hells ont commencé à s'implanter sur leur territoire. Dans ces pays, qui comptent de nombreux clubs de

moto influencés par le mythe romantique du hors-la-loi (on en dénombre 300 pour la seule Suède), on n'a jamais compris que certains blousons noirs étaient en train de devenir de véritables criminels.

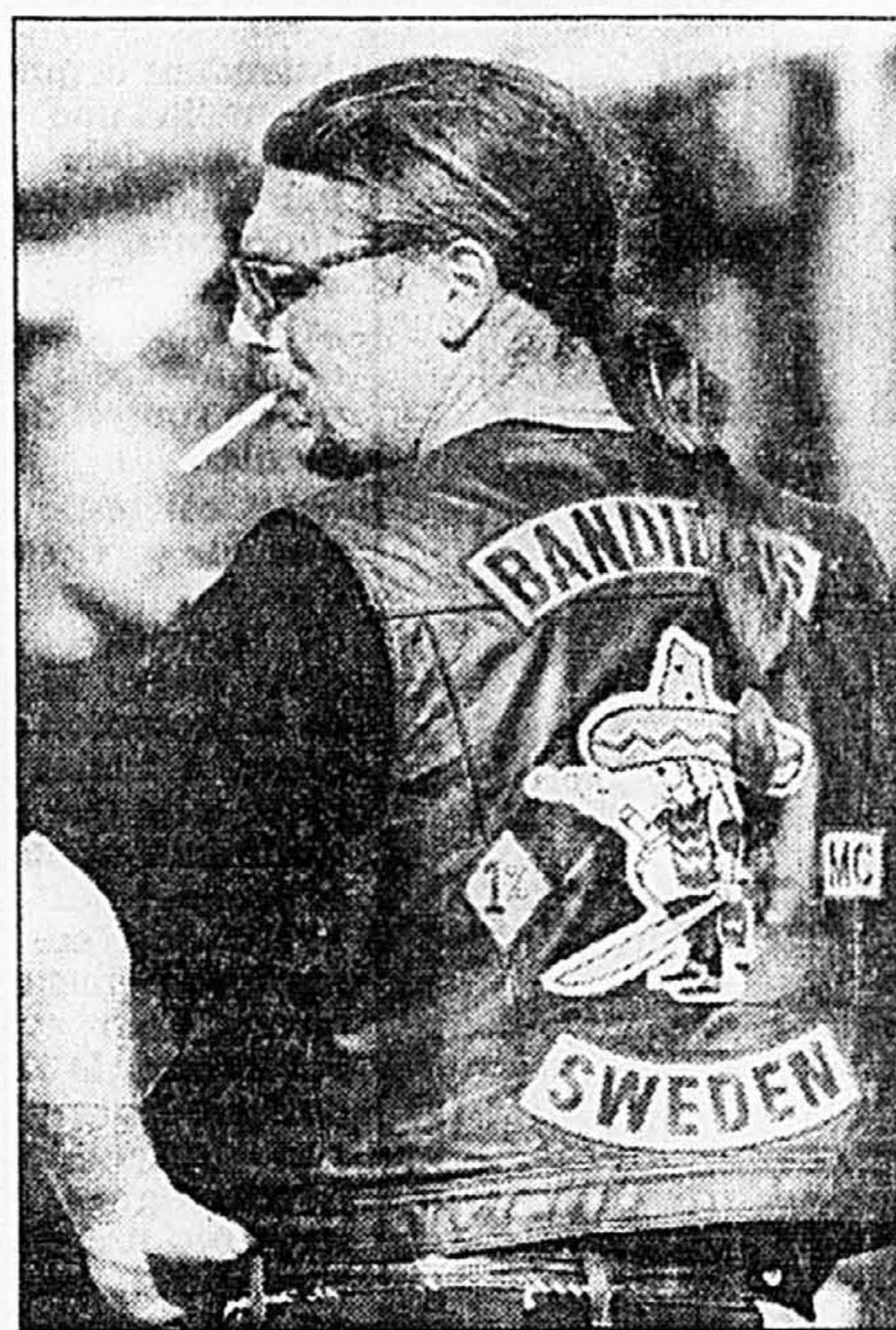
Les Hells Angels ont été fondés après la Deuxième Guerre mondiale par d'anciens membres d'équipages de bombardiers américains. Sur le même principe, les Bandidos ont été créés par des vétérans du Vietnam. Outre l'exigence pour les adhérents d'être de race blanche et de sexe masculin, ces clubs sont bâtis selon une hiérarchie très stricte.

Siw Persson est député au Parlement suédois. Il y a trois ans, elle a décidé de livrer combat contre « ce danger pour la démocratie ». Depuis, elle a reçu des menaces de viol et de fracture des genoux. Lors d'une perquisition dans un club, la police a même découvert un scénario d'assassinat la visant.

« Je n'abandonnerai pas et je gagnerai », affirme cette mère courage que ses concitoyens n'hésitent pas à remercier quand ils la croisent dans la rue.

« D'après certains renseignements, explique l'élue, on pense qu'ils ont choisi la Scandinavie pour avoir un chemin de transit vers la Russie. Cette route du Nord est plus tranquille que celle du Sud. L'an dernier, les Bandidos ont déménagé leur bureau européen de Marseille à Copenhague, la porte sur l'Afrique n'étant plus stratégiquement intéressante. De nombreux spécialistes s'inquiètent aujourd'hui d'éventuelles coopérations avec la mafia russe. Si on regarde les cartes d'implantation des clubs, ils s'installent toujours près d'un grand port international. Helsingborg pour la Suède. Ce sont évidemment les meilleurs emplacements pour traiter de l'argent noir. »

En état de guerre quasi permanent pour le



Comme les Hells Angels, les Bandidos sont très bien organisés...

contrôle de leurs zones, Hells et Bandidos n'ont pas en Europe les distances nécessaires pour éviter les contacts. Au sud de la Suède, deux clubs ennemis sont situés à moins de 12 km l'un de l'autre.

« Les gangs présentent les caractéristiques

d'une organisation criminelle internationale. Ils ont leurs propres codes, n'acceptent pas les lois d'État, utilisent la violence, la menace, l'intimidation, le noyautage... Mais en même temps, ils sont différents car ils ne sont pas uniquement mus par la soif d'argent. Ils ont une philosophie de la vie née en Amérique après la guerre et que des films comme *Easy Rider* ont rendue romantique. On peut dire qu'ils sont à mi-chemin entre la mafia et la secte. »

Face à cette criminalité bien particulière, la police et la justice ont d'abord été prises au dépourvu. Le criminologue danois Jørgen Bay a attribué les relatifs échecs des forces de l'ordre à leur mauvaise appréciation des gangs : « Ils les ont traités dans un premier temps comme une organisation criminelle avant des visées capitalistes. » Alors que, d'après lui, ces gangs ont avant tout un mode de vie où l'honneur et la solidarité — selon leurs propres critères — tiennent une grande place.

Personnalités du show-business dans les bras tatoués d'un membre de club, oeuvres de charité pour les enfants aux États-Unis... les Hells Angels (surtout eux, les Bandidos ne communiquent pas) savent en outre soigner leur image et se présenter comme de « gentils mauvais garçons ».

« Il ne faut pas perdre de vue que derrière cette façade de fraternité et de motos, leur principal ennemi reste l'État », souligne Siw Persson.

La police suédoise semble désormais adopter une stratégie qui a fait ses preuves outre-Atlantique, celle du harcèlement continu : contrôle systématique des véhicules et des identités par des agents en uniforme, vérification des déclarations de revenus par le fisc...

Arrestation pour meurtre d'un présumé tueur des Hells

Des policiers de Winnipeg ont eu toute une surprise, hier, alors qu'ils ont trouvé une bombe et des armes sur un homme qu'ils arrêtaient pour le meurtre de Marc Trépanier, dont le cadavre a été découvert à Lanoraie le 11 février. Il s'agirait d'un exécutif pour le compte des Nomads, un groupe d'élite des Hells Angels.

L'enquête des membres de l'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec a permis d'identifier le véhicule du présumé assassin de Trépanier, 36 ans, relié au groupe de motards les Rockers et connu du milieu pour être mêlé au trafic de stupéfiants.

Deux mandats d'arrestation ont été émis par un juge : l'un pour meurtre et l'autre pour complicité après le fait. La description du véhicule des suspects a été transmise à tous les corps de police du pays.

C'est ainsi que le véhicule a été repéré à Winnipeg. L'individu appréhendé est âgé de 23 ans et il habite Lanoraie. Il était accompagné d'une femme de 21 ans, demeurant dans le quartier Pointe-aux-Trembles, et qui n'est pas connue des policiers.

Pendant que trois enquêteurs s'envolaient vers le Manitoba, des collègues arrêtaient, à Montréal, deux hommes et une femme qui seraient aussi reliés au meurtre de Trépanier. L'avion transportant les policiers et les deux suspects s'est posé en début de soirée à Dorval. Si tout se déroule comme prévu, ils comparaitront demain à Joliette.

Acquitté de l'accusation de transport d'une bombe

Daniel Nault, identifié comme étant le chauffeur de Martin Lacroix, un ex-sympathisant des Hells Angels devenu délateur, a été acquitté, hier, d'une accusation d'avoir transporté une bombe.

La juge Michèle Toupin, de la Cour du Québec, en est venue à cette décision à Saint-Jérôme parce que la Couronne n'a pas démontré hors de tout doute raisonnable que Nault savait qu'il transporterait une matière explosive. Il a cependant été dit lors du procès que l'accusé savait qu'il s'agissait d'une substance dangereuse. L'avocat de Nault, Hughes Séguin, a argumenté que les délateurs Daniel Phillion et Lacroix n'avaient jamais affirmé que Nault connaissait exactement la nature de l'objet qu'il transportait.

Cet engin était destiné au bar Le Gascon, à Terrebonne. Mais il n'a jamais explosé. Nault avait été arrêté en novembre 1995.

Phillion est reconnu par Carcajou comme étant un spécialiste dans la vente et la fabrication de bombes. Il a cependant joué de malchance puisqu'un de ses produits lui a explosé dans les mains.

ATTENTION ET TOMBENT...



CHRYSLER INTREPID 1997

22 697\$**

TRANSPORT INCLUS

Ensemble 22C

- ▶ Moteur V6 de 3,3L
- ▶ Transmission automatique à 4 rapports
- ▶ Climatiseur
- ▶ Deux sacs gonflables
- ▶ Poutres de protection dans les portes
- ▶ Radiocassette AM/FM stéréo
- ▶ Phares antibrouillards intégrés
- ▶ Verrouillage et lave-glace électriques
- ▶ Concept de l'habitacle avancé

359\$* par mois

Comptant initial de 2150 \$ ou échange équivalent

399\$* par mois

Comptant initial de 1075 \$ ou échange équivalent

439\$* par mois

Aucun comptant initial

Clé d'OR

PLYMOUTH BREEZE 1997

DODGE STRATUS 1997



18 927\$**

TRANSPORT INCLUS

Ensemble 24A

- ▶ Moteur de 2,4L, 150 ch
- ▶ Transmission automatique à 4 rapports
- ▶ Climatiseur
- ▶ Deux sacs gonflables
- ▶ Poutres de protection dans les portes

277\$* par mois

Comptant initial de 2128 \$ ou échange équivalent

319\$* par mois

Comptant initial de 1000 \$ ou échange équivalent

356\$* par mois

Aucun comptant initial

Clé d'OR

DES VOITURES ET DES CAMIONS EXCEPTIONNELS

*Remise du fabricant incluse. Prix et tarif mensuel établis d'après la description des véhicules 1997 ci-haut. Terme de 30 mois. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 51 000 km au taux de 9¢ le km. Financement sujet à l'approbation de Chrysler Credit Canada Ltd. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Offre d'une durée limitée sur les véhicules 1997 uniquement. Chez les concessionnaires participants. Voir votre concessionnaire pour tous les détails. Les véhicules peuvent différer légèrement de ceux illustrés. Le premier versement mensuel avant que le dépôt de sécurité équivalant à un versement mensuel arrondi au multiple de 25 \$ le plus près seront exigés lors de la livraison. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre et peut avoir à commander. Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre offre de Chrysler Canada à l'exception du crédit aux diplômés.

**Remise du fabricant incluse. Les véhicules peuvent différer légèrement de ceux illustrés. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Offre d'une durée limitée sur les véhicules 1997 uniquement. Chez les concessionnaires participants. Voir votre concessionnaire pour tous les détails. Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre offre de Chrysler Canada à l'exception du crédit aux diplômés. Prix établis d'après la description du véhicule 1997 ci-haut. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre et peut avoir à commander.

ATTENTION

LE V6 LE MOINS CHER

Mystique GS
Version sport



SUR LE MARCHÉ

Transport inclus
Incluant : ° **trans. automatique**
° **climatiseur** ° sièges baquets
et console ° radio AM-FM stéréo cassette
° groupe sport ° aileron arrière
° roues d'aluminium ° vitres électriques ° Rég de
vitesse ° volant ajustable ° verrouillage des portières
° horloge et antenne électrique

229\$*
/ 24 mois

* Location-bail 24 mois,
36 000 km inclus, excédent
prédéterminé à 6 c le km,
comptant de 2 000 \$ exigé,
taxes en sus.

Circuit
MERCURY

50 VEHICULES
DE COURTOISIE

6300, HENRI BOURASSA, MONTRÉAL-NORD 325-4700

Un père attend depuis 18 mois une expertise psychosociale

LILIANNE LACROIX

Attendant depuis près de 18 mois une expertise psychosociale réclamée par un juge de la Cour supérieure, Normand Lavoie désespère de revoir sa fillette de trois ans et demi avec qui il n'a pas été en contact depuis mai dernier.

La congestion chronique aux services d'expertise du Centre jeunesse de Mauricie-Bois-Francs, dont relève la direction de la protection de la jeunesse, a atteint une ampleur telle que le conseil d'administration a résolu, à compter du 1er avril 1997, que ses services n'offriront plus d'expertise en Cour supérieure. Par contre, la DPJ coordonnera les services d'experts privés accrédités, psychologues, travailleurs sociaux, etc. qui seront choisis par la Cour ou conjointement par les parties à partir d'une liste établie par l'organisme.

S'ils y gagnent au niveau du temps d'attente, les familles et individus demandeurs d'expertise devront toutefois payer les coûts des experts. La DPJ consulte actuellement juges, avocats et experts psychosociaux de son territoire pour connaître leurs réactions à cette nouvelle politique.

Le cas de M. Lavoie est assez révélateur. En octobre 1995, à Shawinigan, un juge de la Cour supérieure réclamait une expertise psychosociale dans les trois mois pour réviser sa situation. Pendant ces trois mois, M. Lavoie, qui avait accepté à l'époque de suivre une thérapie pour conjoints violents, devait voir sa fillette à la Maison de la famille et en présence d'intervenants. Considérant cet arrange-

ment dommageable à la fillette qui semblait régresser, il a cessé de la voir à la Maison tout en continuant à revendiquer ses droits.

Selon lui, rien ne justifie qu'on l'empêche de voir son enfant : « Fâché, il m'arrivait de parler fort à ma femme, dit-il. Mais je n'usais pas de violence physique avec elle et jamais je n'ai été abusif envers ma petite fille. » Déprimé, il a tenté de se suicider. Considérant sa consommation d'alcool à l'origine de sa violence verbale, il a suivi une cure à Domrémy.

« Il n'est pas normal que quiconque vive ce genre d'attente, déclare Yvon Comeau, adjoint au service à la clientèle de la DPJ. Quand les gens se retrouvent en Cour supérieure pour des problèmes de garde

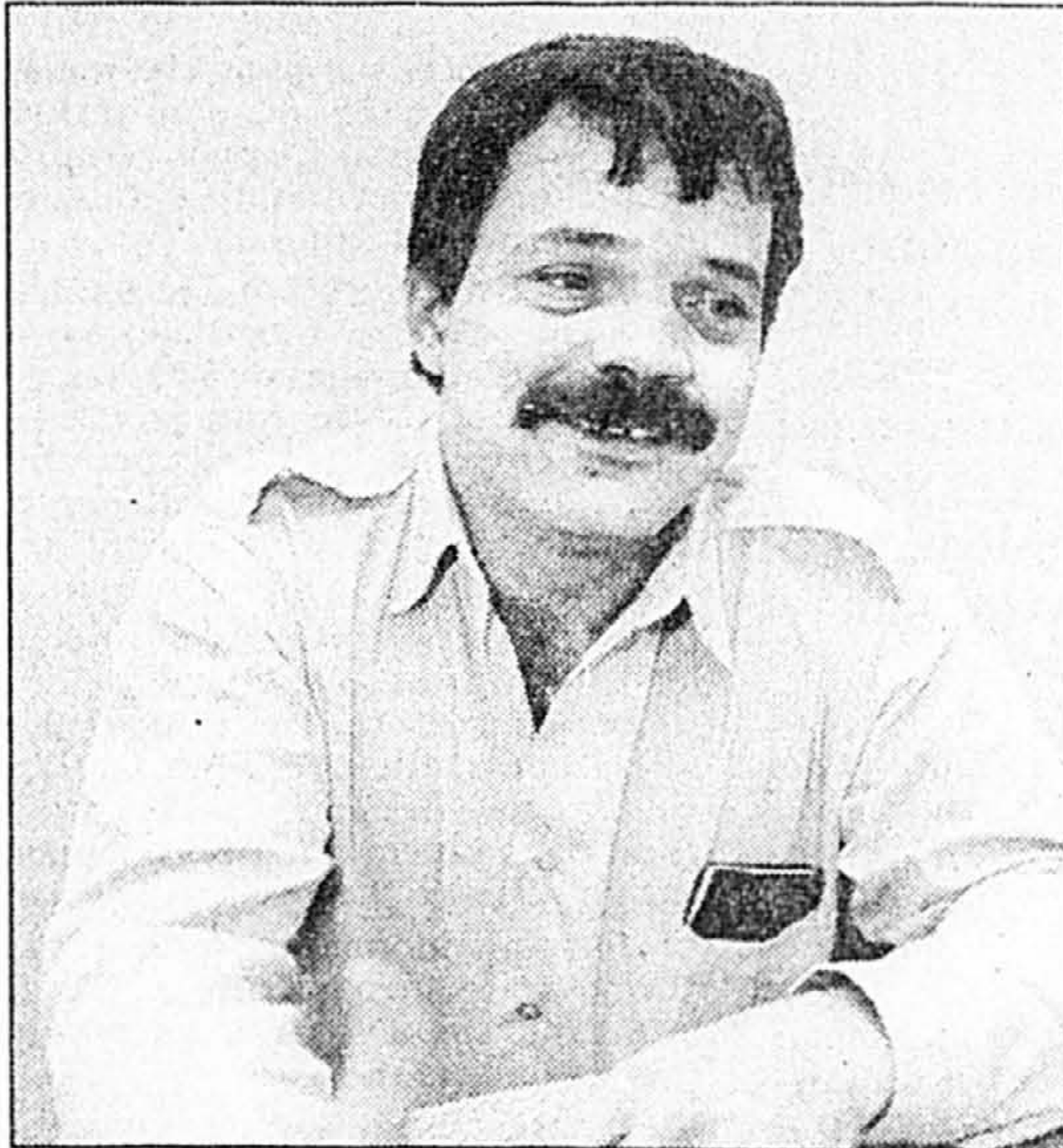


PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Attendant une expertise psychosociale qui doit être assurée par la DPJ, Normand Lavoie désespère de revoir un jour sa fillette de trois ans et demi.

d'enfant ou d'accès, ils ont déjà traversé une crise, une période d'attente pour passer à la Cour et vivent toujours en plein conflit dont les enfants sont les premiers à souffrir. Ce sont là des situations urgentes.

En décembre 1995, un des deux experts a quitté la DPJ. En cette période de compressions, il n'a évidemment pas été remplacé. Or, la situation de la région Mauricie-Bois-Francs est particulière. Ainsi, en 1995, 116 expertises étaient réclamées par la Cour supérieure, quelques-unes de plus qu'à Montréal. Et, bon an mal an, un expert réalise quelque 40 expertises. Les cas, évidemment, ne cessent de s'empiler.

Dans la liste des 68 cas en attente, certains remontent jusqu'à l'automne 1995. Étrangement, il semble que la région administrative de Trois-Rivières, qui représente 34 % du territoire de la

DPJ en terme de population, réclame 70 % des expertises : « Certains juges réclament une expertise d'entrée de jeu avant même d'écouter les parties, estime M. Comeau. Itinérants et se déplaçant d'une ville à l'autre, les juges entament souvent un dossier qu'un autre terminera, ce qui n'aide pas non plus à accélérer les choses. » Les services de médiation, plus développés à Montréal, contribuent sûrement aussi à régler des cas qui autrement se retrouveraient devant un juge.

« Je commence à perdre confiance de voir un jour ma puce, déclare M. Lavoie. Faire vivre une telle attente à des parents et à leur enfant, peut-on vraiment appeler cela de la justice ? »

La paralysie cérébrale : une querelle de sous

MARIO GILBERT
de la Presse Canadienne

Trois régions du Québec claquent la porte de l'Association de paralysie cérébrale du Québec, estimant que les régions plus populeuses viennent saigner leurs revenus durement gagnés.

Les chapitres de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord et de la Gaspésie-Bas-Saint-Laurent les îles deviendront autonomes le 30 avril prochain, pour protester contre la formule de « péréquation » imposée par l'Association provinciale.

Depuis quelques années, les dépenses de l'association (téléphone, administration, permanence) étaient défrayées comme suit : 75 % au prorata de la population et 25 % à partir des revenus totaux. Mais comme les régions plus populeuses donnent en général moins que les régions éloignées, au prorata de la population, le siège social montréalais exige maintenant que cette formule passe à 50-50.

« En d'autres termes, il nous faudrait absorber en région l'incapacité des grands centres à amasser des fonds », a indiqué hier M. Jacques Brunet, président du conseil d'administration régional de l'Abitibi. « Accepter cette situation signifie couper dans les services à nos membres et peut-être mettre fin à nos activités. »

À titre d'exemple, le président de la région Côte-Nord, Gérard Gagnon, cite les résultats du dernier recensement : « La Côte-Nord a recueilli 70 000 \$ avec 1,4 % de la population du Québec. Comparativement, Montréal, avec 25 % de la population, aurait dû recueillir 1,25 million au lieu du piètre 200 000 \$ recueillis. »

« C'est ce manque à gagner que le provincial veut faire payer aux régions qui fonctionnent », explique M. Gagnon.

Le problème réside aussi dans le fait que les régions disposent d'un réseau social bien organisé, qui recueille souvent la moitié de ses revenus avant même que la première image du téléthon ne soit diffusée. Dans les grands centres urbains, par contre, il est plus difficile d'organiser des levées de fonds à l'échelle locale, et c'est sur le téléthon que les organisateurs misent.

Or, un téléthon coûte cher : cette année, selon les estimations disponibles, l'association provinciale a payé 750 000 \$ pour l'organisation du spectacle, qui a amassé 1,8 million.

ON S'Y CONNAÎT!

LE SOLDE DÉBUTE LE MERCREDI 19 MARS ET SE TERMINE LE MARDI 25 MARS 1997.

FLEURS POUR PÂQUES

CHARGES DE FLEURS!

LIS POUR PÂQUES
DIGNES DES FLEURISTES

- Portent au moins 5 fleurs blanc éclatant.
- Tiges de 50 à 61 cm.
- Pot de 15 cm.
- Cadeau pour Pâques idéal!

SEULEMENT 688\$ chacun

SPATHYPHYLLUM

Préfère une lumière faible ou moyenne. Feuilles vert foncé et fleurs blanches. Pots de 15 cm.

20% DE RABAIS
1199\$
Prix cour. 14,99 chac.

LIS 'MONA LISA'

- Porte au moins 4 fleurs.
- Il fleurira année après année dans votre jardin!

AUBAINE 999\$ chac.

CHRYSANTHÈMES

- Magnifiques plantes-cadeaux
- Myriade de couleurs.
- Pot de 12 cm.

AUBAINE 788\$ le pot

PANIER PRINTANIER

Paniers pour Pâques remplis de fleurs qui resteront belles longtemps et de plantes vertes.

SEULEMENT 1999\$ chac.

HYDRANGÉE

fleurs spectaculaires ou plus
Gigantesque plante de 45 cm de large.

- Rose ou bleue.
- Pot de 15 cm.

BAS PRIX 1599\$ chacune

PALMIER AREC

Atteint 1,2 à 1,5 m. Facile à cultiver.

33% DE RABAIS
1999\$
Prix cour. 29,99 chac.

LIERRES

- Plantes denses et touffues.
- Pots de 5,7 cm.
- Idéals en balconnières, en paniers suspendus ou en bols!

AU CHOIX 99\$ CHACUN

Heures : lun. au ven. de 9 h à 21 h. Sam. dim. et jours fériés de 9 h à 18 h. SAUF INDICATION CONTRAIRE. LE SOLDE SE TERMINE LE 25 MARS 1997.
NOUS PRÉPARONS ET PRODUISONS NOS CIRCULAIRES AVEC GRAND SOIN. DES ERREURS PEUVENT ÉVENIR. LES ILLUSTRATIONS OU LES PHOTOS DANS LE CIRCULAIRE D'UNE ERREUR DE COULEUR. L'ARTICLE SERA VENDU À SON PRIX VÉRITABLE. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS. LE SOLDE SE LIMITE AUX MARCHANDISES EN MAGASIN. CERTAINS ARTICLES NE SONT PAS OFFERTS À LA SUCCESSION DE BOUCHERIE.

GATINEAU 25, chemin de la Savane
ARJOU 7550, rue Beclard
LAVAL 2900, boul. Labelle
DOLLARD-DES-ORMEAUX 3781, boul. des Sources

BOUCHERVILLE 1451, rue Ampère
BROSSARD 9425, boul. Taschereau
QUÉBEC 5500, boul. des Gradiers
NOTRE-DAME-DE-GRÂCE 7205, rue St-Jacques

PRODUCEZ-VOUS LA! OBTENEZ 10 % DE RABAIS SUR VOTRE PREMIER ACHAT PAYÉ AVEC CETTE CARTE
* Aucuns frais supplémentaires * Cartes supplémentaires gratuites
* Conditions de paiement mensuel accessibles * Privilèges de promotions spéciales
NOTRE CARTE PRATIQUE VOUS SERVIRA POUR TOUTS VOS ACHATS DE JARDINAGE ET D'ARTISANAT

VISA

REPORTAGE PUBLICITAIRE

DESTINATIONS EUROPE 97

Ne manquez pas ce cahier spécial samedi dans

La Presse

Bromby a menti aux policiers qui l'interrogeaient

YVES BOISVERT

Le policier Jean Douville, qui a enquêté sur le meurtre de Tara Manning, a révélé au jury hier que Gregory Bromby a menti à quelques reprises lorsqu'il a été interrogé.

M. Douville, un sergent-détective du SPCUM, témoignait à la sixième journée du procès de Bromby, 20 ans, accusé du meurtre au premier degré de la jeune Manning.

L'adolescente de 15 ans a été assassinée dans sa chambre, à Dorval,

le 5 mai 1994. Après trois mois d'enquête, les policiers n'avaient aucune piste sérieuse. C'est alors qu'ils ont demandé à Jazmin Manning (le demi-frère de la victime) de dresser une liste des personnes qui avaient fréquenté le duplex familial à l'époque du meurtre. Le nom de Bromby s'y trouvait.

Ce n'est que le 24 novembre 1994 que les policiers l'ont rencontré. Ils lui ont demandé de donner un échantillon de salive, pour tenter de voir si le sperme retrouvé sur la victime était le sien (ce qui

s'avérera plus tard). Bromby a refusé. Il a dit qu'il ne connaissait pas Tara Manning. Les policiers lui ont demandé s'il connaissait Jazmin Manning. Il a dit oui et a ensuite reconnu qu'il connaissait aussi Tara.

Il a dit avoir couché avec elle deux fois, à la fin du mois d'avril 1994. Il a dessiné la chambre de Tara et son croquis correspond à la chambre. Il a dit qu'il s'agissait de relations consensuelles brèves. Cela se passait quand il couchait dans la chambre de Jazmin. Il attendait qu'il soit endormi et mon-

trait dans la chambre de Tara. Le père, lui, « dormait, il était toujours saoul », a-t-il dit aux policiers. Elle lui avait dit de ne pas parler à Jazmin de leurs relations, selon Bromby.

« Je n'ai pas tué Tara Manning », a-t-il cependant dit aux policiers.

Bromby a affirmé aux enquêteurs avoir passé trois semaines à Toronto au début du mois de mai, suggérant qu'il était absent de la ville quand Tara a été assassinée. Il a refusé de donner le nom des gens chez qui il était à Toronto. C'est pendant qu'il était là qu'il a su que

Tara avait été tuée. Les enquêteurs sont retournés le voir le 2 décembre. Bromby a encore refusé de donner sa salive.

Il a dit être né en Haïti et avoir été adopté par un couple des Cantons de l'Est quand il avait deux ans. Il a refusé de leur parler davantage car, disait-il, les policiers accusent les Noirs « pour rien ».

Le 26 janvier 1995, finalement, les policiers, munis d'un mandat, ont forcé Bromby à fournir des échantillons de salive. Les tests ont été concluants et le jeune homme a été arrêté le 27 avril 1995.

Fusion de caisses populaires

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Les caisses populaires de Saint-Placide et de Saint-Benoît (Mirabel) seront bientôt fusionnées, favorisant une plus forte liquidité qui va se traduire par une meilleure rentabilité aux 5024 membres.

Ce sont les dirigeants de la caisse de Saint-Placide, qui a une dette de 1,3 million, qui ont effectué les premières démarches auprès de ceux de Saint-Benoît.

Depuis que la caisse de Saint-Placide, localité voisine d'Oka, a connu une période difficile à cause de son ex-directeur, Mario Lepore, traduit par la suite devant les tribunaux, elle a une rentabilité fragile.

La caisse de Saint-Placide compte 1627 membres et 40 % d'entre eux sont aussi parmi les 3397 sociétaires de la caisse de Saint-Benoît.

Les quelque vingt employés de ces deux caisses vont garder leur emploi. Le directeur actuel de la caisse de Saint-Placide sera transféré dans un autre établissement. Cette fusion nécessitera l'embauche d'un responsable des prêts commerciaux.

La directrice régionale des Bases-Laurentides de la Fédération Desjardins de Montréal, Gyslaine Legault, a souligné qu'il n'y avait aucune fusion forcée. Elle a précisé que toutes les demandes de regroupement provenaient des gens du milieu.

À compter du 1er juin, trois caisses du secteur ouest de Laval ne feront qu'une. Il s'agit de Sainte-Dorothée, de Laval-Ouest et de La Canadienne.

Un mois plus tard, la fusion des caisses de Sainte-Paule, Saint-Jérôme, et des Hauteurs, à Saint-Hippolyte, sera terminée.

Mme Legault a mentionné qu'on étudie aussi la possibilité de fusionner les caisses Ayers et Lachute.

Immersion bilingue à Sept-Îles

DENIS ARCAD

Le cégep de Sept-Îles offrira l'an prochain un programme d'immersion bilingue en sciences humaines. « C'est assez innovateur, l'étudiant peut choisir lui-même son niveau d'immersion », a indiqué hier Pauline Jean, directrice des sciences humaines. Le cégep de Sept-Îles, qui compte 850 élèves, est essentiellement francophone, mais il y existe un petit secteur anglophone : 39 élèves ont un choix de 51 cours en anglais. La majorité étudient en sciences humaines.

Selon Mme Jean, on trouve de 25 à 30 élèves par classe française, contre seulement de 10 à 12 élèves par classe du côté anglais. « On pourrait monter plus haut, mais on ne peut pas parce qu'il n'y a pas plus de monde », explique-t-elle.

« Les jeunes francophones pourront suivre jusqu'à trois ou quatre cours (sur sept) en anglais par session, et vice-versa pour les jeunes anglophones », a dit Mme Jean. Le programme s'adresse aussi aux élèves qui envisagent de faire des études universitaires dans leur langue seconde.

Elle ne s'attend pas à des inscriptions massives, ni d'un côté ni de l'autre : « Si on a 10 inscriptions au total l'an prochain, ce sera satisfaisant. Il ne faut pas oublier que l'immersion est un défi supplémentaire pour un élève de cégep à temps complet. Mais ça va marcher, nos élèves sont bons : ils ont un taux d'acceptation à l'université de 84 %, tandis que la moyenne québécoise est de 78 % ».

Le cégep de Sept-Îles a aussi un programme d'études pour les autochtones (55 élèves naskapis).

EATON

Prime Elizabeth Arden

Seulement chez Eaton

Cette prime 8 pièces comprend :

- une crème réparatrice intensive *Ceramide Night* 4 ml
- un *Soin Luminance Visage* 3 ml
- deux rouges à lèvres Exceptionnel en format régulier : «Fiesta» et «Amber»
- un mini mascara *Définition* 3 g en noir
- un mini parfum *5th avenue* 3.7 mL
- un miroir de luxe
- une jolie trousse à maquillage.

Votre, sans autres frais, à l'achat de 27.50 \$ ou plus de produits Elizabeth Arden.

Une prime par personne.

En vigueur jusqu'au 7 avril 1997.

Aussi offert : fard à joues *Ombres à joues naturelles*, 5.2 g 27.50 \$



Eau de parfum en atomiseur
5th avenue, 30 ml 42.50 \$

Vendus à ou par
tous les magasins Eaton.
Rayon de produits de beauté, 413.
Venez ou composez : 284-8484

Eaton. On veut être votre magasin.



Dans le cadre de la Semaine nationale de la francophonie, obtenez gratuitement*, auprès de votre marchand HMV, un DC compilant les chansons retenues. De plus, sintonisez la Radio de Radio-Canada et votez pour votre chanson préférée en composant le 1-800-359-0680.

* À l'achat d'un disque d'un artiste canadien-français, et ce, jusqu'à l'épuisement des stocks.

Radio-Canada
Radio

Canadian

HMV

AUDIO GRAPHIX

La Presse

AMERIC

Canada

AMERIC

La Presse

Trudel confiant de bénir plusieurs unions municipales

Mais la « théorie du salami » du ministre laisse plusieurs maires perplexes

MARTHA GAGNON

Le ministre des Affaires municipales, Remy Trudel, est confiant de pouvoir bénir plusieurs unions municipales d'ici janvier 1999 même si sa politique de regroupement suscite des inquiétudes à plusieurs endroits.

M. Trudel, qui entreprenait sa tournée d'information en Montérégie hier, a tenté de rassurer les administrateurs municipaux lors d'une rencontre à Saint-Hyacinthe. « Je viens de bénir le dix-neuvième mariage municipal entre Aston-Jonction et Saint-Raphaël dans les Bois-Francs. D'autres villages et

paroisses devraient les imiter au cours des prochains mois. Déjà, 272 petites municipalités sur 411 ont dit oui à la réalisation d'une étude de regroupement, une étape essentielle. Plus d'une trentaine d'entre elles ont indiqué clairement qu'elles étaient favorables à un tel changement. Il en reste donc 128 qui hésitent et réfléchissent », a expliqué le ministre.

Devant une salle remplie de maires et de cadres municipaux, M. Trudel a insisté pour dire que le Québec, contrairement à l'Ontario, avait choisi d'inciter les municipalités à se regrouper plutôt que de leur imposer des changements.

« Le gouvernement ontarien a forcé les municipalités à se regrouper en adoptant des lois, explique-t-il. Nous préférons la voie de la discussion. »

Le ministre affirme que les municipalités de moins de 10 000 habitants sont « invitées » à se regrouper; elles n'y sont pas obligées. Toutefois, celles qui le feront bénéficieront de programmes d'aide financière avantageux. Quant aux autres, M. Trudel prévient qu'elles devront assumer les conséquences de leur geste.

« Les municipalités opposées au regroupement devront assumer pleinement leur autonomie, dit M.

Trudel. Elles ne vivront plus au crochet des autres. Si elles sont prêtes à payer ce qu'il faut pour protéger leur enclave, c'est leur responsabilité. » Les municipalités disposent d'une période de 22 mois pour décider de leur avenir et profiter des mesures incitatives, dont une subvention de 100 \$ par habitant.

Le ministre est toutefois conscient que ces changements ne se feront pas sans heurts. « Il y a des gens dans ces communautés dont il faut tenir compte, des traditions, des valeurs et des histoires propres à chacune. C'est pourquoi avant de tout bousculer il faut réa-

liser une étude de regroupement. » Aux maires et préfets qui manifestent des réticences et des craintes, le ministre répond d'appliquer la « théorie du salami », qui consiste à régler les problèmes les uns après les autres, tranche après tranche.

« Pendant tout le processus de regroupement, vous allez rencontrer différents obstacles. Le ministre n'a pas prévu des solutions à tous les problèmes. Chaque cas est différent. La situation des Îles-de-la-Madeleine n'est pas la même que celle de Saint-Hyacinthe », a déclaré M. Trudel.

La « théorie du salami » a laissé bien des maires perplexes.

Inter-Canadien

Les lignes aériennes Canadien International offrent des vols quotidiens sans escale vers les principales villes d'affaires au pays. Notre vaste horaire comprend entre autres:

- De Montréal à Toronto - 22 vols quotidiens sans escale.
- De Montréal à Calgary - 1 vol quotidien sans escale.
- De Montréal à Vancouver - 1 vol quotidien sans escale.

Appelez le (514) 847-2211 ou votre agent de voyages aujourd'hui ou visitez notre site Web au www.cdnair.ca

À travers le pays

Notre horaire et vos affaires

vont de pair.



Canadien

Pour voyager comme vous l'aimez

Fido fait japper Beaconsfield

MARTIN PELCHAT

Le maire de Beaconsfield, Roy Kemp, exige que la compagnie Microcell démantèle la tour de télécommunications de 160 pieds qu'elle a érigé en novembre dernier pour les besoins du nouveau réseau de téléphonie cellulaire Fido, avec l'appui d'Industrie Canada, mais malgré l'opposition de sa municipalité.

M. Kemp demande également l'aide de la Fédération canadienne des municipalités afin que la compétence des villes soit reconnue par Industrie Canada, pour éviter notamment la prolifération des telles tours de télécommunications dans des secteurs résidentiels.

« Quand votre compétence est outrepassée par le gouvernement, que pouvez-vous faire d'autre ? » déplore M. Kemp, qui n'accepte toujours pas la décision d'Industrie Canada d'accorder un permis à Microcell malgré le désaccord de la Ville.

Microcell est l'une des compagnies qui a reçu d'Industrie Canada la permission de monter un « service de communications personnelles » avec la nouvelle génération de téléphonie sans fil.

Dans les villes où on trouve des édifices en hauteur, on peut constituer un tel réseau en y installant des antennes, mais en banlieue, comme à Beaconsfield, Microcell dit devoir ériger des tours. Celle de Beaconsfield a été bâtie au coin de Elm et de Westcroft, sur une emprise ferroviaire du Canadien Pacifique — donc relevant de la compétence fé-

dérale. La tour dessert la clientèle de Fido dans cette ville et bénéficiera aussi à un compétiteur de Microcell, Clearnet, dont la marque de commerce est Mike.

Mais à Beaconsfield, une ville essentiellement résidentielle où la réglementation interdit les constructions de plus de trois étages, la Ville ne voulait pas de la tour à cet endroit. Pour des raisons esthétiques aussi. Elle a exprimé son opposition dans une résolution du conseil. Et bien que Santé Canada estime sans dangers les tours de communications cellulaires, des citoyens ont encore manifesté leur inquiétude à cet égard au cours d'une assemblée publique, le 29 janvier dernier.

Ces critiques n'ont toutefois ébranlé ni Microcell ni le ministre de l'Industrie, John Manley, qui vient encore de confirmer qu'il n'interviendrait pas. « Je peux vous assurer que la décision finale d'émettre un permis pour ce site a été prise uniquement après une vaste consultation auprès de la Ville de Beaconsfield », écrit-il dans une lettre au maire, le 24 février.

Le porte-parole de Microcell, François Perreault, affirme que la compagnie a tenté en vain, pendant un an, au cours de discussions avec le conseil, de trouver un site acceptable pour tout le monde. « Je ne vois pas comment on pourrait démanteler une tour comme ça », ajoute-t-il, en laissant entendre que l'acquisition du terrain, de même que l'érection de la tour, ont coûté beaucoup plus que les 400 000 \$ estimés par le maire Kemp.

« On semble oublier à l'hôtel de ville de Beaconsfield qu'on est un service public, renchérit M. Perreault. C'est un permis fédéral d'exploitation pour un service de communications national. »

Affaires et formation



Forfait Affaires
10 chambres et plus

- Chambres de catégorie supérieure incluant 1, 2 ou 3 repas
- Stationnement intérieur à titre gracieux
- Salle de réunion
- 2 pauses-café par jour
- Équipement audio-visuel de base
- Frais de service

Aussi disponible: animation pour groupe service de secrétariat

Au cœur des Laurentides

Manoir Saint-Sauveur

246, Chemin du Lac Millette
Saint-Sauveur-des-Monts, (Québec) Canada J0R 1R3
Tél.: (514) 227-1811 Téléc.: (514) 227-8512
www.qbc.clic.net/manoir/mss.html manoir@qbc.clic.net

Forfait Formation
100% ADMISSIBLE AU PROJET DE LOI 90

A partir de **57\$** par personne, en occ. double Taxes en sus

246-361-0505

Micro-Bytes

120
709,99 \$

133
749,99 \$

150
784,99 \$

PROCESSEUR INTEL CARTE MÂTRESSE TYPE PCI 256K BURST CACHE CHIPSET INTEL TRITON 3 (VX) BOÎTIER MINITOUR LECTEUR DE DISQUETTES 3 1/2" CARTE VIDEO 1M PCI 16 MEGA-OCTETS RAM EDO DISQUE DUR 2,1 GIG EIDE CLAVIER WIN95 SOURIS ET TAPIS CD ROM 6X CARTE DE SON - SOUND BLASTER 16- HAUT PARLEURS AMPLIFIÉS FAX MODEM 33.6 ÉCRAN COULEUR 14" SVGA .28 NI P120-1355,995 P133-1399,995 P150-1434,995	PROCESSEUR INTEL CARTE MÂTRESSE TYPE PCI 256K PIPELINE BURST CACHE CHIPSET INTEL TRITON 3 (VX) BOÎTIER MINITOUR LECTEUR 1,44 3 1/2" CARTE VIDEO MATRIX MILLÉNIUM 2M 16 MEGA-OCTETS MÉMOIRE EDO DISQUE DUR 3,2 GIG EIDE CLAVIER WIN95 SOURIS ET TAPIS CD ROM 16X CARTE DE SON - SOUNDMASTER 32- HAUT PARLEURS AMPLIFIÉS FAX MODEM 33.6 AVEC VOIX ÉCRAN COULEUR 15" SVGA .28 NI P150-1909,995 P160-2059,995 MMX166-2199,995
--	--

CREATIVE LABS SOUNDBLASTER AWE64 249,995 AWE64 GOLD 314,995	GRAVIS GAMEPAD AVEC 4 JEUX 24,99 \$	MS-OFFICE 97 ANGLAIS PROFESSIONAL 299,99 \$ AVEC ACHAT D'UN SYSTÈME
IMPRIMANTE COULEUR HP 692C 414,99 \$	CAMÉRA DIGITAL LOGITECH FOTOMAN PIXTURA 599,99 \$	SCANNER COULEUR À MAIN LOGITECH 129,995
CD ROMS 8X 109,99 \$ 12X 134,99 \$ 16X 179,99 \$	FAX MODEM 33.6 INTERNE 99,99 \$ EXTERNE 139,99 \$ INTERNE VOIX 114,99 \$	HAUT PARLEUR & SUBWOOFER 160 WATTS 99,99 \$

LE COÛT DE LA MÉMOIRE EST EN HAUSSE. MICRO-BYTES OFFRE TOUJOURS DES PRIX COMPÉTITIFS.

MAGIC THE GATHERING 61,99 \$
YODA STORIES 26,99 \$
ID4 INDEPENDANCE 62,99 \$
DAY XS 61,99 \$

Micro-Bytes

940, BOUL. ST-JEAN COIN BRUNSWICK POINTE-CLAIRE TEL.: 426-2580 FAX: 426-3455 MTL: 990-0576	3505, TASCHEREAU COIN HOLMES ST-HUBERT TEL.: 445-7176 FAX: 445-7088 MTL: 990-6994	6436, JEAN-TALON E. COIN L'ANGELIER ST-LEONARD TEL.: 253-4300 FAX: 253-5834
---	--	---

LES PRIX SONT SUJETS À CHANGEMENT SANS PRÉAVIS. WEB: www.microbytes.com E-MAIL: info@microbytes.com



Donnez-nous des ailes

Société pour les enfants handicapés du Québec
2300 boul. René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H3H 2K5
Téléphone: (514) 937-6171 Télécopieur: (514) 937-0082

Vivez la Légende de Tremblant

avec Cité Rock • Détente et La Presse



PERTE DE CHEVEUX

Quel % avez-vous perdu ?



20%



30%



50% ET PLUS

Si vous constatez ou avez l'impression qu'un problème de cheveux se dessine, comme démangeaisons, pellicules ou perte de cheveux, faites appel dès aujourd'hui, à l'aide de conseillers professionnels. Nous, les **LABORATOIRES A & T**, possédons l'expertise et les moyens techniques nécessaires pour détecter les problèmes du cuir chevelu ou calvitie naissante. Conscients de vos préoccupations, nous vous offrons, **GRATUITEMENT** une **MICRO-Analyse Complète (MAC)** de votre chevelure qui nous permettra de détecter le pourquoi de cette perte de cheveux et les problèmes qui en découlent. Consultation gratuite sur rendez-vous seulement. Lun. au vend. 11 h à 19 h, sam. 10 h à 14 h.

CENTRE-VILLE
1470 PEEL # 152
843-4300

Les Laboratoires A & T
BEVERLY HILLS, CENTRE-VILLE L.A., ENCINO, NEW YORK, TORONTO.

LAVAL
1600, CURÉ-LABELLE #220
687-9299

À PARTIR DU 20 MARS

LE PRINTEMPS DE LA DÉCO

Avec le printemps chez Roche-Bobois, arrivent les nouvelles collections.

A prix très doux !

Salon composable Player (création H. Hopfer). Corpus garni de velours 100 % coton (16 coloris), coussins d'assise mousse haute résilience,

ROCHE BOBOIS

coussins de dossier plume et Dacron®, habillés de tissus chauffeuses, angles, méridienne, fauteuil, pouf.

1425, boul. René-Lévesque Ouest (angle rue Bishop)
H3G 1T7 Montréal Tél. : (514) 871-9070

à l'autre, les tendent à ce de la Civic 5 fiable, tout-entretien, imable. Ce à ndent cepen- c'est qu'ils en- us d'organi- ze qui fait que voiture n'a- ue soit satis- te élégante et 1 habitat- sacciez ? Son ois doux et eindre son aat perfor- De toute évi- nent l'usien- il est proprié- ie Honda en tte conduire s'adebut du sion de la 3 en priorité pnt et le con- plus intimes de la Civic m'conçus et isposés pour de conduire. it, le dessin 1 Civic relève 1 connue et chaque être in d'apace ace qui lui rope. C'est t que n'a- onstruit un ui réalise le ducieur. La et le coupé si un déga-

ment pour les épaules et la tête qui assure une complète lib- érité. De plus, grâce à son long empattement, la Civic réserve beaucoup de place aux jambes à l'arrière comme à

ment durables et très confortables. En outre, des matéri- eux d'insonorisation et de renforcement concourent à son roulement remarquablement silencieux. Avec une suspen-

Que faut-il donc à une voiture pour qu'elle semble plus vive qu'une autre ? Pour qu'elle négocie les courbes serrées et s'inscrive dans les bretelles d'autoroute avec autant d'ai-

meprendre à celle des voitures à moteur Honda qui ga- gnent régulièrement en course Indy Car. Pour ajouter encore à la facilité et au plaisir de conduire,

Eh oui ! vous pouvez louer une 97 à ce prix-là. Arrêtez vos recherches.



BERLINE CIVIC LX 1997

CONÇUE ET CONSTRUITE SANS CONCESSION



Rien n'est laissé au hasard à l'intérieur. La car- rosserie rigide de la Civic contribue à la rendre plus sûre, plus maniable et plus agréable que jamais. Les tissus et la moquette de haute qualité qui la garnissent sont extrême-

sion indépendante à deux leviers triangulaires aux quatre roues et un dispositif de détection de l'inclinaison. Honda met au service de la Civic les performances issues des tech- nologies les plus innovatrices.

sance qu'elle aplanit les chemins ravines ? La réponse : une suspension qui tire parti des plus récents progrès en la matière. La Civic possède, à l'avant et à l'arrière, une sus- pension à deux leviers triangulaires ressemblant à y

la Civic est équipée d'une direction à crémaillère et d'amor- tisseurs Honda à détente progressive (HPV) qui s'adaptent automatiquement aux conditions routières. Il faut une excellente boîte de vitesses pour que la puissance du

Venez skier, surfer à Tremblant cet hiver et courez la chance de gagner un des trois forfaits d'été légendaires totalisant une valeur de près de 8 000 \$! Trois couples gagnants s'envoleront en hélicoptère pour un séjour de rêve à Tremblant comprenant hébergement, parties de golf, accès à la remontée, tennis, souper au sommet à La Légende, et plus encore... Pour plus d'infor- mations, écoutez Cité Rock • Détente 107, 3 FM Montréal.



La Presse

KOPTAIR

Déposez le coupon de participation ci-dessous, dûment rempli, dans l'une des boîtes de concours à Tremblant. Promotion en collaboration avec KOPTAIR de la Marina Venise à Laval. Règlements du concours disponibles à Cité Rock • Détente. Les facs-similés faits à la main sont acceptés.

Vivez la Légende de Tremblant avec La Presse et Cité Rock • Détente

M. () Mme () Mlle () Prénom _____
Nom de famille _____
Adresse _____
Ville _____ Province _____
Code Postal _____ Age _____ Tél. maison _____ Tél. bureau _____
Je skie () surf () les deux (). Je skie / surf la semaine () la fin de semaine () les deux ().
Je skie / surf en famille () couple () seul ().

LOCATION EN TÊTE

BERLINE CIVIC LX 1997

208\$*

PAR MOIS, LOCATION DE 48 MOIS
VERSEMENT INITIAL DE 845 \$, PDSF DE 15 395 \$*

Équipement : Deux coussins gonflables (SRS) • Radio AM/FM stéréo à syntonisation électronique avec 4 haut-parleurs • Banquette arrière à dossier rabattable 60/40 • Conduites de chauffage à l'arrière • Suspension indépendante à 2 leviers triangulaires aux 4 roues • Boîte manuelle à 5 vitesses • Direction assistée • Freins assistés • Colonne de direction réglable • Télécommande du coffre • Moutures de protection latérales • Rétroviseurs télécom- mandés • Pneus toutes saisons de 140 • Enjoliveurs intégraux

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE.

*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. Offre portant sur la berline Civic LX (modèle EJ63V) 1997 neuve. Versement mensuel de 208 \$ pendant 48 mois pour un total de 9 984 \$. Sujet à l'acceptation du crédit. Un versement initial de 845 \$ ou échange équivalent, la première mensualité ainsi qu'un dépôt de garantie de 250 \$ sont exigibles. Des programmes de financement sans versement initial sont également offerts. Franchise de kilométrage de 80 000 km. Frais de 10 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation (850 \$) ainsi que taxes, assurance et immatriculation en sus. Option d'achat au terme de la location (consulter un concessionnaire à ce sujet). Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. *Transport et préparation (850 \$) ainsi que taxes, assurance et immatriculation en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Veuillez vous renseigner chez un concessionnaire Honda.

COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9 POUR SAVOIR OÙ SE TROUVE LE CONCESSIONNAIRE LE PLUS PRÈS OU POUR OBTENIR UN CATALOGUE.

À l'école Saint-Grégoire-le-Grand, ça clique!

MARIE-ANDRÉE AMIOT

« Tu t'appelles comment ? » « Nancy » « Tu as un nom de famille ? » « Non. Je ne crois pas... » La petite rouquine de cinq ans et des poussières affairée à dessiner sur son Macintosh ne sait peut-être pas ce qu'est un nom de famille, mais elle se débrouille drôlement bien à l'ordinateur. Comme la plupart des enfants d'ailleurs. Et puisqu'on apprend mieux à cet âge qu'à n'importe quel autre, les spécialistes de l'éducation sont d'avis que tous les jeunes peuvent bénéficier d'un enseignement avec technologie intégrée.

C'est pourquoi de plus en plus d'écoles rentrent les ordinateurs à pleines pochettes. Et particulièrement cette année où plusieurs administrations scolaires débrouillardes s'organisent pour obtenir des commandites ou de l'aide du secteur privé, sans attendre les fonds du programme d'achats d'ordinateurs de la ministre de l'Éducation, Paulette Marois.

C'est ce qui s'est passé à l'école de Nancy, l'école primaire Saint-Grégoire-le-Grand, dans le quartier Villieray, à Montréal, où 52,5 % de la population vit sous le seuil de la pauvreté. Les 470 enfants appartiennent à une quarantaine d'ethnies et la majorité ont des parents allophones. Pas question de leur demander de l'aide pour acheter des ordinateurs pour l'école. Et dans ce monde technologique où tout va à la vitesse de la lumière, il ne faut pas attendre trop longtemps. Le directeur, Gilles Tremblay, inspiré en août 1995 par le discours du directeur général de la CECM qui prônait le virage technologique, a décidé de tout chambarder dans son école.



PHOTO PIERRE CÔTE, La Presse

Nancy, la petite rouquine de cinq ans et des poussières est affairée à dessiner sur son ordinateur, sous l'oeil de son enseignante.

Armée d'une équipe solide d'enseignants vendue au projet de M. Tremblay, l'école a subi une opération de rajeunissement... technologique. « Nous sommes convenus de relever le défi et d'être une école de l'an 2000, déclare-t-il. Une école où tous les enfants pourront communiquer virtuellement entre eux, naviguer dans l'intranet de la CECM et fureter dans Internet. » Comme il le dit lui-même, c'était une vision

futuriste à l'époque qui est en train de se concrétiser.

Les partenaires

Première étape, recevoir le statut d'école pilote accordé par la CECM. En second lieu, solliciter l'aide de spécialistes pour mettre le projet en plan. C'est la partie qui a probablement exigé le plus d'énergie. Les partenaires, l'Université du Québec à Montréal, la caisse popu-

laire Papineau, Vidéotron ont fourni expertise, financement et une partie du réseautage de l'école. L'école entière a été chamboulée pour que les ordinateurs puissent se parler entre eux.

Le partenaire principal est Apple qui a donné plus de 150 000 \$ pour l'achat d'ordinateurs, de certains équipements périphériques et un programme de formation sur la gestion et l'utilisation de l'ordina-

teur en classe. Finalement, un projet intitulé Fondation pour autofinancer tout le projet a été mis sur pied en collaboration avec les membres du conseil d'orientation, du comité d'école et de la communauté.

Résultat ? Tous les locaux communiquent en réseau, l'école a maintenant 40 ordinateurs Macintosh, chaque enseignant a un ordinateur personnel et l'équipe-école utilise les instruments pédagogiques produits par Apple.

Tous les efforts ont porté fruit. Comme peuvent le constater les visiteurs, les enfants ont appris vite. Cinq élèves de 5e année ont même fait la semaine dernière une démonstration de la mise en page de leur journal virtuel, *Le Grand Bivard*. Ils avaient pris des photos et des films des invités et les ont intégrés à des documents de leur journal devant les visiteurs. En moins de deux, les photos étaient numérisées, les films, dotés d'un contenu sonore et quelques effets spéciaux, et le tout s'est retrouvé sur la page Web de la CECM. Devant autant d'habileté et de rapidité, plusieurs adultes peuvent se sentir... dépassés !

Les appareils sont au coeur de l'école, mais ce sont les enseignants qui seront les maîtres d'oeuvre du nouveau pédagogique. « Ce que nous vivons n'est pas qu'une révolution technique, affirme Yves Archambault, directeur général de la CECM, c'est un chambardement pédagogique complet. On entre dans l'ère de la pédagogie de la coopération ! »

Commission des écoles catholiques de Montréal
http://www.cecm.qc.ca

L'ESCORT LIVRE LA COMMANDE

LE PLAISIR
DE CHANGER
DE VÉHICULE AUX
DEUX ANS



Véhicules tels qu'illustrés

Escort LX 97
4 portes ou familiale
UN SEUL PRIX

- Nouveau moteur de 2 litres, 110 ch
- Transmission manuelle 5 vitesses
- Deux sacs gonflables
- Freins assistés
- Radio AM/FM stéréo avec haut-parleurs haut de gamme
- Sécurité enfants aux portes arrière
- Glaces teintées
- Banquette arrière à dossier divisé 60/40 repliable
- GROUPE D'ÉQUIPEMENTS PRÉFÉRÉS 011A :
- Climatiseur
- Deux rétroviseurs à réglage électrique
- Entrée sans clé du côté conducteur avec 2 télécommandes

OFFRES D'UNE DURÉE LIMITÉE

199\$ par mois



**TRANSPORT INCLUS
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ**

Première mensualité exigée. Immatriculation, assurances et taxes en sus.
Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 36 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent.

MISE DE FONDS ou échange équivalent	MENSUALITÉ LOCATION 24 MOIS
2 075\$	199\$
1 050\$	249\$

PROGRAMME POUR DIPLOMÉS : Obtenez un rabais supplémentaire de 750 \$. Voyez votre concessionnaire pour les détails.



**Vos concessionnaires Ford et vos
concessionnaires Lincoln Mercury**



Calgary et Nagoya seules en lice pour l'Expo de 2005

Presse Canadienne
CALGARY

Les villes de Calgary, en Alberta, et Nagoya, au Japon, sont les seules encore en lice en vue de l'obtention de l'exposition internationale de 2005, celle de Gold Coast, en Australie, ayant fait savoir lundi qu'elle se retirait de la course.

Angus MacKenzie, délégué australien au Bureau des expositions internationales, l'organisme

qui doit décider lors d'un vote le 12 juin où se tiendra Expo 2005, a expliqué que l'Australie préférerait obtenir l'organisation d'un événement de moindre envergure, en 2002.

Le président du comité organisateur de Calgary, Jack Perraton, s'est félicité de l'abandon australien. Il a toutefois indiqué que même s'il ne restait qu'une rivale, la lutte à venir « demeure une tâche difficile ».

Les six marins renvoyés à Taïwan

Agence France-Presse
OTTAWA

Six marins taïwanais accusés d'avoir jeté trois passagers clandestins roumains par-dessus bord en haute mer devaient quitter demain le Canada pour Taïwan afin d'y être éventuellement jugés, a annoncé hier le gouvernement canadien.

La Roumanie avait demandé l'extradition du capitaine Cheng Shiou et de cinq membres d'équipage, accusés par des marins philippins d'avoir placé les trois clandestins sur des radeaux de

survie au large du Canada, en plein océan Atlantique. Aucun corps n'a jamais été retrouvé.

Cependant une cour de la Nouvelle-Écosse, qui avait pourtant estimé les preuves suffisantes, ne s'était estimée compétente ni pour juger ni pour extraditer, les crimes présumés s'étant déroulés dans les eaux internationales sur un navire battant pavillon taïwanais.

Les autorités taïwanaises ont émis le 10 mars des assignations convoquant les marins dans le pays pour le 28 mars, a indiqué hier le ministre canadien de la Justice Allan Rock.

Les audiences de la commission Poitras ne commenceront pas avant le 14 avril

ROLLANDE PARENT
de la Presse Canadienne

Dans le meilleur des cas, les audiences publiques de la commission Poitras qui enquête sur la Sureté du Québec (SQ) ne commenceront que le 14 avril et non le 2 avril comme il était prévu.

Le début des travaux a été reporté, hier, par le président Lawrence Poitras. Il est d'ores et déjà prévisible qu'un deuxième report sera nécessaire en raison d'une double requête de l'Association des policiers provinciaux du Québec (APPQ) en Cour d'appel.

Le syndicat des policiers de la SQ continue de rechercher la récusation de la commissaire Louise Viau taxée de partialité. Aujourd'hui, le juge en chef de la Cour d'appel du Québec, Pierre Michaud, déterminera s'il est possible d'entendre cette cause « par préférence ».

Déjà la coordonnatrice de la Cour d'appel, Lysanne P. Legault, a indiqué la semaine dernière qu'il serait bien difficile que cela puisse se faire avant le mois de juin. Ça pourrait aller en septembre ou en octobre, avait-elle ajouté.

Ce délai pourrait s'avérer désastreux pour le calendrier de la commission d'enquête du fait que l'APPQ veut également que la Cour d'appel ordonne à la commission

d'attendre pour commencer ses audiences publiques qu'une décision ait été rendue quant à la récusation de la commissaire Viau.

Cette dernière demande sera présentée vendredi.

L'APPQ y fait valoir que certains de ses policiers membres risquent de subir un « grave préjudice irréparable » si l'enquête se poursuit avec la commissaire Viau, qui a présidé le comité interne d'examen des plaintes de la SQ de septembre 1991 à la fin d'août 1995 et s'est forcément formé une opinion sur la valeur de ces enquêtes, les pratiques, les entraves ou difficultés auxquelles ont pu faire face les enquêteurs.

Le syndicat policier signale qu'une partie des travaux de la commission Poitras porte justement sur les enquêtes internes.

« Pendant quatre ans, M^{re} Louise Viau a entretenu des relations professionnelles avec ce service et ses dirigeants et membres qu'elle doit maintenant enquêter », peut-on lire dans la requête.

Pour mieux illustrer son propos, l'APPQ signale que la commission Poitras a autorisé tout récemment l'inspecteur Jean Thébault, qui a été responsable du service des affaires internes de la SQ à compter de juillet 1994, moment où la commissaire Viau présidait toujours le comité d'examen.

Quoi qu'il en soit, une fois mis en branle, on peut s'attendre à ce que les travaux de la commission avancent à petits pas. En effet, le statut de participant a été octroyé au cours des derniers jours à pas moins de 14 avocats qui représentent les intérêts de 17 policiers de la SQ, en plus de la SQ, l'APPQ et l'association des cadres de la SQ.

À ce titre, tous et chacun pourront interroger les témoins.

Hier, en matinée, huit groupes ou personnes ont demandé à témoigner devant la commission. Trois d'entre eux souhaitent exposer leurs griefs à l'égard d'enquêteurs de la SQ qui se seraient traînés les pieds dans le dossier soumis à leur attention mettant en cause les autorités municipales de Saint-Eugène, Repentigny et Venise-en-Québec, respectivement.

Le Mouvement d'aide aux victimes de la crise d'Oka veut également être entendu pour démontrer que la SQ se serait lavé les mains de la sécurité des citoyens non autochtones de Kanesatake. Shirley Taillefer veut également pouvoir dénoncer les policiers de la SQ qui auraient battu son frère et l'auraient forcé à signer une déclaration incriminante dans une affaire de meurtre.

L'ex-enquêteur Gaétan Rivest et l'ex-député Guy Bélanger souhaitent également témoigner devant la commission Poitras.

OPTIONS À L'EXPORTATION... «AU-DELÀ DES MARCHÉS TRADITIONNELS»

Le plus important séminaire jamais organisé sur l'exportation
16 avril 1997 - Palais des Congrès de Montréal
8h à 16h30

- Un séminaire multimédia interactif
- Une rencontre exclusive avec des acheteurs de Maisons de commerce de 25 pays
- Une présentation du Groupe Innovation sur «L'Art des alliances»

Le secret de la réussite au-delà des marchés traditionnels

À l'intention de tous les manufacturiers, agents de développement économique et autres personnes qui désirent comprendre :

- Qu'est-ce qu'une véritable stratégie à l'exportation ?
- Les options à l'exportation pour affronter la concurrence internationale
- Comment calculer un prix compétitif à l'exportation

EXCLUSIF
Manuel technique complet remis à chaque participant

1^{re} personne : 200\$
Personne additionnelle : 150\$

Étudiant : 95\$
Incluant 1 repas buffet (+ taxes)

En collaboration avec : **TELEGLOBE**

Commandité par :

Information :
AMCEQ - Association des Maisons de commerce extérieur du Québec
Tél.: 514-286-9615 • 1-800-465-9615 • Fax: 514-848-9986
E-mail: info@go-trade.com • Internet: http://www.go-trade.com

CRTC AVIS PUBLIC Canada

Avis public CRTC 1997-23. PROJETS DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE 1986 SUR LA RADIO, AU RÈGLEMENT DE 1987 SUR LA TÉLÉDIFFUSION ET AU RÈGLEMENT DE 1990 SUR LES SERVICES SPÉCIALISÉS — Autorisation préalable des annonces en faveur d'une drogue et en faveur des recommandations relatives à des traitements. Les observations écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2, au plus tard le 7 avril 1997. Le texte complet de cet avis est disponible en communiquant avec la salle d'examen à Hull, au (819) 997-2429; ou au bureau du CRTC à Montréal (514) 283-6607, ou en consultant la Page d'accueil du CRTC: http://www.crtc.gc.ca

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Depuis 1932, sans aucune subvention, Le Chaînon accueille des femmes en difficulté et les accompagne dans leur démarche de réorganisation. Depuis 1932, plus de 3 000 000 de repas ont été servis, et au-delà de 1 000 000 de couchers ont été offerts à des milliers de femmes accueillies. Ces réalisations ont été rendues possibles grâce à de nombreuses ressources humaines et matérielles. Merci !

Judi Richards et Yvon Deschamps
Porte-parole

Le Chaînon remercie de tout cœur votre journal pour cet espace gratuit

Je participe en offrant : _____ \$

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Je désire un reçu pour usage fiscal oui ☐ non ☐

Poster à : 4373, de l'Esplanade Montréal H2W 1T2
Tél.: (514) 845-0151 No d'enregistrement 0748765-01

10^e ANNIVERSAIRE passionnant

ACURA

INTEGRA 1997
Edition spéciale

10^e ANNIVERSAIRE
Tout simplement emballante !

- Griffe anniversaire
- Roues de 14 po en alliage d'aluminium
- Climatiseur
- Chaîne AM/FM stéréo, avec lecteur CD, 6 haut-parleurs et antivol
- Antenne électrique

Pour un temps limité
L'Integra 1997 Edition spéciale
287\$*
PAR MOIS / 48 MOIS

Transport et préparation inclus

*Tarif de location-bail de 48 mois (total des paiements : 13 776 \$), pour le modèle DC33V. Un acompte de 2 456 \$, un dépôt de sécurité et un premier versement sont requis. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,10 \$ par km supplémentaire). Taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour la valeur résiduelle prédéterminée. Offre disponible seulement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. Sujet à l'approbation du crédit.

ACURA LES CONCESSIONNAIRES FIABLES

ACURA GABRIEL 4648, boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux. 695-7777	LES GALERIES ACURA 7100, boul. Métropolitain Est, Anjou. 354-8811	ACURA BROSSARD 9100, boul. Taschereau Brossard. 659-1616	ACURA PLUS 255, boul. de la Seigneurie, Blainville. 435-4455	LUCIANI ACURA 4040, rue Jean Talon O., Montréal. 340-1344
---	--	---	---	--

VIVE LES VISITES LIBRES!

Ce week-end à Montréal, sept beaux projets résidentiels à visiter

En achetant une unité dans l'un des sept projets participants, vous pourriez économiser des centaines de dollars en frais d'emménagement.

Renseignements : 872-0581

Faites la tournée et obtenez des conseils d'experts sur le financement, l'aménagement ou tout sujet lié à l'acquisition d'une propriété. Venez voir, les 22 et 23 mars entre 13 h et 17 h.

Plateau-Mont-Royal Faubourg Laurier 970, rue Marianne Est – porte 1 Conseils sur le Congé de taxes foncières	Vieux-Montréal Quai de la Commune 20, rue des Soeurs-Grises Conseils sur les garanties de maisons neuves
Cours Saint-Dominique 4151, rue Saint-Dominique Conseils sur l'assurance-habitation	Chaussegros-De Léry 333, rue Notre-Dame Est Conseils sur l'aménagement intérieur
Espaces Logiques 1695, rue Gifford Conseils sur le financement	Sud-Ouest Maison Espace Vivant 3701, rue Saint-Ambroise Conseils sur les techniques du bâtiment
Centre-Sud Cours Rouen 2254, rue Messier Conseils sur les actes notariés	

MONTRÉAL
c'est toi ma ville!

Abyssinia • Allumette • Bistro Ru Cepage • Bistro on the Avenue • Café Ferreira • Carpaccio • Casino de Montréal • Chez Frédéric

Faire une croix sur la violence faite aux femmes

CATHERINE VACHON

Après le ruban rouge, en marque de solidarité pour les malades du sida, voici la croix violette, symbole de lutte contre la violence conjugale dont sont victimes les femmes.

Lancée par la Fondation Jamais Plus, l'épinglette sera mise en vente pendant une unique journée, ce vendredi, dans les principaux centres commerciaux de plusieurs villes de la province : Montréal, Longueuil, Sherbrooke, Sorel, Granby, Québec, Sainte-Anne-des-Monts.

Contre 5 \$, prix de l'épinglette, la Fondation se propose d'offrir à chacun un « moyen de prendre position contre cette violence, de l'afficher publiquement » et de faire un « geste de solidarité et d'encouragement ».

La Fondation inaugure ainsi sa première campagne de financement : les fonds récoltés sont destinés à appuyer les activités de la Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté au Québec. La Fédération réunit 32 maisons à travers tout le Québec. Depuis sa création en 1993, la Fondation parvenait bon an mal an à récolter entre 10 000 \$ et 20 000 \$ auprès de compagnies privées. Mais les subventions ont baissé et, surtout, la Fondation veut aujourd'hui se lancer dans un programme d'envergure : « Nous avons de grands projets, notamment auprès d'enfants témoins de violence faite aux femmes : la recherche dans ce domaine est encore balbutiante et nous voulons l'approfondir pour ensuite former des intervenants », explique la présidente, Patricia Rossi.

L'objectif financier de la vente de vendredi est fixé à 100 000 \$: pour l'atteindre, il faudra donc que 20 000 personnes se mobilisent le 21 mars. Mme Rossi demande à chacun de « prendre position contre la violence ».

Pour connaître la liste exacte des points de vente de l'épinglette, on peut contacter la Fondation au (514) 674 0324.

Coûts imprévus pour l'usage des panneaux électroniques à Laval

MARC THIBODEAU

Afin d'assurer la diffusion sur ses panneaux électroniques de messages qu'elle devait initialement diffuser elle-même, la Ville de Laval verse depuis plusieurs mois 1500 \$ par semaine au Groupe Solcom, une firme de Montréal.

La municipalité avait signé en 1995 un contrat avec une autre entreprise de Montréal, Omni, spécialisée dans l'affichage publicitaire extérieur, en vertu duquel elle hériterait d'un droit d'utilisation des panneaux, qui servent depuis le mois d'août pour diffuser les messages en provenance d'organismes communautaires. Le contrat prévoyait notamment qu'Omni installerait à ses frais dans les bureaux de la Ville un poste de contrôle pour gérer les panneaux, et offre au personnel municipal la formation requise pour faire la diffusion des messages.

La Ville a toutefois décidé de changer de cap au tout début des opérations, en août. Le Groupe Solcom a alors été engagé afin d'assurer de ses propres bureaux à Montréal la diffusion sur les panneaux des messages qui lui sont soumis par la municipalité. Aucun poste de contrôle n'a conséquemment été installé dans les bureaux de la Ville et les cours de formation prévus n'ont pas été donnés, sans qu'aucune révision du contrat avec Omnibus soit demandée.

« Ça ne valait pas la peine », a expliqué hier le directeur du service des communications de la Ville, Pierre René de Cotret.

Le vice-président et directeur général d'Omni, Pierre Lanctôt, assure pour sa part que son entreprise a respecté les désirs de la Ville et parfaitement répondu aux clauses prévues dans le contrat.

C'est d'ailleurs Omni, dit-il, qui a fait connaître le Groupe Solcom à l'administration municipale l'année dernière, lorsque celle-ci a décidé de déléguer la diffusion électronique des messages. « Je me suis rendu compte rapidement que nous n'avions pas les ressources et les connaissances pour réaliser nous-mêmes cette tâche », a expliqué M. René de Cotret, qui se dit convaincu que la Ville réalise des économies de taille en faisant appel au Groupe Solcom.

Le comité exécutif de la Ville semble en tout cas convaincu de la chose puisqu'il a décidé en janvier, à huis clos, de reconduire jusqu'à la fin de l'année son contrat avec le Groupe Solcom.

Pourquoi à huis clos ? M. René de Cotret affirme qu'il s'agit d'une simple technicalité.

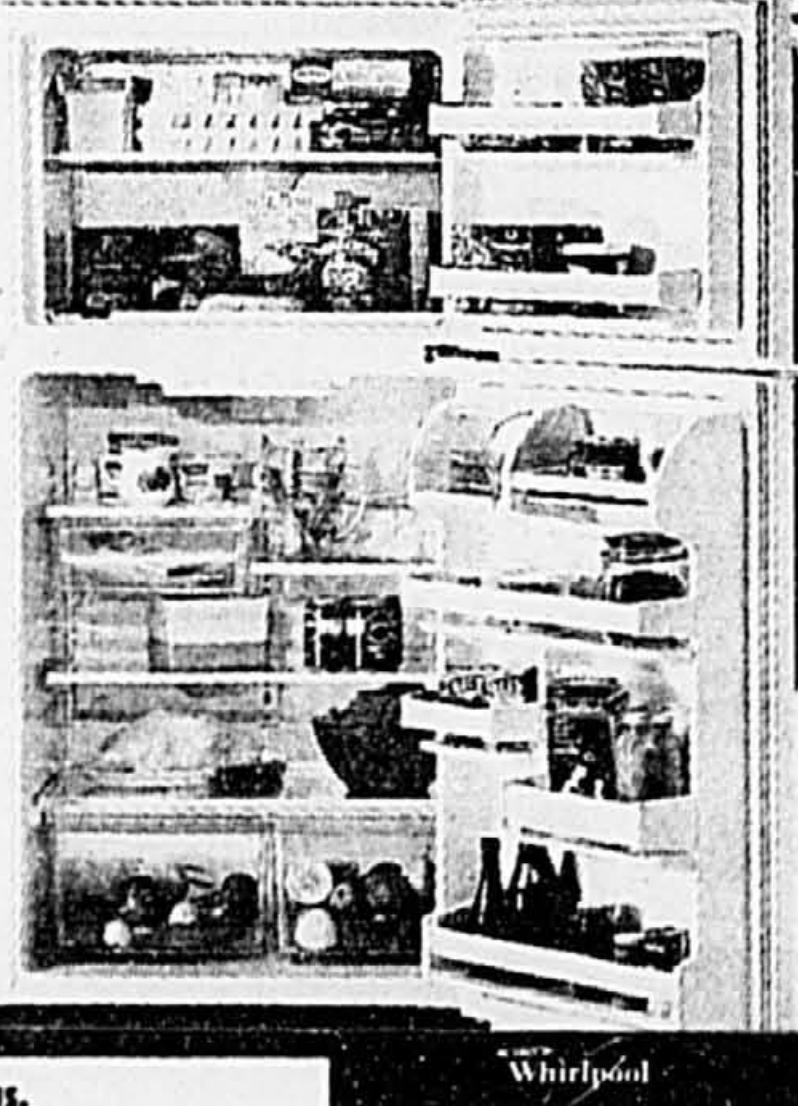
SEARS
Pas de
paiement
avant
un an[†]

**POUR TOUS LES GROS APPAREILS
MÉNAGERS ACHETÉS AVEC LA CARTE SEARS**

Seules les marques Kenmore[®], KitchenAid[®] et Jenn-Air[®] sont disponibles au rayon des gros appareils ménagers de nos magasins de Granby, Alma, Arthabaska, Deux-Montagnes, Drummondville, Repentigny et Sorel

**TOUS LES GROS APPAREILS
MÉNAGERS KITCHENAID^{MD}
ET WHIRLPOOL SONT EN
SOLDE...AVEC, EN PRIME,
UN CERTIFICAT-CADEAU SEARS**

Pour une période limitée seulement, vous recevrez un certificat-cadeau Sears de 40 \$ à l'achat de tout gros appareil ménager Whirlpool et un certificat-cadeau Sears de 50 \$ à l'achat de tout gros appareil ménager KitchenAid[®]. L'offre s'applique à tous les gros appareils ménagers KitchenAid et Whirlpool achetés jusqu'au 29 mars 1997. Les formulaires à poster pour réclamer les certificats-cadeaux sont disponibles au magasin. Renseignez-vous.



**NOTRE PLUS BAS PRIX DE LA SAISON
POUR CE RÉFRIGÉRATEUR WHIRLPOOL**

Rabais 91\$

**Réfrigérateur de 18,1 pi³ à demi-tablettes
réglables en verre et 2 hydrateurs transparents.
N° 81851. Rég. Sears 1079.99.**

988\$

ET OBTENEZ DE WHIRLPOOL, EN PRIME,
UN CERTIFICAT-CADEAU SEARS DE 40 \$

* Pas de paiement avant mars 1998, avec la carte Sears, sur approbation de votre crédit. Les 35 \$ de frais de paiements différés et tous les autres frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Cette offre ne s'applique pas aux articles soldés de nos Centres de liquidation. Cette offre prend fin le samedi 29 mars 1997. Renseignez-vous.

PRIX DE RÉCLAME EN VIGUEUR DU SAMEDI 22 AU SAMEDI 29 MARS 1997

dans la limite des stocks disponibles

SEARS
Attendez-vous à plus

Diplomate dépêchée afin de faire libérer un coopérant québécois

Serge L'Archer est détenu par des rebelles depuis le 28 février

DENIS ARCAD

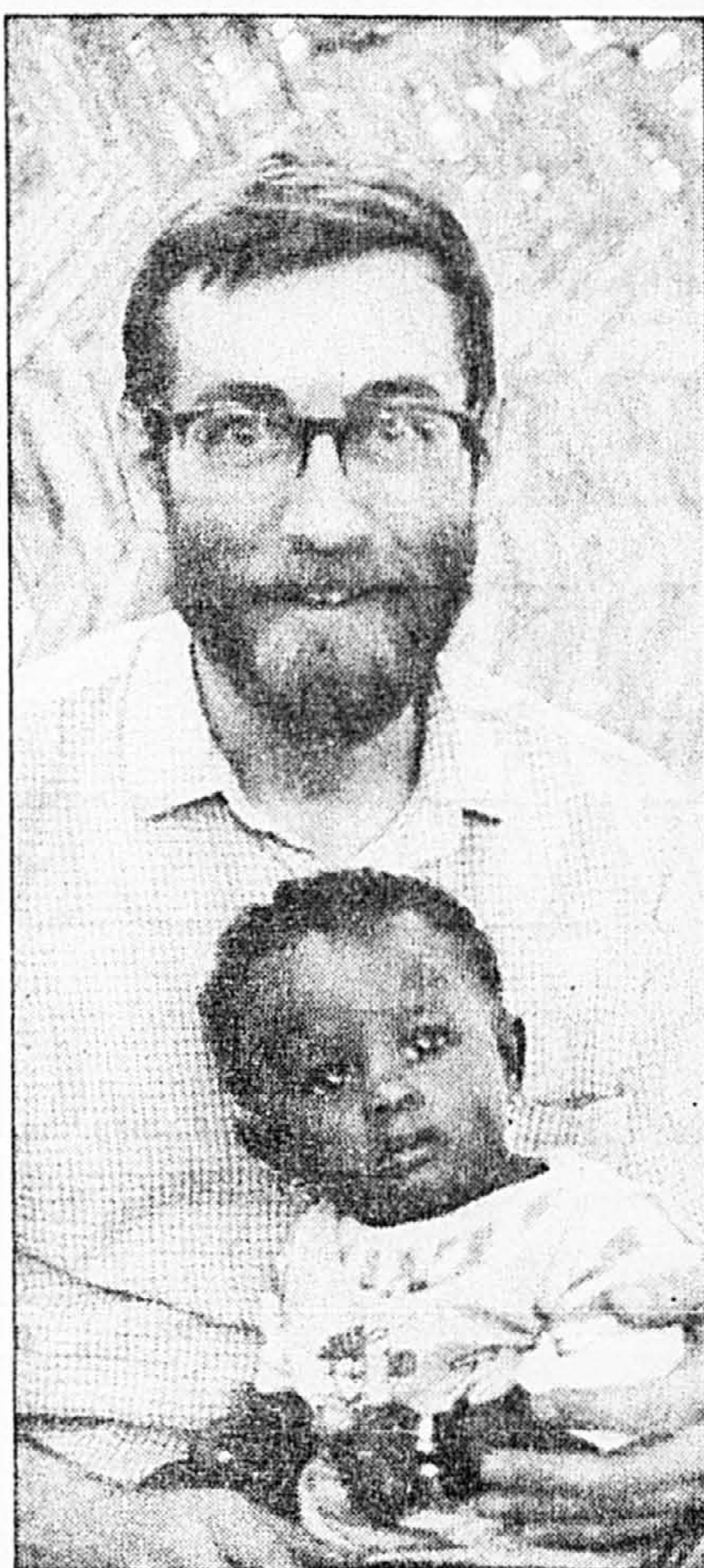
Le Canada a dépêché au Niger l'ambassadrice Suzanne Laporte, dans le but d'obtenir la libération du coopérant québécois Serge L'Archer, détenu dans le Sahara depuis le 28 février par des nomades en rébellion contre le régime autoritaire nigérien.

L'arrivée de la diplomate canadienne à Niamey, la capitale du Niger, coïncide avec ce qu'un collègue de M. L'Archer décrit comme une « période d'incertitude ». Serge L'Archer est détenu quelque part dans le désert du Sahara par des rebelles nomades qui ont obtenu en échange de sa libération une conférence avec les autorités nigériennes. La date et le lieu de la rencontre n'ont pas encore été fixés.

« Nous avions espoir qu'il soit libéré jeudi (demain), mais on ne sait plus, a dit hier Roch Harvey, du Centre canadien d'études et de coopération internationales. Il semble que les rebelles soient devenus plus méfiants et qu'ils tiennent les communications radio au minimum, de peur de se faire repérer (par l'armée nigérienne). Alors on ne sait pas si la proposition (de le libérer demain) a été acceptée. On attend... »

L'ambassadrice Laporte est basée à Abidjan, en Côte-d'Ivoire, à 1000 km au sud-ouest de Niamey. Le Canada n'a pas d'ambassade au Niger et le cas de M. L'Archer était traité depuis son enlèvement par un consul dépêché sur les lieux, Jean Gobeil.

Les Toubous ne sont pas des gens pressés. En 1974, des Toubous du Tchad, le pays voisin, avaient détenu l'archéologue française Françoise Claustre durant 33 mois.



Serge L'Archer

Au revoir !

Associated Press
BANGKOK

La police thaïlandaise était à la recherche hier d'une femme jalouse accusée d'avoir coupé le pénis de son mari et de l'avoir lâché dans les airs, suspendu à des ballons de baudruche.

La victime est un chauffeur de taxi de 47 ans, Prayoon Ekklang, résidant à Nakorn Ratchasima. Il a

été hospitalisé dans la nuit de samedi après avoir tenté en vain d'attraper sa femme qui s'enfuyait avec l'objet du délit, selon la police.

Selon la presse locale, la coupable a attaché l'organe à un groupe de ballons lâchés dans les airs.

Mme Prayoon, 40 ans, qui avait forcé sur la boisson selon les enquêteurs, reprochait à son mari d'entretenir une maîtresse. Son geste n'est pas rare en Thaïlande...

VENTE DE LIQUIDATION

selon les indications des directeurs



Caplan-Duval

INVENTAIRE COMPLET

3 000 000 \$

DE MARCHANDISES AU DÉTAIL

CRISTAL: Waterford • Baccarat • Stuart • Moser • J G Durani • Atlantis.

ARTICLES CADEAUX: Fitz & Floyd • Orrefors • Kosta Boda • Italica • Collector Plates • Billeek.

COUVERTS: Royal Doulton • Royal Crown Derby • Royal Albert • Wedgwood • Rosenthal • Thomas • Royal Worcester • Spode • Minton • Noritake • Jonathan Brothers • Anysley • Derby • Faberge.

ARGENTERIE: Falla • Sabentini • Christofle.

USTENSILES: Dansk • Wallace • Heritage Sterling • Kings Plate • Guy Degrenne • Christofle • George Jensen • Robbe & Berking • David Sawh • Retroneu • Sambonet • Splendid.

FIGURINES: Royal Doulton • Lladro • Ispanky • Coalport • Swarovski.

ENCADREMENTS: Sterling Silver • Silver Plate • Brass • Pewter • Mirror.

ENS. VALISES: Samsonite • Jordache • Buxton.

SERVIETTES: Backpacks • Sports Bags • Wallets • Tote Bags • Garment Bags.

ARTICLES MÉNAGERS: Pedrini • Good Grips • Bodom.

La vente continue jusqu'à épuisement de l'inventaire.

**TOUT
DOIT ÊTRE
VENDU**

30-40-50 %
DE
RABAIS

Prix de détail original de Caplan Duval

TOUT DOIT ÊTRE VENDU «MUR À MUR»

UN SEUL ENDROIT
MAIL CAVENDISH
5800, BOUL. CAVENDISH
CÔTE ST-LUC

**LA VENTE
COMMENCE
AUJOURD'HUI**

HEURES D'OUVERTURE
LUN. AU MER.....10 h à 18 h
JEU. ET VEN.....10 h à 21 h
SAMEDI.....9 h à 17 h
DIMANCHE.....midi à 17 h

GÉRÉE ET OPÉRÉE PAR
LES ENCANTEURS
Danbury Sales Inc. **M.G. MARTIN & ASSOCIÉS**



Les certificats HEC: un investissement dans votre carrière

Certificats offerts:

- Commerce de détail et distribution
- Commerce international
- Comptabilité professionnelle
- Gestion comptable des organisations
- Gestion d'entreprise
- Gestion d'entreprise de services financiers
- Gestion des opérations et de la production
- Gestion des ressources humaines
- Gestion du marketing
- Gestion financière
- Informatique pour gestionnaire
- Supervision du personnel

Admission - Automne 1997
Date limite: 1^{er} mai
30 crédits. Temps partiel.

SÉANCES D'INFORMATION

Le 25 mars à 18 h
Le 13 avril à 14 h

À l'amphithéâtre des HEC

École des Hautes Études Commerciales
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec)
H3T 2A7

(514) 340-6151
Registraire.info@hec.ca
http://www.hec.ca

201279

10^e ANNIVERSAIRE passionnant

ACURA

L'ACURA 1,6EL 1997
Tout pour
vous *emballer!*

- Charme à l'européenne
- Moteur ACT avec VTEC
- Suspension à double fourchette indépendante aux 4 roues
- Radiums performants de 15 pouces
- Accès sans clef avec télécommande
- Système antivol
- Rétroviseurs de portières assistés et chauffés
- Régulateur de vitesse
- Lève-glaces et serrures électriques
- Antenne imprimée
- Verrouillage centralisé

17 800 \$
T.T.P. en sus



OFFRE SPÉCIALE
10^e anniversaire
L'Acura 1,6EL 1997
277 \$
PAR MOIS / 36 MOIS

de 1 450 \$, un dépôt de sécurité et un premier versement sont requis. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,10 \$ par km supplémentaire). Taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour la valeur résiduelle prédéterminée. Offre disponible seulement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. Sujet à l'approbation du crédit.

Transport et préparation inclus

*Tarif de location-bail de 36 mois (total des paiements : 9 972 \$), pour le modèle MB454V. Un acompte



ACURA
Une vision qui inspire
un élan de passion.

ACURA LES CONCESSIONNAIRES FIABLES

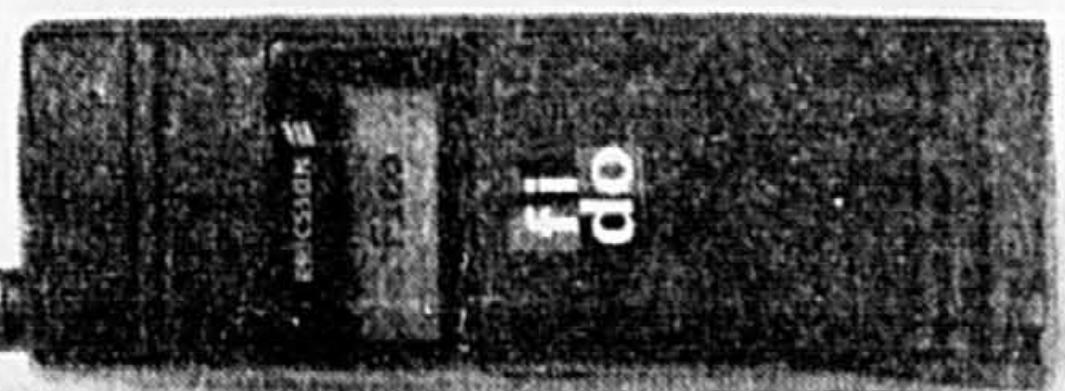
ACURA GABRIEL 4648, boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux. 696-7777	LES GALERIES ACURA 7100, boul. Métropolitain Est, Anjou. 354-8811	ACURA BROSSARD 9100, boul. Taschereau Brossard. 659-1616	ACURA PLUS 255, boul. de la Seigneurie, Blainville. 435-4455	LUCIANI ACURA 4040, rue Jean Talon O., Montréal. 340-1344
---	--	---	---	--



**C'EST VOUS
LE MAÎTRE.**

FIDO NICHE PRÈS DE CHEZ VOUS.

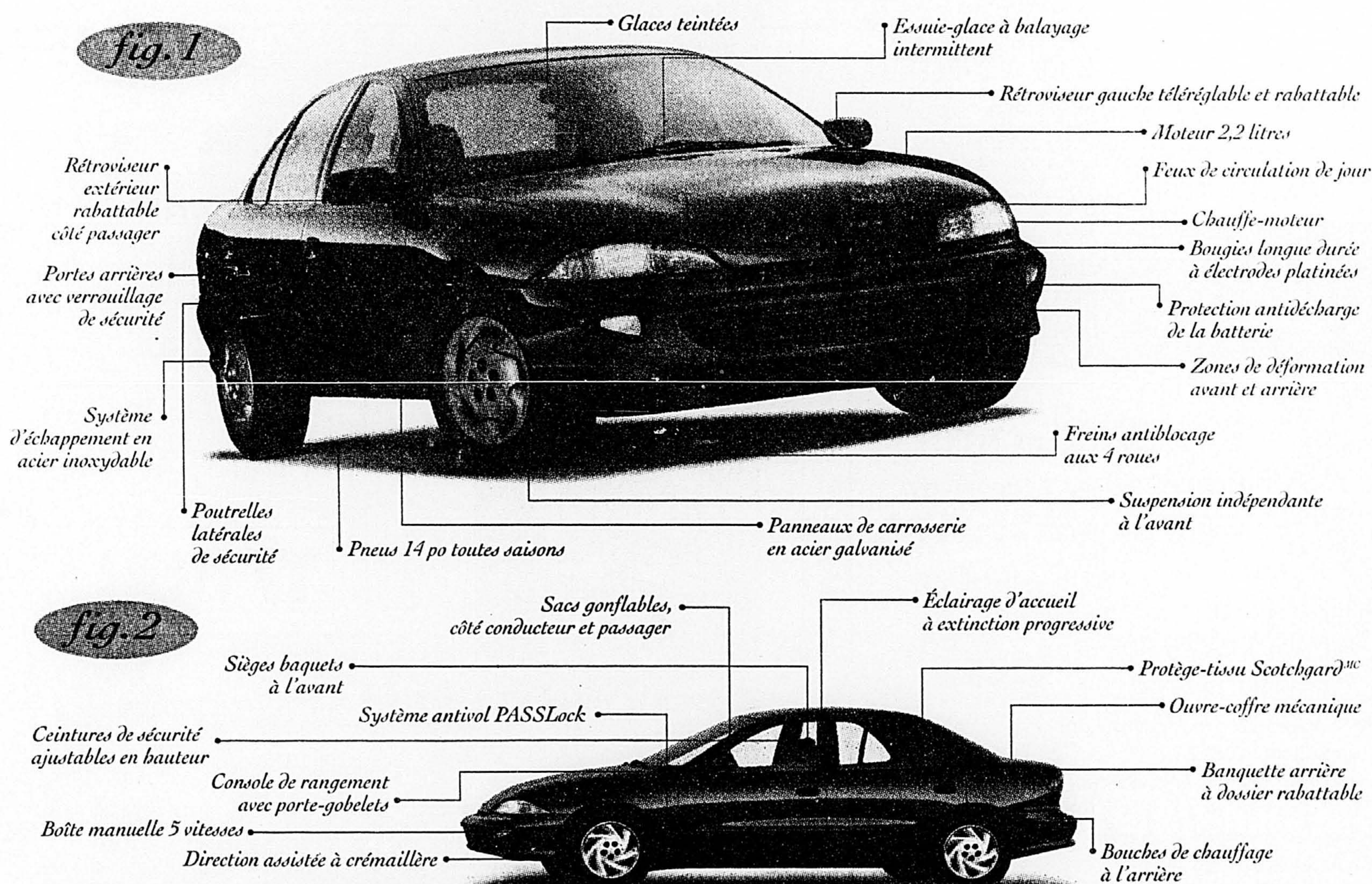
- Magasin Fido: 1004, Sainte-Catherine Ouest
- Comptoir Fido des Ailes de la mode
- Comptoir Fido du Carrefour Laval
- Comptoir Fido du Centre Rockland
- Comptoir Fido du Carrefour Angrignon
- Comptoirs Fido des succursales Bureau en gros de la région du Grand Montréal



Fido est une marque de commerce de Microcell Solutions Inc.

C'EST SURPRENANT CE QUE LA CAVALIER OFFRE DE PLUS.

LA CAVALIER 4 PORTES



207\$*
/mois
LOCATION 36 MOIS

Comptant**	Mensualités
0\$	237\$
1 000\$	207\$
2 000\$	177\$

L'espace nous manque pour vous parler en détail de la Garantie GM TOTAL^{MC}, de l'Assistance Routière 24 h sur 24 et des avantages du plan Maximum 36 de Chevrolet... Mais une chose est sûre : en louant une Cavalier sur 36 mois, vous faites de petits

versements et de grosses économies. Surtout qu'avec sa légendaire fiabilité, la Cavalier ne nécessite que très peu d'entretien pendant les premiers 160 000 km.



L'Association des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec



* Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules de base neufs 1997 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Location pour fins personnelles seulement. Photos à titre indicatif seulement. Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec ou sans versement initial (ou échange équivalent) (voir tableau). Sujet à l'approbation du crédit. ** Première mensualité et dépôt de sécurité de 300 \$ exigés à la livraison. Préparation incluse. Transport (620 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 8 ¢ du kilomètre après 60 000 km. L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL^{MC} sont offertes sur tous les véhicules neufs Chevrolet Oldsmobile 1997 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.